

LA CONFERENCE PROVINCIALE SUR L'EDUCATION APPROUVE EN PRINCIPE:

Gratuité scolaire à tous les échelons

LE CONGRES LIBERAL PROVINCIAL

Me Paul Gérin-Lajoie accepte d'être candidat

Murray Hayes succéderait à M. Quinn à la CTM — Retour de Lucien Croteau au conseil?

La course s'accroît à la succession de M. F. D. Quinn, membre de la Commission de transport de Montréal décédé récemment. Selon une indication sérieuse, le candidat qui aurait le plus de chances d'obtenir le siège serait M. Murray Hayes, membre du Comité exécutif de la Cité de Montréal et représentant du Comité des citoyens au conseil municipal (classe "C"). On rapporte que M. Hayes préférerait de beaucoup siéger à la CTM plutôt que de demeurer membre de l'administration municipale actuelle.

Pour les autres candidats en lice, on mentionne les noms suivants: MM. Edmond Hamelin, Marcel Lafaille et Edmund T. Asselin, tous trois conseillers municipaux.

RETOUR DE CROTEAU?

Dans un autre domaine, on signale qu'au moins un conseiller quitterait bientôt la scène politique pour entrer dans le fonctionnarisme. Selon toute apparence, M. P. A. Brisebois, représentant de la Ligue des propriétaires (classe "C"), tenterait de se faire nommer au nouveau bureau de révision dont la formation a été autorisée par un amendement à la Charte lors de la présentation du dernier bill de Montréal. Les observateurs sont d'avis que le départ de M. Brisebois, favoriserait le retour de Lucien Croteau au conseil municipal. On doute cependant que l'élément anglais de la classe "C" permettrait à M. Croteau de succéder à M. Hayes au comité exécutif. Chose certaine, Lucien Croteau veut reprendre la présidence de l'exécutif numéro 2 — Office de l'habitation salubre — et pour cela, il lui faut d'abord revenir au conseil.

On croyait que le bill de Montréal aurait été une occasion pour assurer à M. Croteau son retour à l'Office, mais le premier ministre a jugé plus urgent d'opérer des changements à la Commission métropolitaine. Il semble cependant avoir déjoué certaines prévisions en affirmant que le futur président de la Commission ne serait lié à aucun groupement de l'hôtel de ville, éliminant ainsi Lucien Croteau. Ce fait donne encore plus de force à la rumeur voulant que M. Brisebois cède sa place à M. Croteau. A moins qu'une autre manœuvre-surprise n'ait lieu lors de l'étude du bill de Montréal par le Conseil législatif.

RIGAUD, 10 — Me Paul Gérin-Lajoie, avocat de Dorion, a accepté hier après-midi de se porter candidat à la direction du parti libéral provincial.

Invité à le faire par des libéraux de différentes parties de la province il a déclaré qu'il serait heureux de faire sa part pour redonner la victoire au parti libéral et la liberté à la province de Québec.

M. Gérin-Lajoie a tracé à ses organisateurs un programme en huit points:

a) faire du parti libéral provincial un parti authentiquement provincial;

b) réformer et renforcer les cadres du parti;

c) mobiliser les hommes et les femmes de valeur pour les tâches de demain;

d) donner au parti des objectifs précis;

e) intégrer le parti libéral au peuple québécois;

f) faire un usage raisonnable des procédés modernes de publicité;

g) voir à financer le parti sans aliéner sa liberté;

h) maintenir à l'intérieur du parti l'esprit d'initiative.

C'est M. Eugène Boileau qui a proposé la résolution demandant à M. Gérin-Lajoie d'être candidat. M. Boileau est président de l'Association libérale de Vaudreuil-Soulanges. Il a été secondé par M. Peter Nadeau, de Granby, président de la Corporation des agronomes de la province de Québec; M. L. E. Roberts, de Huntingdon et par M. Gérard Cadieux, président de la Fédération libérale provinciale et ex-candidat libéral dans le comté provincial de Beauharnois.

M. Gérin-Lajoie a prononcé un important discours. Dans la pré-

(suite à la page 5)

On demande une commission royale d'enquête sur les problèmes de l'enseignement

Scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans

La gratuité scolaire à tous les échelons de l'enseignement, primaire, secondaire et universitaire, la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans, une commission royale d'enquête sur les problèmes de l'enseignement dans la province: telles sont trois importantes résolutions adoptées, hier après-midi, par la première Conférence provinciale sur l'éducation. Convoquée en assemblée générale à l'Auditorium de l'Université de Montréal, la Conférence, — qui groupait des délégués de toutes les associations qui s'occupent d'éducation dans la province de Québec ainsi que d'organismes comme les Chambres de commerce et les centrales syndicales, qui s'intéressent aux problèmes de l'éducation, — a adopté ces résolutions au cours de nombreux débats auxquels participaient environ 130 délégués officiels et que suivaient avec beaucoup d'attention et d'intérêt plus de 700 observateurs.

La Conférence a voté hier une autre importante résolution demandant au gouvernement provincial d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'en arriver à un règlement fiscal qui lui permette de récupérer, au profit des universités et des collèges, les sommes déjà accumulées à leur compte par le gouvernement fédéral.

Le gratuité à tous les échelons

Le principe de la gratuité à tous les échelons de l'enseignement a été voté hier par la Conférence par 69 voix contre 90. C'est grâce à M. Jean Marchand, secrétaire général de la C.T.C.C., qui a eu beaucoup de succès dans ses démarches auprès de certaines des prudences et le conservatisme du comité qui avait préparé les résolutions, que celle-ci fut présentée, passée aux voix et adoptée. Sur ce point et sur quelques autres, M. Marchand força en quelque sorte la direction de la Conférence à

laisser l'assemblée générale se prononcer sur certains problèmes sur lesquels il semble qu'elle aurait préféré qu'elle ne se prononce pas.

Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans

L'extension immédiate de la scolarité obligatoire de 14 ans jusqu'à 16 ans est encore une résolution adoptée par une très forte majorité, que le comité avait laissée dans l'ombre bien qu'elle ait fait l'objet de résolution prise en commission samedi. Dans l'esprit de la Conférence, cette résolution stipule que soient prises les mesures qui s'imposent afin de pouvoir recevoir tous les élèves et que soient créées les institutions destinées aux arriérés et inadaptes.

Une commission royale d'enquête

C'est à la suite d'un débat assez difficile que l'assemblée a voté une résolution demandant que soit constituée une commission royale d'enquête sur les problèmes de l'enseignement. Ce n'est pas sans opposition que cette résolution fut adoptée car dans l'esprit de plusieurs délégués une telle décision sans doute excellente en soi risquait d'avoir pour conséquence de renvoyer aux calendes grecques les résolutions immédiatement applicables qui avaient été adoptées.

Et de toutes manières, les résolutions adoptées demandaient qu'en soient étudiées les modalités d'application. Quel qu'il en soit de la valeur de ces arguments, la résolution fut adoptée par l'assemblée quand Mgr Irénée Lussier se fut par deux fois prononcé en sa faveur et qu'on eut refusé le droit de parole à M. Jean Marchand qui voulait lui donner la réplique.

Voici d'autres résolutions adoptées hier par la Conférence provinciale sur l'éducation.

En plus d'être prononcées en principe pour la gratuité scolaire, l'assemblée a encore adopté une résolution ayant pour objet son application immédiate aux quatre premières années du cours classique. Voici cette résolution: "Que les étudiants fréquentant les quatre premières années du cours classique bénéficient des mêmes conditions financières que ceux des classes du niveau correspondant du cours public ou n'exige aucun frais de scolarité."

Pour faire pendant à cette résolution, la Conférence demanda encore que le régime de bourses soit étendu aux classes supérieures du cours classique.

Elle demanda aussi que les octrois provinciaux qui sont versés aux collèges masculins le soient aussi aux collèges féminins.

Elle a voté une recommandation à l'effet que soit formé en liaison immédiate avec les universités un centre de recherche pédagogique et statistique.

Elle demanda aussi que soit donnée suite aux recommandations.

(Suite à la page 5)

PREMIER-MONTREAL

M. Diefenbaker et les provinces

par André Laurendeau
(Lire en page quatre)



Pas de veine. — Les automobilistes qui se sont aventurés, hier, dans les rues de Montréal, l'ont fait à un double risque. La neige abondante menaçait les autos d'enlèvement des roues et surtout, la fermeture des postes d'essence rendait très difficile toute situation difficile. Cet automobiliste par exemple a eu la malchance de voir un des pneus de son auto se dégonfler à l'intersection des rues Atwater et Notre-Dame. Le poste d'essence voisin était fermé, comme bien l'on pense, ainsi que le suivant et l'autre plus loin. Quant à faire remorquer sa voiture, impossible, car ceux qui conduisent ces véhicules fort utiles ne travaillent plus le dimanche. M. Louis Bouthillier, de Verdun, a dû se promettre de limiter au minimum ses sorties en automobile le dimanche. (Photo Le Devoir)

Les rues de Montréal étaient désertes

Presque tous les postes d'essence ont obéi au contrat qui interdit le travail des employés le dimanche

Il y aura peut-être des causes-types provoquées par quelques postes — Qui a voulu cette nouvelle clause du contrat?

Des milliers d'automobilistes se sont abstenus de sortir leur auto hier, sur l'île de Montréal, par suite de la fermeture le dimanche de la presque totalité des postes d'essence. En plus de la crainte de manquer d'essence, les propriétaires d'autos ne voulaient pas risquer de rester en panne ou de s'empêtrer dans la neige. Les camions-remorques étaient presque impossibles à obtenir. Aussi les rues de la métropole étaient-elles désertes.

Quelques postes seulement sont restés ouverts. La plupart étaient opérés par le propriétaire ou le locataire, et quelques membres de sa famille. Quelques-uns ont fait travailler leurs employés et se verront imposer une amende.

On prévoit cependant que certains d'entre eux contesteront plutôt le décret et, par une injonction, demanderont à la Cour de déclarer le nouveau règlement ultra-vires. Ces cas serviront ensuite de causes-types.

Plusieurs gros établissements qui annoncent leur ouverture, hier, étaient parfaitement autorisés à le faire. En effet, aux termes de la loi, toute entreprise réparant ou vendant des automobiles et qui possède une surface fermée de 3.000 pieds carrés ou plus doit être considérée comme un "garage". Or le décret ne touche que les "postes d'essence", ce qui n'est pas la même chose. Si un "garage" vend de l'essence (certains n'en vendent pas), il pouvait rester ouvert toute la journée hier. C'est ce qu'ils ont fait. Inutile d'ajouter qu'ils furent achalandés toute la journée.

L'origine du décret

D'où vient la nouvelle loi, ou plutôt le nouveau décret provincial obligeant les postes d'essence à ne pas faire travailler leurs employés le dimanche?

Ces postes d'essence sont pour la très grande majorité propriété de grandes raffineries. Ils ne sont que loués à ceux qui les opèrent et ces derniers engagent ensuite leurs employés.

Locataires et employés sont représentés dans une corporation ou société également des représentants du gouvernement provincial.

Locataires et employés souhaitent depuis longtemps ne pas travailler le dimanche. Jusqu'à maintenant ils ne le pouvaient pas car, d'une part, la compagnie distributrice d'essence pouvait forcer le locataire à ouvrir son poste en le menaçant de ne pas renouveler son bail, et, d'autre part, le locataire pouvait forcer ses employés à travailler le dimanche comme condition d'emploi.

Les locataires ont déjà demandé qu'on passe un règlement municipal ou provincial obligeant la fermeture le dimanche des postes d'essence. On ne l'accorda pas parce que les autorités municipales jugeaient qu'il

Centenaire de Lourdes

Début des célébrations cette semaine

On attend 10 millions de pèlerins — Achevement de la basilique souterraine

LOURDES (Reuters) — Des milliers de personnes ont envahi Lourdes en fin de semaine afin de participer au plus important pèlerinage au monde tenu en vue de commémorer le 100^e anniversaire de l'apparition de la Vierge à Ste-Bernadette de Soubirous.

On s'attend que dix millions de visiteurs se rendront cette année dans cette petite ville, blottie dans les Hautes-Pyrénées. Les hôtels hébergent déjà 40.000 pèlerins.

Le centre d'attraction du pèlerinage est la grotte, où Bernadette Soubirous, une jeune bergère illettrée de 14 ans, a eu des apparitions de la Vierge à 18 reprises entre le 11 février et le 16 juillet, 1858.

Depuis lors, la grotte a attiré un nombre incalculable de catholiques, cherchant du secours spirituel et la guérison à leurs maux et infirmités. Plus de 5.000 personnes auraient obtenu leur guérison en plongeant dans la piscine aménagée sur les lieux et l'Eglise a reconnu qu'il s'agissait de miracles dans 54 des cas.

Eglise souterraine

En temps normal, Lourdes est un petit capon de 12.000 habitants où règne la plus grande tranquillité.

Dans le moment, une armée de travailleurs est à terminer la construction de la plus vaste église souterraine au monde qui pourra recevoir 20.000 pèlerins. Le toit de cette vaste enceinte, d'énormes

(Suite à la page 5)

M. BALZER CONFIRME:

Traduction simultanée: mesure qui sera soumise aux Communes dès la prochaine session

TROIS-RIVIERES (PC) — Le cabinet fédéral a approuvé une mesure législative visant à la traduction simultanée des débats aux Communes. M. Léon Balcer, solliciteur du Canada, a annoncé samedi que cette mesure sera soumise à l'approbation du Parlement au cours de la prochaine session. Les membres de la Chambre pourront écouter la traduction anglaise ou française, selon le cas des débats au moyen d'écouteurs. Portant la parole ou banquet de la Corporation des maîtres électriciens du Québec, M. Balcer a précisé que le secrétaire d'Etat avait été autorisé à procéder immédiatement à la formation des huit traducteurs qui seront assignés à cette tâche. Leur entraînement se poursuivra durant trois ou quatre mois. L'installation de ce nouveau dispositif entraînera une dépense d'environ \$7.000. On a pris modèle sur le système en usage aux Nations unies et dans d'autres organisations internationales. M. Balcer a souligné que tous les partis s'étaient prononcés en faveur de ce projet avant la dissolution du Parlement et la proclamation d'une élection générale le 31 mars prochain.

DANS UN IMPORTANT MESSAGE A BOULGANINE:

Macmillan: "oui" pour une rencontre au sommet, soigneusement préparée

LONDRES — Le premier ministre britannique a annoncé ce matin qu'il est disposé à prendre part à une conférence Est-Ouest au sommet, dont l'objectif serait la diminution de la tension internationale et la préservation de la paix. M. Macmillan a précisé qu'une telle réunion, bien préparée, pourrait produire des résultats précieux.

Dans un message au premier ministre britannique, le chef du gouvernement britannique déclare notamment: "Je serais disposé à participer à une réunion des chefs de gouvernement que, je crois, dotée de préparatifs minutieux".

Ce message de M. Macmillan, qui insiste de nouveau sur les préparatifs préliminaires, ainsi que l'ont fait les autres chefs occidentaux, a été remis au chef du gouvernement soviétique, samedi.

Aucune condition

Le premier ministre britannique ne pose aucune autre condition, si ce n'est que tout participant devrait pouvoir soumettre des propositions, en plus des

suggestions que formulera M. Boulganine.

Le ton de cette lettre, particulièrement cordial, donne à penser qu'une conférence à l'échelon le plus élevé est désormais inévitable aux yeux de M. Macmillan.

Ce dernier exprime du reste la conviction que la Russie et l'Occident ont un intérêt commun, celui de la préservation de la paix.

"En tablant là-dessus, il devrait être possible pour nous de tenir une réunion utile et d'obtenir des résultats valables".

A propos de l'ordre du jour, le premier ministre ajoute: "Il y a, par exemple, les suggestions contenues dans la lettre qui vous a été adressée le 12 janvier par le président Eisenhower et auxquelles je souscris pleinement."

"Malgré les réticences que vous avez manifestées, il convient d'étudier clairement ces suggestions dans le cadre de la préparation de l'ordre du jour d'une réunion des chefs de gouvernement".

On sait que le président Eisenhower a proposé que les

Etats-Unis et la Russie consentent à renoncer à l'exercice du droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, du moins à l'égard de certaines questions.

Le chef de la Maison-Blanche a de plus préconisé un accord entre Washington et Moscou pour l'exploration et l'utilisation de des fins pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Il a de plus proposé qu'il soit permis aux peuples d'Europe orientale de désigner leurs gouvernements en toute liberté.

"Je dois vous dire, comme je l'ai déjà dit publiquement, poursuit M. Macmillan, qu'une telle réunion ne pourrait être fructueuse que si elle était soigneusement préparée à l'avance et qu'il fut évident au cours des travaux préliminaires, qu'il existe un large accord chez tous les participants éventuels de la réunion, de réaliser des progrès concrets sur la voie du règlement des différends qui nous divisent."

"La perspective raisonnable de résultats concrets sur des questions précises doit exister. Autrement, nous risquerions de tenir une réunion infructueuse."

susceptible d'aggraver plutôt que d'améliorer les choses."

Formules suggérées

Bien que le premier ministre britannique n'indique pas dans quel sens et de quelle manière doivent être exécutés les travaux de préparation, il propose l'alternative suivante:

1. Les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Russie pourraient se réunir, à la fois pour essayer de susciter la reprise des négociations sur le désarmement et pour préparer la réunion au sommet. On sait que Moscou est opposé à cette formule.

2. Il convient de procéder dès maintenant à des échanges diplomatiques de caractère confidentiel afin de préparer la conférence au sommet. Vendredi, le radio de Moscou a indiqué que le gouvernement soviétique reconnaît la nécessité de préparatifs sérieux.

La lettre de M. Macmillan n'a été remise à Moscou qu'après de longues consultations entre Londres, Paris et Washington.

A LA SUITE DU BOMBARDEMENT D'UN VILLAGE FRONTALIER

Grave crise franco-tunisienne

TUNIS — Une grave crise est ouverte dans les relations franco-tunisiennes et l'appartenance de la Tunisie au bloc occidental est même remise en question, à la suite d'événements dramatiques survenus en fin de semaine. Le plus spectaculaire d'entre eux est évidemment le bombardement par une escadre française du village de Sakiet-Sidi-Youssef, à la frontière algéro-tunisienne. Aux dernières nouvelles, le bombardement a fait 78 morts et 84 blessés.

Les réactions n'ont naturellement pas été lentes à venir du côté tunisien. Revenant précipitamment de Carthage où il était allé passer le week-end, le président Bourguiba (chef de l'Etat et du gouvernement) a convoqué

une séance de son cabinet. Peu après, il annonça les décisions suivantes: a) Tunis rappelle immédiatement son ambassadeur de Paris; b) le gouvernement tunisien exige le retrait immédiat de toutes les troupes françaises (environ 20.000 hommes) stationnant encore sur le sol tunisien en vertu d'accords, et l'abandon par les Français de la puissante base navale de Bizerte qui est comprise dans le réseau des bases de l'OTAN; c) Tunis, après enquête, va exiger excuses et indemnités du gouvernement français et se réserve le droit d'évoquer toute la question auprès de l'Organisation des Nations Unies.

La presse tunisienne, aussi bien de langue française que de lan-

gue arabe, est déchaînée. Elle va même jusqu'à demander que non seulement la Tunisie rompe avec la France mais modifie radicalement sa politique étrangère, abandonne tous liens avec l'Occident et rejoigne le camp des puissances "neutralistes". L'hébreu madaïra français du Néo-Destour (parti du président Bourguiba) "Action" écrit: la dure réalité nous enseigne tous les jours que le fait de nous accrocher à l'Occident n'entraîne pour nous qu'humiliation... Une chose est claire: pour être respecté en 1958, on ne peut rester ami de l'Occident... Il faut, pour mériter la considération, jouer les Tito, les Nehru, les Nasser...

Dans une allocution radiodiffusée samedi soir, le président Bourguiba a lancé au pays un appel au calme mais a annoncé avec force que le gouvernement tunisien tirera de cette dramatique affaire "les conséquences qui s'imposent". Il a alors fait part des décisions rapportées plus haut. On notera avec intérêt que même "l'Association franco-tunisienne" — formée de notables français et tunisiens désireux d'améliorer les relations entre les deux pays — a exprimé sa "douloureuse indignation" à l'annonce du raid aérien.

Rappelons qu'il se trouve encore en Tunisie environ 150.000 Français, principalement dans l'enseignement, dans l'industrie et le commerce, comme magistrats et fonctionnaires au service du gouvernement tunisien, ou encore comme fermiers. L'ambassadeur de Tunisie à Paris, Mohammed Masmoudi, a regagné Tunis hier soir. L'ambassadeur de France en Tunisie était déjà à Paris depuis quelques semaines pour fins de consultation.

La version française

Cependant, l'attaque sérieuse française contre Sakiet-Sidi-Youssef (suite à la page 5)

CONFERENCE A LA SOCIETE
DE PEDAGOGIE



M. Jean-Marie LAURENCE, directeur général adjoint des écoles normales, traitera de la méthodologie du français au cours secondaire, lors de la fête du vingtième anniversaire de la Société de pédagogie de Montréal, samedi, le 22 février, à 2h30 p.m., au Mont-Saint-Louis. Le président d'honneur sera M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique.

Activités
spéciales
à l'U. de M.

Lundi et mercredi, les 10 et 12 février 1958, 1h p.m. G404. — Conférence de M. Yvon Charron, p.s., prof. "Culture théologique" sous les auspices de l'Institut supérieur de sciences religieuses.

Mardi, 11-2-58, 1h p.m. H404. — Cours d'histoire de l'art, M. Randall, prof. à la Faculté de lettres. Mardi, 11-2-58, 4h p.m. A425. — Le R.P. Jean Langlois, s.j., présentera le livre de R.P. B. Lemerand, s.j., "Insight", sous les auspices de la Faculté de philosophie.

Mardi, 11-2-58, 5h15 p.m. H404. — Conf. de théologie du R.P. Richard Arès, s.j., directeur de la revue "Relations". "Qu'est-ce que la doctrine sociale de l'Eglise?" sous les auspices de l'Institut supérieur de sciences religieuses.

Mercredi, 12-2-58, 4h45 p.m. D714A. Conf. de M. Bernard Maréchal, du département de chimie, "La dés-hydrogénation des amines tertiaires acétate mercurique" sous les auspices de la Société de chimie de Montréal.

Mercredi, 12-2-58, 5h p.m. F413. — Conf. de M. J.C. Giller, "Revue générale de l'influenza", lors du Micro-Hédo-Actualité.

Jeudi, 13-2-58, 4h p.m. G704. — Conf. de M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, "La politique extérieure de la France", sous les auspices de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques.

Samedi, 15-2-58, 5h15 p.m. Auditorium. — Ciné - A.G.E.U.M. "The Big Carnival", et "Le gouffre aux chimères".

Dimanche, 16-2-58, 9h (chapel), 10h30 a.m. (Université), 12h a.m. (Centre social). — Messes célébrées par les aumôniers des étudiants.

BON MENUISIER

(Homme à tout faire)

Demande emploi à Montréal ou aux alentours. S'adresser à LAFontaine 2-3706.

DESINTOXIQUEZ-VOUS

VITTEL
GRANDE SOURCE

POUR LES BEVES

C'est une assurance santé!

Agent général pour le Canada:
J. Alfred Ouellet, Montréal

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE
DANS LA CREATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISER LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUEREC

J. BRUNET Liée

Fondée en 1877

EATON ...

La Foire Aux Trésors
pour la
Saint-Valentin

Sans aucun doute ...
un cadeau de chez EATON
pour la Saint-Valentin aura l'heur de lui plaire!

En ce "14 FEVRIER", ce qu'il sera heureux de constater que vous avez choisi son cadeau dans la plus vaste collection en ville, de marchandises importées et canadiennes, de la plus haute qualité. Ainsi, si vous voulez être agréable à votre "VALENTIN",... passez d'abord chez EATON!

VETEMENTS POUR HOMMES — REZ-DE-CHAUSSEE ET DEUXIEME ETAGE
ARTICLES DE SPORT — QUATRIEME ETAGE

SACS PEAU DE PORC Importé du Japon pour l'amateur de photographie. Doublé de velvete avec de multiples compartiments. 10.00	PYJAMAS BROADCLOTH EATONIA Seulement chez Eaton. Aussi confortable qu'élegant! Broadcloth de coton mercerisé et "Sanforized", rayé ou uni. Tailles: 34 à 46. 4.95 3 pour 14.50	PANTOUFLES DE VOYAGE "PACKARD" Une excellente idée de cadeau! Belles pantoufles de cuir, havane ou rouge vin, se plient facilement. Avec étui. Pointures 6 à 12. 6.98	MANCHONS DE GOLF "TRULINE" Est-il amateur de golf? Causez-lui une surprise en lui offrant ces petits manchons "Truline", en cuir, qui ne se trouvent que chez Eaton. Jeu de deux, Nos 1 et 3. 2.95
DERNIER CRI EN CRAVATES! Trois belles cravates qu'il sera toujours heureux de porter. Soie suave ou Dacron lavable (n'exigeant pas de repassage). Motifs très élégants. 3.50 3 pour 10.00	PARURES HICKOK Boutons de manchettes et épingle à cravate en plaqué-rhodium de qualité à prix modique. Modèles pour tous les goûts. Etui compris. 5.00	CEINTURES DE VEAU COUSSINEES par "Hickok"... veau souple, de belle qualité, havane ou noir. Solides coutures. Boucle recouverte de cuir. Tailles: 30 à 44. 5.00	SOCQUETTES TOUT LAINE EATONIA Seulement chez Eaton! Réfractaires au rétrécissement. Motifs masculins en un grand choix de couleurs. Pointures 10 1/2 à 11 1/2. 1.59
CHEMISES "SANS REPASSAGE" BIRKDALE Chez Eaton seulement! Broadcloth de coton égyptien, 2 brins. Nouveaux poignets transformables. Encolures 14 à 17 1/2. Manches 32-35. 6.50 3 pour 18.75		NOUVELLES CHEMISES SPORT "SCOTCH-SPUN" Créations "Arrow" en coton "Iron-Chester". Dessins quadrillés de bon goût. Col à apprêtage permanent. 6.90	

E.-U.: EN VUE DE RASSURER L'OPINION PUBLIQUE

Le Pentagone annonce la construction de sous-marins 'inattaquables', d'avions pouvant lancer des projectiles IRBM, etc.

WASHINGTON — Le Pentagone, quartier général du ministère de la défense des E.-U., a révélé en fin de semaine des choses qui sont de nature à rassurer bien des gens. Il ressort notamment de ces déclarations que l'URSS n'a vraisemblablement pas une avance considérable sur les Etats-Unis dans le domaine de la technologie spatiale et plus précisément dans celui des fusées.

Le Pentagone a levé le voile sur les progrès réalisés par les Etats-Unis dans la mise au point d'armes destinées à faire échec à tout agresseur utilisant des engins nucléaires.

Voici les précisions :

Le "Polaris"

1. Un sous-marin muni de fusées Polaris pourra déverser sur des objectifs situés loin à l'intérieur des pays ennemis plus de cent millions de tonnes, (plus de 200 milliards de livres), de projectiles et d'explosifs nucléaires. Cette puissance résidera dans plus de 10 fusées balistiques à l'hydrogène et de portée intermédiaire. Un sous-marin armé de fusées Polaris pourra lancer le Polaris en construction. D'autres doivent être construits. Le sous-marin Polaris

Le nouveau radar

3. Les "yeux" d'un nouveau radar au Massachusetts enregistrent les lancements de projectiles en Floride. Ce nouveau radar serait capable d'enregistrer tout lancement se faisant à une distance de 3.000 milles.

4. Les Etats-Unis fabriquent présentement des parties composantes de la "fusée antissile", laquelle par ailleurs n'a pas encore été mise au point.

5. L'aviation aurait besoin de moins de 45 escadrons équipés de fusées Bomarc pour défendre tous les Etats-Unis. Le Bomarc, qui a un long rayon d'action, est une fusée de DCA.

6. L'aviation pourrait envoyer à la lune, cette année, une fusée à plusieurs étages qui aurait des moteurs à combustion solide qui seraient autorisés à l'aviation à entreprendre pareille chose.

7. L'aviation doit faire l'essai sous peu des plus gros moteurs à combustion solide qui aient encore été construits. Il s'agit de moteurs de fusée. Ces moteurs seraient, plus puissants que ceux du Polaris.

Ce sont là évidemment autant d'éléments réconfortants.

Mais, fait-on remarquer, l'URSS connaît peut-être bien toutes les techniques en question, et a peut-être entrepris de construire des engins analogues.



M. Gérard FORTIER, président de l'Amicale des Anciens du Frontiste, invite tous les anciens à la 19e partie de cartes qui aura lieu, mardi 11 février à 8 h. 30 pm, à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, 1981 est, rue Rachel. 350 magnifiques prix de présence seront distribués. Pour billets, renseignements: René Carrière, LA 6-5951.

LETTRE DE QUEBEC

Vingt pages sur l'autonomie en 1957 — Cette année, pus même vingt lignes...

par Pierre LAPORTE

Quebec, 10 — Le 7 février 1957 l'ancien ministre provincial des finances, M. Onésime Gagnon, déclarait dans son discours du budget :

"Nous ne pouvons nier que les causes de mécontentement entre le gouvernement fédéral et les provinces subsistent toujours, alors que le Trésor fédéral accapare la plupart des sources de revenus... il continue de mettre en danger l'avenir de la Confédération en envahissant le champ de la juridiction provinciale".

Doit-on supposer que ces "causes de mécontentement" sont maintenant disparues? Exactement un an plus tard, le 7 février 1958, le successeur de M. Gagnon, M. Bourque, dans son discours du budget, aucune allusion à cette question.

M. Gagnon avait été explicite l'an dernier. Il avait consacré au moins le tiers de son discours aux relations fédérales-provinciales. L'ancien ministre avait expliqué que la lutte pour l'autonomie provinciale se livrait sur trois fronts : la législation sociale, les pouvoirs de taxation et l'éducation.

Deux phrases seulement

Y a-t-il eu depuis le 10 juin 1957 quelque règlement secret de l'un de ces problèmes entre le gouvernement québécois et le nouveau gouvernement Dielenbauer? On le croirait vraiment, car M. Bourque ne parle à peu près pas de relations fédérales avec l'Ontario cette année. A la page deux de son texte, il rend hommage à la lutte menée par M. Gagnon pour l'autonomie. Il dit :

"Les relations fédérales-provinciales de ces dernières années ont été caractérisées par une violence poussée des centralistes, qui désiraient, contrairement à l'esprit de la constitution, faire du pouvoir fédéral un pouvoir de contrôle sur les provinces".

Plus loin, à la page 16, M. Bourque déclare en parlant

de ce que le gouvernement a fait pour l'éducation : "Dans aucun pays au monde le budget de l'éducation n'est en 1957 égal à deux fois la totalité du budget de 1944. C'est toutefois le cas de la province de Québec et nous remercions depuis plusieurs années le retour de nos droits de taxation pour réaliser cet avantage".

C'est tout. M. Bourque ne fait pas une seule autre allusion aux problèmes constitutionnels.

Même que ses deux bouts de phrase sur la question ont un petit ton neutre qui n'a échappé à personne.

On le constatera davantage en citant quelques extraits des propos de M. Gagnon sur le même sujet l'an dernier.

Le ministre écrivait en 1957 que le gouvernement central "continue de mettre en danger l'avenir de la Confédération". Il parle de "dénivèlement", de "tentatives de centralisation", de "d'accaparement", d'un régime "contraire à la constitution", d'attentatoire à l'autonomie provinciale, d'"offense", sur le terrain de l'éducation, "d'intrusion du gouvernement fédéral dans un domaine strictement provincial", d'"invasion du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation", d'"offensive nouvelle", de plus grande névrosisme et plus insidieuse que celle de 1945", de "propagande centralisatrice", inspirée par le rapport Massey, de "l'empêchement du pouvoir central en matière d'assurance", du fédéral qu'on laisse "s'ingérer dans un domaine où il ne possède aucune juridiction".

On pourrait citer dix, vingt autres expressions employées il y a un an par l'ancien ministre provincial des finances pour flétrir la politique centralisatrice du gouvernement fédéral dirigé par M. Saint-Laurent.

Depuis 12 ans

Les termes du discours de 1957 étaient d'ailleurs une réédition de ceux que M. Gagnon utilisait d'année en année depuis qu'il dirigeait le ministère des finances, c'est-à-dire depuis 1945. Il a toujours été un des plus durs à l'endroit des libéraux fédéraux. Et ses propos soulevaient toujours l'enthousiasme de ses collègues députés de l'Union nationale. Ils allaient le voir tirer à boulets rouges sur les libéraux. Les autonomistes étaient d'accord avec lui.

Or cette année plus rien. Il y a eu changement de décor à Ottawa. Les adversaires libéraux ont dû céder la place aux amis conservateurs. Est-ce pour cela qu'il n'y a que deux timides allusions au problème fiscal, dans le discours du budget? Et l'une au moins (on la reverra plus haut) est au passé, ce qui laisse supposer qu'au point de vue de M. Bourque les attitudes centralisatrices du gouvernement fédéral sont maintenant choses du passé.

L'éducation

Dernièrement le premier ministre lui-même a donné aux observateurs des signes de ralentissement dans sa campagne contre les empiétements du gouvernement fédéral.

Il a pris part, comme chaque année au débat sur l'éducation. Généralement il terminait son exposé par une dénonciation, généralement justifiée, des empiétements du gouvernement fédéral. Il faisait vibrer les vitres de l'Assemblée législative par ses propos enflammés sur l'inviolabilité de nos droits scolaires, sur le pacte sacré qui a uni en 1867 les deux grades races établies au Canada. Cette année, pas un mot de ce problème.

Il a limité son exposé aux aspects purement financiers du problème scolaire.

Nouvelle politique?

S'agit-il dans le cas de M. Bourque et dans celui de M. Duplessis de pures coïncidences? Est-ce par hasard que cette année ils ont tous deux oublié ou négligé de parler de questions qui ont toujours passionné l'Union nationale et l'opinion publique québécoise?

On peut leur donner le bénéfice du doute et supposer qu'ils ont mis la pédale douce parce que leurs amis conservateurs préparaient une élection et qu'ils auraient eu mauvaise grâce de leur multiplier les obstacles. Peut-être aussi l'Union nationale veut-elle donner au parti conservateur fédéral la chance de prendre fermement le pouvoir pour le jeter ensuite à ses œuvres. Peut-être.

Mais il se trouve de véritables autonomistes pour s'inquiéter de ce silence soudain de M. Duplessis et de ses ministres. S'ils allaient faire la démonstration que leur autonomie était purement politique et qu'ils vont y renoncer maintenant que

Le ministre Comtois est optimiste

"Les conservateurs prendront 30 ou 40 sièges dans le Québec"

QUEBEC (PC) — Les conservateurs ont déclenché leur campagne électorale dans la forteresse libérale du pays en annonçant qu'ils gagneront 30 ou 40 des 75 sièges du Québec le 31 mars prochain.

Le ministre des Mines, M. Paul Comtois, qui portait la parole au cours du banquet offert au sénateur Mark Drouin, a précisé que cette prédiction est fondée sur les observations faites par le parti conservateur. Avant la dissolution, neuf conservateurs représentaient le Québec aux Communes.

Quelque 500 personnes occupaient samedi soir la salle paroissiale de l'église St-François d'Assise, dans la circonscription de Québec-Est où M. Drouin avait été élu en 1949 par le P.C. Louis Saint-Laurent.

Au cours du banquet, M. Camille Pouliot, ministre provincial de la Chasse et des Pêcheries, a annoncé qu'il fera campagne en Gaspésie en vue de faire élire au moins quatre conservateurs dans la péninsule. M. Pouliot a ajouté qu'il ne craignait pas de dire qu'il prenait part à la campagne fédérale.

Campagne électorale

"Et lorsque je dis prendre part, je ne veux pas dire prononcer quelques discours, mais travailler de toutes mes forces".

De son côté, le sénateur Drouin a rendu hommage au premier ministre Duplessis en qui il voit "un grand homme d'Etat qui a rendu les Canadiens français fiers de leur langue et de leur tradition, et leur a enseigné à ne redouter personne".

Ces déclarations constituent les plus récents indices qui donnent à penser que l'Union nationale appuiera le parti conservateur de toutes ses forces au cours de la campagne.

Il est improbable que le premier ministre Duplessis participe personnellement à la campagne. Il a souvent répété que son mandat est provincial.

M. Comtois, qui représentait M. Dielenbauer au dîner, a déclaré que le nombre des partisans conservateurs augmente constamment dans la province.

Les promesses

"Que se passe-t-il mes amis? Le peuple du Québec est prêt à voter pour un gouvernement qui a tenu ses promesses au cours de sa brève administration de huit mois... Il a veillé aux besoins des vieillards et des petites gens... Je suis convaincu que ces petites gens, ces personnes âgées le reconnaîtront quand viendra le moment de voter le 31 mars".

Le gouvernement conservateur, a poursuivi le ministre des Mines, a consacré des millions de dollars aux travaux publics et il est maintenant permis d'espérer que l'élan des affaires reprendra.

Le gouvernement conservateur, a-t-il ajouté, est disposé à traiter équitablement tous les groupes au Canada. M. Comtois est d'avis que le gouvernement, s'il est réélu, acceptera d'imprimer dans les deux langues tous les chèques fédéraux. Déjà, il a été décidé d'adopter un système de traduction simultanée aux Communes.

Au cours de quelques récents mois, le gouvernement conservateur a dû faire face aux critiques sans fin de l'opposition libérale, mais il a néanmoins réussi à faire adopter ses mesures de sécurité sociale et de dégrèvement d'impôt.

Motion de M. Pearson

La première motion soumise par M. Lester Pearson, en sa qualité de chef du parti libéral, a été M. Comtois, a causé un grand étonnement. En définitive, a-t-il souligné, cette motion invitait le gouvernement conservateur à démissionner en faveur du parti libéral.

Le ministre a prononcé le nom de M. Pearson à la française, pour produire l'effet attendu: "Monsieur Pearson". Du reste, dans les milieux conservateurs de Québec, la plaisanterie qui circule ces jours-ci s'annonce ainsi: "Monsieur St-Laurent a été remplacé par Monsieur Pearson".

Au cours de la précédente campagne électorale, a dit M. Comtois, les libéraux ont soulevé des questions de race et de religion contre les conservateurs. Mais au cours de leur congrès, ils ont élu un anglo-protestant plutôt qu'un catholique français par sa mère, M. Paul Martin, l'ancien ministre de la Santé nationale.

Au cours de la présente campagne, a-t-il poursuivi, le Québec

ce sont des amis politiques qui sont installés à Ottawa?

M. Onésime Gagnon, ancien ministre de M. Duplessis, n'a-t-il pas appuyé à Ottawa de 1930 à 1934 les lois centralisatrices de M. Bennett?

Après la victoire conservatrice du 10 juin dernier le Devoir écrivait que nous aurions l'occasion de juger de la sincérité des attitudes autonomistes de M. Duplessis. C'est commencé.

renoncera au sentiment et votera en faveur des conservateurs.

"Le Québec va montrer que cette province n'est pas plus bête qu'une autre!"

Le sénateur Drouin

Pour sa part, le sénateur Drouin a déclaré que le changement de gouvernement à Ottawa a permis aux Canadiens français de guérir de leur complexe d'infériorité lorsqu'ils ont connaissance avec les représentants officiels du gouvernement dans la capitale fédérale.

Aucun gouvernement ne s'est montré plus enthousiaste à l'égard du bilinguisme que l'administration conservatrice.

"On a soutenu que les conservateurs étaient anti-catholiques, qu'ils forceraient nos écoles à retirer les crucifix des écoles. "Ils sont encore là, comme vous le savez tous..."

En quelques mois, le gouvernement a accompli des choses qui justifient la confiance que le Québec peut mettre dans l'administration conservatrice.

"Quant à M. Pearson, a-t-il dit, il semble voué à devenir le La-palme fédéral."

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Le pouvoir, important avantage des conservateurs sur les trois autres partis

OTTAWA (PC) — Dans une campagne électorale, le parti au pouvoir possède un important avantage sur ses adversaires: c'est lui en effet qui tient les cordons de la bourse.

Pour cette raison, les libéraux, les sociaux-démocrates et les créditistes n'auront certes pas la partie facile et devront s'ingénier à trouver les moyens de combattre quelques-unes des promesses électorales des conservateurs, notamment dans le domaine des travaux publics, au cours de la campagne déjà amorcée en prévision de l'élection générale du 31 mars.

Quelques politiciens fédéraux — et il ne s'agit pas uniquement de conservateurs — sont d'avis que le gouvernement a fait preuve d'une excellente stratégie en s'abstenant de présenter avant la dissolution du Parlement un budget ou un exposé des prévisions budgétaires pour l'année financière 1958-59 commençant le 1er avril.

Ainsi, le gouvernement n'est gêné par aucune des restrictions que pourrait entraîner un budget dans la poursuite de sa campagne électorale.

Prestations

Avant l'élection générale du 10 juin, 1957, l'ancien gouvernement libéral avait présenté un budget officiel et un programme détaillé de dépenses pour l'année financière 1957-58.

Ce budget comprenait, entre autres choses, une hausse mensuelle de \$6 au chapitre de la pension à la vieillesse qui portait les prestations individuelles à \$46, un montant carrément insuffisant de l'avis de nombreux électeurs.

Au cours de la campagne qui suivit, le parti social-démocratique promit de porter ce montant à \$75, soit une hausse de \$29 de l'allocation accordée par les libéraux, et le Crédit Social se faisait fort de le porter à \$100. Les conservateurs, sans prendre d'engagement spécifique, se disaient prêts à faire mieux.

Les libéraux ne pouvaient promettre davantage et n'en firent rien d'ailleurs: ils étaient liés par le budget qu'ils venaient tout juste de présenter et durent se

Embarras

Il va de soi que les promesses électorales peuvent devenir embarrassantes dans certains cas.

Au cours de la dernière session du Parlement, les libéraux avaient constamment en leur possession un livre à couverture rouge — à peu près de la dimension des catalogues fournis par les grands magasins à rayons pour les commandes postales — qu'ils consultaient fréquemment et qui, disaient-ils, contenait la liste complète des promesses électorales faites par les conservateurs au cours de la campagne de 1957.

Par contre, les conservateurs soutiennent qu'ils ont respecté tous leurs engagements envers l'électorat avant la dissolution du Parlement.

Les libéraux ont défilé constamment le gouvernement de "gaspillage" et les extravagances" comme il s'y était engagé durant la campagne. Au point où en sont les choses, les conservateurs ont augmenté les dépenses plutôt que de les diminuer.

ALLEMAGNE OCCIDENTALE : réorganisation de la politique de défense et création d'une garde territoriale

BONN — Le ministre de la défense, F. J. Strauss, a déclaré au cours d'une conférence de presse, samedi matin, qu'il présentera sous peu au parlement, un important amendement à l'actuelle loi sur la conscription. En vertu de cet amendement, la formule actuelle sera profondément modifiée par la création, notamment, d'une garde territoriale. En vertu de la loi actuelle, tous les Allemands mâles, âgés de 19 à 45 ans, sont passibles d'appel pour service d'un an dans les forces armées. En pratique, seuls les jeunes gens qui atteignent l'âge de 19 ans sont périodiquement appelés sous les drapeaux. L'amendement prévu donnerait aux conscrits le droit de choisir entre l'armée régulière et la nouvelle garde territoriale: le service dans cette dernière serait moins long que dans la première. Par contre, les jeunes qui feraient leur service dans la garde territoriale, seraient ensuite considérés comme réservistes et auraient à faire de temps à autre, de nouvelles périodes d'entraînement. On croit que la nouvelle garde territoriale aura des effectifs d'environ 16,000 hommes d'ici trois ans.

Cadeaux d'une rare Éléance...

Cristal de France
• DAUM • BACCARAT • LALIQUE

Dépliant illustré adressé gratuitement sur demande

au Petit Versailles

"Le Centre du Cristal de France"

930 RUE STE-CATHERINE EST — PL. 8210-8219

Allemagne orientale: victoire des "stalinien"

Ulbricht limoge trois leaders communistes, pour "libéralisme"

BERLIN — Apparemment menacé par la surdité opposée d'un certain nombre d'adversaires, le secrétaire général du parti communiste de l'Allemagne orientale a limogé trois de ses lieutenants, accusés de "déviationnisme de droite" c'est-à-dire d'un relatif libéralisme.

De Berlin-Est, on apprend que M. Ulbricht est sur le point de procéder à une vaste purge afin d'éliminer toute résistance à sa politique de type stalinien.

Les trois victimes sont: l'adjoint de M. Ulbricht, Karl Schirdewan, expulsé du comité central et du Politburo; Fred Oelsen, directeur politique du parti depuis fort longtemps, qui est expulsé du Politburo, et peut-être aussi du Comité central; ainsi que Ernest Wollweber, ancien directeur de la police secrète, qui est expulsé du comité central et accusé de négligence criminelle dans l'exercice de ses fonctions.

Le Kremlin, qui ne semble pas menacé par la popularité grandissante du mouvement d'opposition, a donné son appui complet à M. Ulbricht.

Un journal du parti annonçant en fin de semaine que le comité central, au cours d'une réunion secrète, avait entériné à l'unanimité les décisions.

On accuse en particulier Schirdewan et Wollweber d'avoir préconisé un assouplissement de la politique du parti en Allemagne de l'Est, dès octobre 1956, pendant la révolution hongroise.

A Bonn, le gouvernement de la République fédérale, a déclaré que cette purge fait suite à des querelles personnelles, et n'est pas l'expression de divergences d'ordre politique.



JAPON : des savants réussissent à provoquer la fusion thermonucléaire

TOKIO. — Un porte-parole de l'Université d'Osaka a annoncé samedi soir que des savants attachés à cette institution ont réussi à provoquer la fusion thermonucléaire, condition de l'eventuelle utilisation à des fins pacifiques de l'énergie nucléaire. On aurait réussi à obtenir une température de un million de degrés centigrades et à assurer la fusion thermonucléaire pendant quelques millièmes de seconde. Le docteur Fushimi, président de la commission sur l'énergie atomique à l'Académie des sciences du Japon, a d'autre part affirmé que les savants japonais avaient pu obtenir l'émission de cinq millions de neutrons pendant la réaction, ce qui est beaucoup mieux que les 3.000.000 de neutrons obtenus dans le Zeta des Britanniques. Les Japonais avaient construit un appareil beaucoup plus petit que Zeta et coûtant dix fois moins cher. Les dirigeants du centre japonais sont confiants d'atteindre bientôt les 5.000.000 de degrés.

ITALIE : pour la première fois, l'industrie emploie plus de gens que l'agriculture

ROME. — L'Italie vient de franchir une importante étape de son histoire économique. Pour la première fois, en effet, le nombre de personnes qui vivent de l'industrie est plus important que celui de celles qui gagnent leur vie dans le secteur agricole. Selon les statistiques publiées par le ministère du travail, le nombre de personnes ayant un emploi, était, à la fin de novembre dernier, de 18.923.000, dont 6.966.000 dans l'industrie et activités connexes (36,8%) et 6.314.000 dans l'agriculture, soit 36,4%. L'une des premières raisons de cette modification réside dans l'exode vers les centres urbains: le mouvement s'est amorcé dès le début du siècle et a pris une ampleur nouvelle depuis la fin de la 2e guerre mondiale. Ainsi qu'en 1911, on comptait 18 travailleurs agricoles pour 10 travailleurs industriels, le rapport est aujourd'hui, de 9 chez les premiers pour 10 chez les seconds. En dépit des avantages de la réforme agraire, la tendance à l'exode vers les villes se maintient. Le chômage tend cependant à reculer sensiblement depuis deux ans.

ETATS-UNIS: la Fédération des hommes de science réclame l'interdiction des essais atomiques

WASHINGTON. — Dans une déclaration solennelle, la Fédération des hommes de science des Etats-Unis a réclamé hier la mise au ban des expériences d'armes atomiques et nucléaires et l'accroissement de l'autorité des Nations-Unies comme mesures nécessaires à l'instauration de la paix mondiale. La fédération (qui groupe quelque 2.000 savants et ingénieurs de tous les domaines de la science) a notamment proposé: un accord international pour la cessation des expériences atomiques et nucléaires; la création d'un système international de contrôle, sous l'égide de l'ONU, afin d'assurer le respect de cet accord; la suppression du secret sur toutes les recherches en matière de projectiles, de satellites et de véhicules spatiaux, afin que ces innovations deviennent propriété commune à tous les hommes; l'accroissement de la puissance des Nations-Unies, particulièrement par la création d'un corps de police permanent.

GDE-BRETAGNE: l'accord sera placé sur la défense antissubmersible, dans le prochain budget de défense

LONDRES. — Selon des sources dignes de confiance, le gouvernement britannique a décidé de faire porter le plus clair de son effort défensif, au cours de la prochaine année, sur le renforcement de la résistance aux sous-marins ennemis. Le prochain livre blanc sur la défense, qui devrait être publié d'ici une semaine, révélera que le gouvernement entend que sa contribution en hommes, en argent et en matériel aux forces de l'OTAN, durant le prochain exercice, soit axée principalement sur la défense antissubmersible. Le prochain "livre blanc" mar-

(suite à la page 5)

Emile Thisdale
VETEMENTS ET ARTICLES POUR HOMMES
GERMAIN THISDALE 335 est, rue Ste-Catherine
propriétaire MONTREAL
AV. 8-6861

STUART AU BUREAU... SAVOUREZ UNE PETITE TARTE AU RESTAURANT... • BISCUITS • GATEAUX • TARTES

LE DEVOIR, MONTRÉAL, LUNDI, 10 FÉVRIER 1958

M. Diefenbaker et les provinces

Comme les chefs longtemps condamnés à l'opposition, M. Diefenbaker conserve au pouvoir les tactiques qui lui ont servi à y parvenir. Il n'accepte pas d'être réduit à la défensive. C'est lui qui harcèle l'adversaire.

L'élection fut annoncée il y a neuf jours. D'habitude la période qui suit est un temps mort où les partis fourbissent leurs armes. D'habitude aussi, les jeux sont déjà faits du côté ministériel. Il n'en est rien cette année.

D'abord M. Diefenbaker annonce que \$250 millions, consacrés aux travaux publics, stimuleront partout l'emploi. L'efficacité électorale de ces mesures semble plus évidente encore que leur efficacité contre le chômage. Elle ira progressant d'une province à l'autre, à mesure que M. Diefenbaker lui-même annoncera la nature des travaux entrepris.

Mais il n'y avait donc pas de chômage auparavant? La nécessité d'intervenir par des travaux publics n'a vraiment surgi qu'à l'instant où le premier ministre déclenchait des élections? M. Diefenbaker laisse ces pensées amères aux oppositions et aux quelques milliers d'électeurs qui prennent le temps de réfléchir: il table, lui, sur la joie du travail et des salaires retrouvés, même si travail et salaire doivent durer l'espace d'une élection.

C'est un premier coup de bélier. En voici un deuxième, à destination du Québec: le gouvernement fera installer aux Communes un système de traduction simultané. Et si cela ne suffit pas à faire oublier l'enterrement du bill sur le drapier canadien, M. Diefenbaker songerait à recoder "les chèques bilingues". Et de trois.

Nouvelle décision maintenant dans un autre secteur. Air-Canada possédait une sorte de monopole sur les circuits canadiens qu'on appelle transcontinentaux: le gouvernement précédait vouloir empêcher qu'on ne recommence avec l'avion l'erreur commise avec le rail en établissant deux réseaux parallèles. Le gouvernement actuel annonce qu'il brisera le monopole d'Air-Canada. La Gazette publie à cette occasion un titre admirable: *Private Airlines Please*, des compagnies privées se réjouissent. On s'en serait douté. Ainsi le parti au pouvoir pratique-t-il l'art de se faire, au bon moment, des amis pesants et riches.

Ce n'est pas assez? Qu'à cela ne tienne. M. Diefenbaker assure qu'il convoquera une conférence fédérale-municipale, pour étudier les problèmes financiers des municipalités.

Ainsi les promesses nous sifflent-elles aux oreilles. Les stratégies adverses en seront peut-être décontenancées. En tous cas, le pouvoir n'a pas endormi M. Diefenbaker.

Examinons ce qui nous touche de plus près. D'une part le gouvernement aurait décidé d'établir en Chambre un système de traduction simultané. Il songerait à installer la langue française sur tous les

chèques émis par le Trésor fédéral. De sorte que la langue française ferait deux pas en avant.

D'autre part, M. Diefenbaker promet à la Fédération canadienne des maires et des municipalités de convoquer après les élections une conférence fédérale-municipale. Cette conférence n'aurait aucun caractère officiel, et elle étudierait les problèmes financiers des municipalités canadiennes.

Ici encore M. Diefenbaker agit suivant des lignes tracées par le gouvernement Saint-Laurent. D'un côté il accorde aux Canadiens français, sur le plan fédéral, une reconnaissance plus réelle de leur langue. De l'autre côté il menace l'autonomie provinciale.

L'idée d'une conférence fédérale-municipale peut sembler anodine et même sympathique. En réalité elle va directement contre l'esprit de la constitution.

Les municipalités relèvent des États provinciaux, non de l'État central. C'est l'État provincial qui les crée, qui légifère à leur sujet, qui délègue leurs ressources fiscales, qui peut même les supprimer. Qu'Ottawa entre avec elles en conversations directes, et il n'est plus dans son rôle.

M. Diefenbaker connaît l'objection. Il tente d'y répondre par avance en parlant d'une conférence "dépouillée de tout caractère officiel". C'est jouer sur les mots: une conférence convoquée par Ottawa et mettant les municipalités canadiennes en cause aura nécessairement un caractère officiel. M. Diefenbaker veut causer avec les filles mineures sans convoquer les parents: cette anomalie trahit-elle la mesure de son autonomisme? Sauf erreur, aux époques les plus centralisatrices, M. King n'avait pas osé en faire autant.

Voulez-vous un exemple plus clair? L'enseignement relève des provinces: il a pourtant des besoins financiers. Alors imaginez que M. Diefenbaker annonce son intention de convoquer les représentants des commissions scolaires: comment réagirions-nous? L'acte qu'il veut poser vis-à-vis des municipalités est de même ordre. C'est une négation pratique du pouvoir provincial dans un domaine qui relève exclusivement de ce dernier. C'est une grave entorse à l'autonomie des provinces.

M. Duplessis va sûrement protester, s'il ne l'a déjà fait. À l'époque libérale il suffisait de beaucoup moins pour provoquer, à juste titre, ses explosions de colère. Cette fois il ne peut pas ne pas condamner. Si par extraordinaire il s'en abstient, cela ouvrirait des perspectives inquiétantes sur la façon dont il défendra l'autonomie, advenant l'accès à Ottawa d'un gouvernement conservateur stable.

On souhaite vivement que M. Diefenbaker reprenne la promesse qu'il vient de faire, avec trop de légèreté, aux autorités municipales. Elle va contre l'essence de notre régime, et elle pourrait lui aliéner des amitiés jusqu'ici solides.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

La rencontre au "sommet"

La situation demeure confuse, mais à mesure que le temps passe, les chances d'une conférence de désarmement entre les chefs d'États des deux blocs paraissent de plus en plus faibles. Dans le moment, la question est réduite à un débat de propagande. Le président Eisenhower vient d'affirmer catégoriquement que le succès remporté par les États-Unis dans le lancement du satellite "L'Explorateur" ne saurait modifier les conditions exigées pour l'acceptation d'une conférence au sommet, c'est-à-dire une préparation satisfaisante qui donnerait à espérer que la rencontre puisse produire des fruits.

La principale différence qui résulte de la présence de l'Explorateur dans l'espace, quant à la question du désarmement, c'est que la proposition des États-Unis pour un contrôle international de l'espace, sous l'autorité des Nations-Unies, aura plus de poids. Lorsque M. Eisenhower avait proposé que le cosmos devienne une région de paix et non de combat, M. Khrouchchev avait répondu que le président voulait priver les Soviétiques d'une arme, la fusée intercontinentale, qu'ils sont les seuls à posséder. L'Explorateur démontre que l'avance soviétique est précaire, et que les États-Unis sont disposés à faire des concessions réelles pour le contrôle pacifique de l'espace.

Négociations préliminaires
C'est peut-être un effet du prestige restauré des États-Unis, que la déclaration des Soviétiques

liser l'espace sidéral pour des fins non pacifiques.

D'autre part, on peut croire que les Soviétiques ne demandent pas une conférence au sommet uniquement pour des fins de propagande, mais en vue de résultats déterminés. M. Khrouchchev a précisé qu'il souhaite un accord sur trois points: un pacte de non-agression; le désarmement nucléaire d'une zone en Europe centrale; l'interdiction des essais et de l'utilisation des armes nucléaires.

Les armes nucléaires

Si les sujets proposés de part et d'autre sont inacceptables à l'autre partie il est clair que la conférence est inutile. L'interdiction des essais nucléaires est inadmissible si elle n'est pas liée à une interdiction de fabriquer des bombes et à un contrôle international efficace de ces prohibitions. Quant à l'interdiction d'utiliser les bombes atomiques, l'Occident ne peut l'accepter que dans le cadre d'un désarmement général, car autrement c'est établir la supériorité des Soviétiques qui possèdent un avantage considérable sur le plan des armes classiques.

À défaut d'une interdiction de l'usage des armes nucléaires, les Soviétiques voudraient un moyen d'éloigner le danger de leur territoire et manoeuvrent pour

Un "plan de Colombo" en Afrique noire

Par André BLANCHET

(Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde)

L'offre soviétique d'une aide économique inconditionnelle aux nations afro-asiatiques, réitérée de façon tonitruante — encore qu'équivoque — à la récente conférence du Caire, ne pouvait être présentée par la presse que comme "un défi à l'Occident, et aux États-Unis en particulier". (New York Herald Tribune du 3 janvier).

Quelle portée attribuer à l'offre universelle de M. Khrushchev, en la supposant confirmée? Elle a beau ne s'assortir théoriquement d'aucune condition politique, on ne conçoit pas qu'elle puisse jouer, par exemple, en faveur de l'Union sud-africaine aussi longtemps que le gouvernement de Pretoria n'aurait pas renoncé à l'apartheid. D'autres motifs de discrimination s'imposent fatalement à l'U.R.S.S.

Imaginez-on, d'autre part, celle-ci prise au mot par tous les jeunes gouvernements d'Asie et d'Afrique, dont plus d'un, dans son inexpérience, risque de lui soumettre des demandes exorbitantes et de s'indigner d'un refus en vertu du principe avancé dernièrement par un ministre de l'A.E.F. à propos d'un ouvrage de 60 milliards réclamé à la France: "Qui veut doit pouvoir". Chaque pays n'exige-t-il pas une aide, comme l'Inde ou un port comme celui de Lattakia? De même, on voit assez mal le bloc soviétique exaucant le vœu du Ghana d'un barrage sur la Volta avant d'avoir offert à l'Égypte celui d'Assouan, toujours dans les limbes en dépit de promesses déjà anciennes.

Cette belle euphorie des délégués russes au Caire pourrait assez bien s'expliquer par le peu d'expérience que possèdent les dirigeants de l'Union soviétique quant aux conditions économiques et sociales rencontrées dans les pays tropicaux, et particulièrement en Afrique noire. Cette expérience qui manque à l'U.R.S.S. et dont les États-Unis eux-mêmes — à travers les missions du plan Marshall et du point IV — sont plus riches qu'elle, d'autres nations peuvent au contraire la mettre en œuvre avec les meilleures chances de succès: d'une part, celles qui exercent des responsabilités en Afrique, d'autre part, celles qui nées ou vont naître — de leur tutelle et de leur exemple.

Huit années de coopération technique en Afrique
Toutes celles-là savent ce que contient de vérité ce diagnostic du New York Herald Tribune, dans l'article cité plus haut: la principale méthode, et la plus difficile, pour contraindre le Caire, est de faire appel à une politique intelligente, surtout dans le domaine économique. Une joute oratoire n'aura pas de prise sur des gens affamés; ce qui

faire supprimer les bases militaires américaines installées près du Rideau de fer. D'où leur appui à la proposition polonaise pour le désarmement nucléaire d'une zone en Europe. Un tel accord serait avantageux pour la Russie. Car dans la mesure où elle devancerait les États-Unis dans la possession de la fusée intercontinentale, la grande puissance américaine serait impuissante à riposter, alors qu'avec ses bases actuelles de projectiles de portée intermédiaire, installées en Europe ou au Proche-Orient, elle peut tenir en respect l'éventuelle arme absolue.

De même le retrait des troupes étrangères de l'Europe favoriserait l'armée rouge, qui resterait près de l'Europe en territoire soviétique alors que les troupes américaines devraient passer l'Atlantique. Les membres européens de l'O.T.A.N. seraient exposés à une agression.

Un pacte de non-agression est-il plus acceptable? En théorie, cela ne fait pas de doute; mais sur le plan politique ce n'est pas aussi simple. Lord Russell vient de suggérer une déclaration Moscou-Washington par laquelle chacun des deux pays s'engagerait à ne pas tenter de répandre ses principes par la force. À cela, M. Dulles vient de répondre pertinemment que les États-Unis n'ont jamais eu recours à la force pour répandre ou défendre leurs idées et n'ont pas à y renoncer, mais que l'Union soviétique a souvent eu recours à la force pour imposer et maintenir le communisme dans plusieurs pays, notamment en Hongrie. Un tel pacte est inacceptable s'il a pour signification de confirmer la situation présente de l'Europe orientale.

À défaut d'un accord de désarmement de quelque envergure, qui est impossible tant que les Soviétiques n'accepteront pas des contrôles efficaces, l'on pourrait peut-être s'entendre sur des points plus limités. M. Khrouchchev a préconisé cette méthode d'approche, et c'est à peu près tout ce qu'on peut espérer pour le prochain avenir, pourvu que les Soviétiques souhaitent tirer de ces débats autre chose que de la propagande.

P. S.

Les pantins



le feraient les Russes, à en croire du moins leurs promesses du Caire.

Conférence à Accra

Préparée à Londres dès juillet 1957 entre fonctionnaires des huit États membres de la C.C.T.A., cette fondation africaine d'aide mutuelle sera mise au point, pense-t-on, lors d'une session extraordinaire de la commission, qui se tiendrait à Accra le mois prochain sur l'invitation du Dr N. Krumah. Le premier ministre du Ghana a des leçons à tirer de l'expérience d'une très grande sympathie à cette initiative, dont il tint à entretenir ses collègues à la conférence du Commonwealth en juillet dernier.

À cette session extraordinaire devraient être invités d'autres pays africains inclus dans l'aire géographique de la C.C.T.A. mais non membres de celle-ci: le Soudan, l'Éthiopie, la Somalie italienne. Comme la fondation elle-même, cette réunion constitutive sera en outre ouverte à toutes les nations qui ont déjà fait connaître leur intérêt pour cette entreprise de développement africain, et parmi lesquelles on croit pouvoir compter l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, l'Italie, le Canada et peut-être les États-Unis.

On prévoit aussi la présence de certaines institutions spécialisées des Nations unies, avec lesquelles la C.C.T.A. s'est d'ailleurs associée dans le passé pour l'organisation de stages conjoints, notamment la F.A.O. et l'Organisation mondiale de la santé (stages bilingues franco-anglais pour valoir précisément servir de modèles à ceux qui fonctionneraient dans le cadre du "plan de Colombo" africain).

Un secrétariat sera sans doute créé, qui n'aura besoin que de quelques rouages pour mettre en œuvre les services échangés. Sait-on que les frais de coordination du plan de Colombo, à couvrir par seize pays, atteignent pas un total de 50 millions de francs par an? Puisque l'appareil de son homologues africain — qui abandonnera évidemment cette dénomination par trop asiatique — n'aura jamais plus lourd, tout en se révélant aussi efficace!

Si le département d'État pouvait évaluer à plus de deux mille l'effectif des techniciens envoyés par le bloc soviétique pendant le premier semestre de 1957 dans dix-neuf pays sous-développés, le nombre de ceux que ferait circuler le fonds d'assistance envisagé pour l'Afrique noire ne devrait pas se révéler tellement inférieur à partir du moment où toutes les grandes puissances industrielles de l'Occident prendraient à cœur d'en faire une réussite.

L'ACTUALITÉ

Si la mer bouillait

J'imagine que tous les profanes sont comme moi et qu'ils s'émerveillent en conscience des révélation thermodynamiques. Ce sont les images qui frappent l'imagination, et le monde entier se sent sensible à l'équivalence de vingt litres d'eau de mer avec dix tonnes de charbon.

Avec l'eau d'un simple arrosoir, puisée dans le golfe de Gascogne, chauffer mon appartement tout l'hiver, quel rêve!

Vous allez voir qu'on va en profiter pour faire monter le prix des locations au bord de la mer cet été, et j'attends l'affiche qui annoncera: "La plage la plus riche en deutérium de toute la côte".

Si l'idée vous semble cocasse, j'en suis fort heureux, car ce qui me paraît le plus important dans les récentes découvertes c'est qu'elles annoncent l'ère où les sources d'énergie et de l'existence ne seront plus entre les mains de quelques-uns, où la collectivité tout entière possèdera le gage et le moyen de sa survie.

Cette fois les grippes-sous ont trouvé plus fort qu'eux, et leurs mains ne seront pas assez grandes pour que la mer puisse tenir dedans.

Robert ESCARFIT
(Le Monde)

Les "épithètes verbaux" du P. Baillargeon

"Papa, doit-on dire épithètes verbaux ou épithètes verbales?" C'est ma fillette de douze ans qui me pose cette colle. J'hésite un moment, et je réponds: "Il faut dire verbales, mon enfant, car épithète est un nom féminin. Ouvre ton dictionnaire..."

"Alors", reprend Marcelle, "pourquoi le P. Baillargeon, dans son livre, écrit-il: épithètes verbaux? Regarde ici, à la page 234."

Je regarde, à l'endroit indiqué de la "Littérature Canadienne Française", et je lis en effet: "Il (Damase Poivin) a écrit ensuite méthodiquement chacun de ces éléments par des épithètes verbaux..."

C'est l'auteur lui-même qui met en italiques sa stupéfiante ignorance de la grammaire. Tout comme, à la page 84, il fait de l'abbé Baillargeon, longtemps professeur au Collège de Joliette, un "vivant ultramontain de Nicollet".

Le P. Baillargeon a beaucoup d'aplomb. S'il y joignait un peu de ce qu'il s'appelle "la science du doute"!

Georges THIBAUT

Lettres au "DEVOIR"

Les jeunes chômeurs

M. André Laurendeau,
Le Devoir.

Cher monsieur,

Recevez toutes mes félicitations pour votre éditorial du 30 janvier. Il était enfin temps qu'un journaliste de valeur pousse ses commentaires sur la situation des chômeurs en bas de trente ans. Car il s'agit vraiment d'un problème permanent dont aucun organisme gouvernemental ou privé n'a encore trouvé la solution. Ce problème devient plus aigu chaque hiver. Certains hivers il devient particulièrement criant. Qu'on se souvienne de 1946, 1950 et 1955. Cette année il faut remonter à l'avant-guerre et à la dernière grande crise pour établir une comparaison approchée. Il faut bien en venir à la conclusion que le Canada, pays jeune, riche, dynamique et prometteur quant à l'avenir, connaît dans le domaine social du travail et du placement de ses travailleurs, jeunes et moins jeunes, une situation plus lamentable que celle de certains pays pauvres d'Europe. Les causes? L'inertie des divers gouvernements. L'apathie de l'entreprise privée. La routine paperassière de nos bureaucraties du soldisant. Service national de placement. Quand les hauts fonctionnaires de la Commission d'assurance-chômage proclament que leur commission doit fonctionner sur les mêmes bases qu'une compagnie privée, i.e. accumuler des millions en vue d'un fonds de réserve, il n'est pas surprenant que le problème du placement des travailleurs soit relégué au dernier plan.

Au fond, il faut finir par en prendre son parti. Malgré toutes les déclarations ronflantes de nos moins ronflants personnalités, il reste un fait que dans notre société capitaliste la permission au travail est un privilège accordé et non un droit réel.

Gilles LEFÈVRE

Les journaux obscènes

Monsieur le directeur,

Bien que je sois un vendeur de journaux et revues, j'approuve la campagne qui se fait contre les journaux obscènes. Je lis toujours avec intérêt vos articles sur le sujet (je ne vous approuve pas toujours sur le reste, mais là n'est pas la question). Mon opinion personnelle, c'est que ces journaux-là sont un avilissement de notre race. Comme la crainte est le commencement de la sagesse, les autres journaux seront à l'avenir plus prudents.

La semaine dernière, j'appela à Saint-Hyacinthe, chez un dépositaire, pour lui demander ce qu'il avait fait. On m'a répondu: on attend. Je lui ai dit: vous attendez quoi?... La loi, je suppose, comme si pour bien faire il fallait attendre la police à nos trousses.

Pour ma part, quand même je serais le seul à agir de la façon présente, je ne changerais pas mes convictions.

Bien à vous,

Albert MARIER

Veaux mangés...

Monsieur le Directeur,

Je ne conteste pas aux chroniqueurs le droit d'évoquer un chauffeur de taxi, un Frère ou une ménagère de curé et encore moins celui de mordre dans une tranche de veau; car après tout les chroniqueurs ont le droit de vivre et par conséquent de... manger. Et même jusqu'à hier je ne comprenais rien à la réaction de ceux qui n'étaient pas personnellement en cause se défendaient. Mais hier, grâce à un veau (sait-on toujours d'où vient la grâce?) j'ai compris qu'on ne puisse s'empêcher de s'intégrer à la communauté, de dresser l'oreille si l'on entend prononcer le nom de sa catégorie: veau si l'on est veau, cathédrale si l'on est cathédrale, etc., etc. et cela même si l'on fait exception à la règle, si on n'est pas du tout personnellement concerné. Je ne dis pas que ce soit logique, je dis que c'est ainsi.

Mais il ne faudrait pas que les chroniqueurs se sentent visés ni qu'ils réagissent, car "il me paraît évident que diable..." que je parle ici au singulier. Et puis je n'accable aucunement le chroniqueur au singulier; au contraire, je trouve qu'il a du métier, des lettres et de la... candeur à revendiquer. Je veux simplement lui répondre au nom de tous les veaux: "Oui, Monsieur, quand vous mordez dans une tranche d'un des nôtres, nous nous sentons mangés. Libre à vous maintenant de nous arranger à la sauce que vous voudrez. N'oubliez pas surtout de nous prendre avec un grain de sel, si vous ne voulez pas mourir avec un troupeau sur l'estomac."

LES VEAUX INCORPORÉS,
par Roland Major Charbonneau,
Secrétaire.

Félicitations

M. le Dr Raoul Poulin,
député indépendant de Beauce.

Monsieur le docteur Raoul Poulin, Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour votre magnifique travail concernant les chèques bilingues à utiliser par le gouvernement du Canada.

Un homme qui lutte avec persévérance pour un principe est un homme puissant. Votre persévérance et votre ténacité ont été récompensées à leurs mérites.

Donc, félicitations sincères.

J. CHEVALIER,
Courtier, Montréal-Sud.

Les broyeurs de noir

Monsieur le directeur,

Comme tant d'autres, j'en ai assez de toute cette noirceur qu'on projette sur nos écrans de T.V. et je demande, pour le dire, quelques lignes de votre journal. Quand je pense en effet, qu'on affiche des milliers de dollars à la production d'insanités d'images, ça me fait mal au cœur. Au théâtre, qu'on monte une pièce étrange ou une pièce canadienne, il faut qu'elle soit noire. Pour le cinéma, on choisit des films pour le moins gris. Et ce n'est pas tout, il faut même que le ballet soit à décor de poubelles et de fond de cours dans lequel évoluent des danseurs en guenilles et à l'air mitonné. Le tout est non seulement malsain mais du plus grand ridicule — et c'est, sur ce point que j'insiste — malsain pour les jeunes et les infimement nombreux adultes "retardés" et ridicules pour les gens équilibrés.

Quand un petit collégien atteint 17-19 ans, il se croit devenu un homme mûr qui doit bannir le rêve de sa vie.

(Suite à la page 7)

*"phonez-nous . . . il nous fait
tous jours plaisir de vous servir.*

 **LA COMPAGNIE DE
TÉLÉPHONE BELL
DU CANADA**

*Demandez notre brochure
de 24 pages,
"COUP D'ŒIL SUR VOUS"*

L'industrie du bois fête les 60 ans de son association

C'est en 1907 que la Canadian Lumbermen's Association devient officiellement l'association nationale des exploitants forestiers. Les deux premiers membres de la C.L.A. furent M. John R. Booth et le sénateur W. C. Edwards, deux noms qui ont été identifiés aux beaux jours de l'industrie du bois d'œuvre. Le 23 mars 1926 débuta la lente évolution qui devait faire de la C.L.A. ce qu'elle est aujourd'hui. Ce jour-là, les manufacturiers de pin blanc fondèrent officiellement le White Pine Bureau.

La C.L.A. reçut ses lettres patentes le 27 janvier 1931, en vertu de la Loi des Statuts Révisés de 1927. Le point essentiel de la charte spécifiait que la C.L.A. était destinée à "promouvoir les intérêts et protéger les droits des exploitants forestiers ou de ceux qui s'adonnaient à la fabrication, la vente ou la distribution du bois d'œuvre."

Puis, en 1932, au pire moment de la dépression, l'association réussit à faire accepter le bois d'œuvre canadien en franchise au Royaume-Uni, avec une priorité ad valorem de 10 pour cent sur les pays étrangers. Durant toute la dépression, le groupe eut des représentants à Washington.

De petits groupes se sont formés au sein de l'association-mère. L'un d'eux fut le White Pine

Bureau. On procéda tout d'abord à la standardisation de la classification du bois d'œuvre. Une règle uniforme mit fin à la confusion du début, tant et si bien qu'elle fut reconnue non seulement par tout le Canada, mais même sur le plan international.

Au cours de cette période d'essai, le commerce du pin blanc n'eut pas à subir d'aussi fortes baisses de prix que les autres branches de l'industrie. On avait établi un précédent qui excitait l'envie des autres groupes de l'industrie.

Le Hardwood Bureau, qui avait existé plusieurs années auparavant, fut réorganisé sous la présidence de M. A. F. Cooper, de la Standard Chemical Co. Une demande d'affiliation au White Pine Bureau fut faite, d'abord acceptée et ratifiée par l'association-mère.

La Lumber and Timber Association of Ontario, fondée uniquement pour faire changer les règlements de la ville de Toronto relativement aux maisons en bois et pour éviter de nouveaux embarras, se trouva à un moment donné, peu après sa fondation, en face de difficultés financières insurmontables. Elle décida de se fusionner au White Pine Bureau et au Canadian Hardwood Bureau. Lorsque la C.L.A. fut réorganisée quelques années plus tard, la Lumber and Timber Association of Ontario porta le nom de Lumber Distribution Bureau de la C.L.A. Par la suite, elle fut divisée en trois organismes connus sous les noms de Wholesale and Export Bureau, Retail Lumber Bureau et Woodworkers' Bureau.

La réorganisation

Pendant les années de dépression, toutes les branches de l'industrie subirent un rude coup. L'association-mère, la C.L.A., éprouvait des difficultés financières et dut faire appel aux bureaux autonomes pour assurer sa survivance. La dépression avait jeté le désarroi dans l'industrie. Le géant d'hier s'avouait vaincu. C'est alors qu'un groupe d'hommes prévoyants, tous membres actifs de l'association, furent saisis de la situation et convinrent qu'il fallait agir sans tarder. C'est à ce moment stratégique que le congrès annuel de la C.L.A. fut convoqué, en 1941, pour faire un inventaire des ressources disponibles.

On rechercha tout d'abord les sages conseils du White Pine Bureau, l'un des organismes qui avaient connu la plus grande mesure de succès dans l'est du Canada. Le point culminant de cette étude suggéra une réorganisation efficace de l'association nationale des exploitants forestiers, de même qu'une campagne active de recrutement de nouveaux membres. On préconisa aussi des efforts incessants pour conserver les marchés déjà existants et pour obtenir de nouveaux débouchés. On attribua les revers de l'industrie à cinq causes principales à savoir:

à 38 à un certain moment des années de dépression, augmenta à plus d'un milliard dans l'espace de quelques années. De nouveaux bureaux furent ouverts dans les villes de Toronto et de Québec, comme succursales du bureau-chef que l'on avait jugé sage d'établir à Ottawa même.

Les services de l'association se multiplièrent à mesure que le nombre des membres devint plus considérable. On établit des services d'inventaire pour toutes les essences sous la direction des divers bureaux. Le service de classification prit plus d'ampleur et permit à l'association, non seulement de renseigner les moulins sur la classification de leurs essences, mais aussi d'organiser l'inspection des scieries. Le service d'inspection reçut le pouvoir d'émettre des certificats d'expédition et de faire des remises dans les cas de ré-inspection.

La revue TIMBER of Canada joua un rôle de premier plan dans la réorganisation. TIMBER vit le jour en septembre 1940 et arriva aux bureaux des hommes d'affaires à un moment fatidique. On put trouver dans ses pages une analyse soignée de l'industrie qui ne tarda pas à faire autorité. On y trouvait, de mois en mois, des renseignements sur les progrès de la réorganisation. C'était une lourde tâche pour cette jeune publication. Elle répondait à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps et elle sut être à la hauteur de la situation.

En plus des tâches ardues que dictait le patriotisme, il fallait en même temps voir au bon fonctionnement de l'association. Une partie du travail était reliée à l'effort de guerre, mais il fallait tout de même disposer de la routine quotidienne.

L'association s'est occupée activement de protéger les intérêts des exploitants forestiers dans la préparation des plans et devis des logements du temps de guerre et dans divers autres projets des autres départements du gouvernement. A un moment donné, l'industrie de la construction fut en péril par suite de l'établissement de la Corporation des Logements en Temps de Guerre. La C.L.A. fit tant et si bien que le gouvernement convint de laisser entre les mains de l'entreprise privée toute construction qui ne relevait pas directement du domaine du gouvernement.

(Suite à la page 7)

Programme du cinquantième congrès annuel de la C.L.A.

- LUNDI, 10 FEVRIER:**
- 8h.00 a.m. Enregistrement — Salon F. Mezzanine.
 - 9h.30 a.m. Cérémonies d'ouverture de l'exposition de bois d'œuvre par quatre ministres de la Couronne. — L'hon. J.-S. Bourque, Québec; l'hon. Clare Macleod, Ontario; l'hon. Norman Buchanan, N.B.; l'hon. R. C. Levy, Nlle-Ecosse.
 - 10h.00 a.m. Réunion générale, salons C, D, E, Mezzanine. — Allocution du président, M. R. H. Robinson, Ottawa Valley Lumber Co. Ltd., Montréal, P.Q. — Présentation du nouveau secrétaire-gérant, M. G. E. Bell. — Rapport annuel de la C.L.A. — M. Arthur Jones, représentant de la C.L.A. — M. H. E. Thompson, ingénieur. — L'amélioration aux logements au Canada. — M. Norman Debois, secrétaire exécutif de l'Operation Home Improvement. — Souhaits des associations-sœurs. — Bienvenue aux représentants gouvernementaux.
 - 1h.00 p.m. — Lunch — Salle de bal, 9e étage. — Invité d'honneur — Son Honneur le Maire de Montréal, l'hon. Sarto Fournier.
 - 3h.00 p.m. Forum français — Salons C, D, E, Mezzanine. — Président: M. Lorne Power, L. G. Power Sawmills Ltd., Gifford, P.Q.
 - 3h.30 p.m. — Le "Fashion-ten" des Dames — Salle Champlain, 9e étage. — La maison T. Eaton Co. Ltd. a gracieusement consenti à ce que sa directrice de modes donne une allocation.
 - 4h.30 p.m. — Réunion du Canadian Spruce Bureau — Salon B, Mezzanine. — Président: M. A. C. Merwin, Pineland Timber Co. Ltd., Sudbury, Ont. — Réunion intime du White Pine Bureau, Salon K, 10e étage. — Président: M. A. G. Muirhead, Gillies Bros & Co. Ltd., Brantford, Ont. — Réunion de la section des bois durs à parquet, salon I, 10e étage. — Président: M. L. S. Bradbury, Knight Manufacturing and Lumber Co. Ltd., Meaford, Ont.
 - 6h.00 p.m. — Réunion des directeurs, Salon L, 10e étage.
 - 7h.00 p.m. — Réception et dîner des directeurs, Britany Room, 9e étage. (Pour les directeurs et certains invités).
- MARDI, 11 FEVRIER:**
- 8h.15 a.m. — Petit déjeuner pour les membres du Woodworkers' Bureau, 10e étage. — Prés.: M. Warren Nicholson, A. S. Nicholson & Son Ltd., Burlington, Ont.
 - 9h.00 a.m. — Enregistrement, Salon F, Mezzanine.
 - 10.00 a.m. — Réunion du Canadian Hardwood Bureau, Salon C, D, E, Mezzanine. — Prés.: M. J. M. Hawkins, J. M. Hawkins Lumber Co. Ltd., Toronto, Ont. — Réunion du Wholesale & Export Bureau, Salon B, Mezzanine. — Prés.: M. R. Head, R. Head Company Ltd., Toronto, Ont.
 - 1h.00 p.m. — Luncheon — Salle de bal, 9e étage. — Orateur invité: M. H. G. Norman, président du Montreal Stock Exchange.
 - 3h.00 — Réunion du Retail Lumber Bureau, Salon B, Mezzanine. — Prés.: M. L. Paul Bock, L. Villeneuve & Cie, Ltée, Montréal, P.Q.
 - 3h.45 p.m. — Forum de la mise sur le marché, Salon C, D, E, Mezzanine. — Prés.: M. F. Overend, The Peterborough Lumber Co. Ltd., Peterborough, Ont. — Membres: M. R. Laidlaw, R. Laidlaw Lumber Co. Ltd., Toronto, Ont.; M. K. Foreman, E. M. Ball Ltd., Montréal, P.Q.; M. M. Stephenson, Fraser Companies Ltd., Edmonton, N.B.; M. Overend a eu recours à des membres de l'industrie pour former le groupe qui dirigera la discussion.
 - 7h.00 p.m. — Dîner-dansant, Salle de bal, 9e étage (Députés et invités).
- MERCREDI, 12 FEVRIER:**
- 9h.45 a.m. — Comité des Résolutions, Salon A, Mezzanine.
 - 10h.00 a.m. — Forum des manufacturiers, Salon C, D, E, Mezzanine. — Prés.: M. Brodie Gillies, Gillies Bros & Co. Ltd., Brantford, Ont. — Membres: M. J. W. Church, ingénieur en chef, Preston Machinery Co., Preston, Ont.; M. K. O. Ross, Ross Lumber Ltd., Tee Lake, P.Q.; M. H. E. Calvert, président, Calvert Machine Service, Boring, Oregon, E.U. — Sujets: Les aspects pratiques du sciage précis: Des méthodes de débitage; Du coût des réparations et des pièces de rechange; Des tendances techniques dans le domaine de la scierie.
 - 12h.00 p.m. — Rapport du comité des résolutions, Salons C, D, E, Mezzanine. — Prés.: M. J. W. McNutt, Win Milne & Sons Ltd., Temagami, Ont.
 - 12h.10 p.m. — Clôture — Mot du président, Salons C, D, E, Mezzanine.



SPECIALISTES
en
ASSURANCES
sur
BOIS

FELICITATIONS et REMERCIEMENTS
à nos amis
MARCHANDS DE BOIS

MEILLEURS VOEUX
pour le succès de leur congrès

276 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL

Nos hommages

Il nous fait plaisir d'offrir, nos hommages et nos meilleurs vœux de succès à tous les délégués de la

Canadian Lumbermen's Association

réunis à Montréal à l'occasion de leur 50ième congrès annuel

Ralph B. Hunt & Co. Limited

Distributeurs en gros de contre-plaqué
Planches murales

UNE VISITE A NOS ENTREPOTS
EST TOUJOURS BIENVENUE

BUREAU DES VENTES ET ENTREPOTS

225 Chabanel ouest, Montréal DU. 1-1851
1229, rue Sainte-Julie, Trois-Rivières

Nous souhaitons
la
BIENVENUE
aux
délégués du 50e congrès de la
CANADIAN LUMBERMEN'S ASSOCIATION
et les invitons
ainsi que leurs épouses
à
**VENIR VISITER
NOS MAGASINS**



865 est, rue Ste-Catherine MONTREAL

Succursale magasin pour hommes
HOTEL WINDSOR

Bienvenue à Montréal

Nous souhaitons une cordiale bienvenue
à tous les délégués de la

CANADIAN LUMBERMEN'S ASSOCIATION

REUNIS A MONTREAL POUR LEUR
50e CONGRES ANNUEL



Bock & Tetreau Limitée

BUREAUX et ENTREPOTS:
2601, Côte-de-Liesse Casier Postal 53
(Crémazie Ouest) Station O

RE. 7-1151
MONTREAL 9

Meilleurs vœux de succès à tous les délégués de la **CANADIAN LUMBERMEN'S ASSOCIATION**

J.-B. DUBÉ Limitée

Manufacturier de bois dur et de pin

6,000, rue Lemay MONTREAL CL. 5-2409

Avec les compliments de

Pierre Michaud Lumber Company Ltd.

SPECIALITE: Epinette de l'Est et de la Colombie

5925, Ave Monkland, Suite 104 HU. 1-5672
MONTREAL

Bienvenue aux délégués par le prés. R. H. Robinson

"Nous célébrons cette année notre cinquantième congrès annuel. Pour une association comme la nôtre, 50 années d'existence dans un jeune pays comme le Canada est quelque chose dont l'industrie du bois peut s'enorgueillir, à juste titre."

"Au cours de son existence, la Canadian Lumbermen's Association a joué de l'estime et du respect de tous. Deux premiers ministres, Sir Wilfrid Laurier et le très honorable Louis Saint-Laurent, ont porté la parole à nos assemblées annuelles. Nous avons compté parmi nos orateurs de circonstance de nombreux ministres d'Etat, des premiers ministres provinciaux, des diplomates, des économistes de renom et des hommes d'affaires avertis. Si l'on peut dire que le passé est garant de l'avenir et si l'industrie du bois d'œuvre du pays fait preuve de la même perspicacité et de la même clairvoyance, les milliers d'exploitants forestiers canadiens peuvent envisager l'avenir avec confiance."

"Nous aurons encore l'occasion durant ces trois jours de congrès de jeter un coup d'oeil sur l'année qui vient de s'écouler, de la comparer avec les années qui ont précédé et de se rendre compte de ce que nous réserve un avenir immédiat. Mais pour accomplir un travail en profondeur nous aurons besoin des idées et des opinions des uns et des autres et nous espérons bien que les délégués venus de tous les coins du pays et des Etats Nord-Est des Etats-Unis n'hésiteront pas à participer activement à nos délibérations."

"A tous les délégués nous souhaitons donc la plus cordiale bienvenue. Ce sera pour vos directeurs la meilleure façon de préparer des résolutions franchement représentatives de l'industrie du bois d'œuvre."

R. H. ROBINSON

Meilleurs Vœux aux membres de la

CANADIAN LUMBERMEN'S ASSOCIATION

à l'occasion de leur 50e congrès annuel

Banque Canadienne Nationale

587 bureaux au Canada

L'industrie du bois fête le...

(Suite de la page 6)

L'après-guerre

Avec la fin des hostilités, l'industrie entra dans une nouvelle période difficile. La transition de la guerre à la paix amena de graves problèmes. L'abolition progressive du contrôle des prix libéra l'industrie canadienne de l'économie dirigée. Un marché complexe et bien différent de celui d'avant-guerre s'offrit aux exploitants forestiers. Le marché potentiel des États du nord-est américain que les officiers de l'association avaient prévu plusieurs années auparavant devint un champ d'action des plus fertiles. Le travail de préparation qu'on y avait déjà fait amena une demande formidable qui accapara tout ce que l'industrie canadienne pouvait produire. Mais l'histoire se répéta et une brève régression se produisit. Grâce à l'expérience acquise au cours de son analyse de l'industrie et de l'initiative qu'elle avait déjà déployée en temps de crise, l'association réussit à éviter une chute désastreuse des prix.

L'adoucissement des contrôles amena une augmentation des prix. Ceux qui étaient au courant de la situation convinrent que la hausse était inévitable. D'autres attribuaient à une cupidité mal placée. On entendit encore une fois sonner le cri d'alarme. Les barons du bois d'œuvre voulaient dépouiller impitoyablement notre richesse forestière pour servir leurs propres fins. La C.L.A. mit les choses au point, revendiqua l'honneur de l'industrie et réussit à lui conserver la confiance des banques.

Lorsque le gouvernement décida il y a quelques années d'apporter des changements au code national de construction, l'association délégua des représentants qui ont été sur les comités chargés de rédiger les amendements. Un ingénieur forestier consacra une année entière à ce travail important.

En 1955, le bureau de direction de la C.L.A. inaugura un service de transport de fret pour le bénéfice des membres. Il fonctionna depuis plus de 2 ans et plusieurs compagnies en ont bénéficié.

En printemps de 1956 l'association a présenté un mémoire à la Commission Gordon chargée de faire enquête sur les perspectives économiques du Canada. Ce mémoire eut beaucoup de retentissement et on en distribua plusieurs exemplaires.

Le domaine international

Au cours des dix dernières années, la Canadian Lumbermen's Association a participé à plusieurs conférences internationales dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour l'industrie du bois d'œuvre du Canada. Les représentants de l'association ont aussi eu l'avantage de se familiariser avec les méthodes de mise en marche employées dans d'autres pays. En 1947, le secrétaire-général de la C.L.A. assistait à la 5e Conférence forestière du Commonwealth tenue en Angleterre. Quelques mois plus tard, la C.L.A. accueillait les membres de la mission commerciale des exploitants forestiers du Royaume-Uni qui faisaient une tournée au Canada, et en 1950 la C.L.A. se nommait un représentant outre-mer.

Le secrétaire-général de la C.L.A. faisait partie de la délégation canadienne au 2e congrès mondial de l'industrie forestière, tenu à Helsinki, Finlande, en 1949. Trois ans plus tard, votre association prenait une part active à la 6e conférence forestière du Commonwealth tenue à Ottawa. A l'été de 1956, sept Canadiens, dont quatre mem-

bres de la C.L.A., ont visité la Russie et la même année une délégation russe fut reçue au Canada.

Conclusion

Voilà, en résumé, les faits saillants des 50 années d'existence de la Canadian Lumbermen's Association. On ne peut que tracer les grandes lignes dans un espace aussi limité. Il faut passer sous silence les milliers de services rendus quotidiennement à l'industrie et aux membres, les milliers de renseignements donnés aux consommateurs canadiens et étrangers sur la valeur du bois d'œuvre canadien et de ses produits dérivés.

Quebec Iron and Titanium Corp.

241 accidents par 1,000,000 heures de travail en 1957

Le Directeur de la Sécurité de Quebec Iron and Titanium Corporation rapporte que la fréquence des accidents qui se sont produits dans l'usine située à St-Joseph de Sorel, en 1957 s'élevait, en moyenne, à 241 par million d'heures de travail. Le taux de fréquence était de 2.61 en 1956.

Le taux moyen de 1957 de Q.I.T. est meilleur que le taux de 8.72 obtenu par l'industrie du fer et de l'acier des États-Unis et du Canada en 1956, dernière année pour laquelle le Conseil National de la Sécurité a publié des statistiques. Pour l'ensemble des industries, le taux de 1956 a été de 6.38.

Six départements de l'usine Q.I.T. n'ont eu aucun accident pendant de temps en 1957: les fours à affiner (Smelter); le département d'entretien et de réparation (Mechanical); le département Électrique et l'Instrumentation; le Laboratoire et Recherches; les Magasins et Concierges; et le personnel du Bureau et de l'Administration.

Au tableau d'honneur de la Sécurité de l'usine de Q.I.T., deux divisions sont particulièrement en évidence avec un record parfait. En effet, le Personnel du Bureau et de l'Administration et le Laboratoire et Recherches n'ont pas subi un seul accident avec perte de temps depuis le début des opérations. Leur record s'établit comme suit:

Personnel du Bureau et Administration: 2,555 jours consécutifs sans accident avec perte de temps, ce qui représente le total impressionnant de 1,158,613 heures de travail sans accident majeur.

Laboratoire et Recherches: 2,555 jours consécutifs sans accident avec perte de temps, soit un total de 665,678 heures de travail accumulées sans accident majeur.

Quatre autres départements de l'usine ont également obtenu de beaux résultats dans la prévention des accidents à date. Il s'agit en l'occurrence:

Des Magasins et Concierges: 2,552 jours consécutifs (459,857 heures de travail)

Du Département Électrique et Instrumentation: 852 jours consécutifs (343,498 heures de travail)

Des Fournaises d'Affinage: 748 jours consécutifs sans accident avec perte de temps (346,377 heures de travail)

Département de l'Entretien et Réparations (Mechanical): 461 jours consécutifs (618,038 heures de travail).

LETTRES AU DEVOIR

(Suite de la page 4)

Il entre dans celle-ci de plain-pied et en affronte les réalités. Il se plaît à penser et à dire qu'il a dépassé les romantiques: les petites pièces à l'eau de rose, il en sourit; Chopin n'est plus de son âge... etc. L'ère du réalisme est venue. Les situations morbides le captivent. Il cherche des visages tristes sur la rue et se plaît à découvrir des "complexes" partout, chez lui d'abord. Cela s'appelle une crise de jeunesse. Et c'est à ce stade qu'en est en ce moment le théâtre, la littérature et l'art en général tel que Radio-Canada nous le présente.

Il y a des auteurs qui savent se tenir entre le drame ténébreux, étouffant et les petites histoires qui finissent bien. Même s'il n'en existait pas, la T.V. pourrait au moins alterner, un "Malentendu", un "Mon père avait raison". De toute façon, on est encore mieux de servir du trop facile que du trop indigeste. Beaucoup plus de gens meurent d'avoir mangé trop de porc que trop de poulet.

Que les broyeurs de noir aillent se pendre s'ils ne peuvent pas sortir de leur marasme de collégiens mais qu'au moins, ils n'entraînent pas au bout de leur corde tous ces jeunes qui en sont à un âge où l'ombre du noeud ne peut pas ne pas les attirer.

Comme il ne m'est donné d'aucune façon de remédier à cet état de choses, je me contente d'espérer un prochain virement et de répéter pour l'instant le mot de Cambronne.

R. C.

Les touristes canadiens en Espagne et au Portugal

Monsieur le directeur,

J'ai lu, avec intérêt, dans le "Bloc-note" du Devoir, 24 janvier, l'annonce d'arrivée à des touristes canadiens, au Portugal.

La même aventure, je devrais dire, le même affront a été notre sort en Espagne et au Portugal, au cours de l'automne. En Espagne, il m'a fallu retourner quinze milles sur mes pas, attendre 3 heures et essayer les paroles impolies d'un fonctionnaire, avant d'obtenir le passeport nécessaire. Au Portugal, nous avons dû rebrousse chemin 4 milles. Le fonctionnaire nous a avoué, avec un sourire, que le bureau était fermé bien qu'il fût trois heures de l'après-midi, mais qu'il consentait à nous remettre nos passeports A CONDITION DE DEBOURSER LE DOUBLE DE LA SOMME NECESSAIRE A L'OBTENTION DU PASSEPORT. Nous avons été forcés de déboursier \$10.00 par personne et subir un retard de deux heures avec le résultat que nous sommes entrés à Lisbonne à 9 h. 30 du soir.

Je crois que le trouble vient d'Ottawa. Lorsque nous avons demandé nos passeports pour l'Europe, nous avons mentionné les pays que nous devions visiter, en particulier l'Espagne et le Portugal. On aurait dû nous munir, avant notre départ, des papiers nécessaires. J'ai protesté, le 11 décembre dernier auprès de S. E. M. Eduardo Propper de Callejo alors ambassadeur au Canada, pour l'Espagne. Je n'ai obtenu aucune réponse. Où se trouvent les coupables?

Je crois, monsieur le directeur, qu'on devrait, au bureau des passeports, nous munir des papiers ad hoc et nous donner les instructions nécessaires pour notre protection de citoyen canadien. On le savait, l'abus que nous étions Canadiens, nos passeports et l'identification de notre voiture en étaient la preuve. Pourquoi l'Espagne et le Portugal sont-ils les SEULS pays où nous avons eu de la difficulté à pénétrer? Pourtant, on ne nous faisait pas une faveur de nous admettre au pays. Ce sont les touristes qui contribuent à la prospérité d'un pays.

Je vous félicite de mentionner ces anomalies qui sont des plus désagréables en voyage et nous font mal juger un peuple pourtant sympathique. Notre gouvernement devrait remédier à cet état de choses, pour le confort de ses citoyens tant à l'étranger qu'en Europe, et pour le confort de ses travailleurs.

Agreez, monsieur le directeur, mes salutations et l'assurance de mon entière approbation dans cette affaire.

Bien vôtre,

J.-Antoine DESGAGNE

Que dire...

Monsieur le directeur,

Vous avez déjà écrit qu'il nous faudrait un Bernanos: sans doute aviez-vous raison de croire que nos bêtises politiques ou nos bêtises politiques auraient inspiré à ce grand maître de belles pages de littérature dénonciatrice.

Mais littérature à part qu'avons-nous besoin de plus que de s'ouvrir les yeux pour percevoir à peu près toute la bêtise dont nous sommes capables comme collectivité?

Catholiques de naissance, Français de langue, citoyens d'un pays excessivement riche, favorisés par la présence de nombreuses communautés religieuses à qui nous sommes redevables d'un peu près tout un système d'enseignement et d'hospitalisation, descendants de gens débrouillards et travailleurs, etc., etc., nous offrons le spectacle d'un groupe de Canadiens "problématiques".

Quel voisinage pour les autres provinces faisons-nous? Quel exemple donnons-nous? J'aime mieux ne pas trop y songer; c'est fait trop mal!

La meilleure façon de se corriger serait de s'examiner et non de se comparer aux autres.

Qui de nous dans ses 50 années d'existence n'attribuait nos déboires politiques et économiques aux "maudits Anglais" ou à la "juiverie internationale"? Comme nous étions naïfs et comme ils étaient bêtes ou malhonnêtes ceux qui nous bourraient le crâne de ces sottises!

Quand on pense qu'aujourd'hui, alors que nous savons presque tout lire et écrire, que nous possédons à profusion les moyens modernes d'information nous étonnons Sarto Fournier! Dernièrement j'entendais un Canadien français "moyen" comme moi, né libéral, prouver à un ami, comme deux et deux font quatre que la seule présence du parti conservateur au pouvoir provoquait une crise économique!

La semaine dernière aux "Idées en marche" un professeur d'université canadien-français avec toutes les apparences de la sincérité soutenait qu'au sein des deux vieux partis fédéraux on pourrait trouver place pour toutes les nuances de l'opinion canadienne! C'est à faire pleurer.

Que dire d'une population qui veut survivre, qui insiste pour occuper la place qui lui revient, qui crève littéralement pour sauvegarder son autonomie et qui, ga de au pouvoir, un politicien qui donne nos richesses minérales aux Américains pour 10 ou 11 sous la tonne!

Que dire d'une population qui se donne pour représentants au fédéral des gens si nuls; qu'au moment où comme jamais le groupe québécois prend de l'importance à l'opposition, on n'en compte pratiquement aucun qui soutienne enfin énergiquement des mesures longtemps réclamées: les chèques bilingues par exemple ou le Château Maisonneuve; non! Muets comme des carpes! Bornés comme des mules!

Que dire de ces gens qui président à la fusion de grandes centrales syndicales, qui fustigent le gouvernement provincial pour son attitude antisyndicale, qui réclament à grands cris l'abolition de la dictature, et qui, du même souffle, président par intérim un office de l'habitation salubre, fruit authentique de la dictature duplessiste! N'est-ce pas dégoûtant?

Un des graves problèmes de l'heure serait, je crois la profusion de littérature ordurée qui se remplace le ciel de nous avoir donné des chefs religieux qui par leur piété et leur charité nous ont fourni d'authentiques preuves de leur dignité et de zèle à remplir leur mission mais Dieu! quand pourrions-nous compter sur la coopération des autorités civiles de la ville au 3 ou 4 cents cloches et sur l'aide du gouvernement de la catholique province de Québec! Quant à faire appel à la conscience des consommateurs de cette pourriture, je crois que c'est une perte de temps. Pour revenir au gouvernement provincial, souvenons-nous que l'Union nationale s'exprimait il y a quelque 15 ou 20 ans par un journal d'un jaune sale par excellence, le MORALISTE.

Enfin, nous comptons encore trop de bonnes gens pour que le ciel ne nous abandonne et la Providence est trop juste pour que la société soit toujours sous le règne des voleurs ou des incompétents, mais il reste qu'il faudrait bien que nous nous aidions un peu si nous voulons que le ciel nous aide! Il faudra que l'on lise le "Devoir", que l'on aille voter chaque fois que nous y serons requis; il faudra que nous assistions aux assemblées de nos syndicats ou de nos associations professionnelles de nos conseils municipaux, etc. etc. Et aussi nous devrions cesser d'édifier notre prochain dans la mesure où son portefeuille compte de billets de banque!

Bien à vous
Denis PRONOVOST
1154, Crawford Bridge
Verdun

Sympathies de l'extérieur

Monsieur le directeur,

Les journaux montréalais nous font part d'une déclaration de M. J.-Marie Savignac, vieillard moribond, qui préside à l'administration de la métropole du Canada à l'effet que le budget 1957-1958 va être horriblement corsé.

Du même coup, nous avons celle du commissaire J.-H. Dupuis à la suite d'une entrevue avec les hommes d'affaires de Montréal demandant à cette dernière de trouver les fonds nécessaires en vue de procurer aux citoyens de cette ville les endroits de stationnement pour automobiles. A cette demande, M. Dupuis nous dit avoir hérité d'une succession qui

L'EDUCATION, UN PROBLEME RELIGIEUX

"Réaliser la synthèse du savoir dans la conquête de la sagesse"

(Le cardinal Léger)

- L'école primaire aiguillonne les sens de l'enfant vers la connaissance.
- Le cours secondaire développe en profondeur les puissances intellectuelles.
- L'université ménage à l'intelligence la culture proprement humaine, adaptée à notre civilisation.

"Ce droit d'enseigner que l'Eglise revendique depuis vingt siècles n'est pas limité à la simple transmission du message évangélique. Comme nous avons la prétention de le prouver dans ce qui suit, le problème de l'éducation est un problème religieux et lorsque l'homme ne parvient pas à faire la synthèse du savoir dans la conquête de la sagesse, il oublie sa destinée et il prépare ce que les historiens appellent une période de décadence."

Dans une allocution prononcée, hier soir, à l'occasion du banquet de clôture de la Conférence provinciale sur l'éducation, S.E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a développé le sens des trois degrés de l'enseignement: primaire, secondaire et universitaire, de ce qu'il appelle la pyramide solide et régulière qui symbolise l'éducation complète de l'homme.

L'université dans la nation

"L'éducation universitaire, déclare Son Eminence, citant le cardinal Newman, tend à élever le niveau intellectuel de la société, à cultiver l'esprit public, à purifier le goût national, à fournir des principes de vérité à l'enthousiasme populaire, à fixer des objectifs aux aspirations du peuple, à donner aux idées de l'époque plus d'envergure et de gravité, à faciliter l'exercice de la politique et à affiner les relations de la vie privée."

"Le vingtième siècle, poursuit le cardinal, se caractérise par la technique et ses progrès constants: il remet en cause l'authenticité valeur humaine et le problème de la culture qu'elle appelle. Il importe toutefois de ne pas se méprendre sur le sens de la culture... La culture réside avant tout dans la formation des facultés et spécialement de l'intelligence, laquelle reste en tout orientée vers son objet propre: la vérité. C'est pour quoi il ne saurait être question de considérer les études universitaires."

Dans une lettre adressée dernièrement au "Devoir" et publiée dans la colonne des "lettres", vous vous inscriviez absolument en faux contre la tolérance et même la légitimité des pièces à caractère sombre appelées "théâtre noir".

Personne ne vous empêche, cher Monsieur, de donner votre opinion ayant trait à cette sorte de théâtre. Nous sommes en pays démocratique et la liberté d'expression est un droit auquel chacun peu s'adonner quand il le veut, même si celui-là la berlu.

Qu'on devrait accorder plus d'importance à la comédie, aux pièces grises qu'aux pièces de caractère sombre, amer, comme s'avère "Le Malentendu" de Camus, drame fondé sur une fatalité qui fait échouer au bonheur en même temps qu'elle unit le crime, je crois que vous commettez là une erreur de jugement. Il se peut, cher Monsieur, que vous préféreriez la comédie, les farces, les... libre à vous. Vous êtes le maître de vous-même et ceci dénote que vous ne pouvez vivre vraiment que par le rire.

Cependant, tout le monde ne pense pas comme vous, cher Monsieur. Il y a des gens qui souffrent le besoin d'un théâtre plus sérieux, plus dramatique. La vie est-elle une partie de forces? L'homme qui rit finit aussi par mourir, n'est-ce pas Monsieur, et vous quel, vous passerez de vie à trépas pour avoir ainsi à satiété ce qu'on appelle "le propre de l'homme" par erreur.

De quoi est fait le grand drame des dramaturges anciens et modernes? Sophocle, Euripide, Shakespeare, Racine dont le nom a franchi la rampe de tous les théâtres, existaient-ils encore si on en retranche leurs pièces de la programmation? Je ne crois pas.

N'est-ce pas dans cette œuvre de Camus que l'auteur signale avec talent, l'absurdité de l'existence à notre époque, dévie avec une obéissante lucidité vers toute l'œuvre "l'homme échoué de vivre et de lutter pour "essayer de lui rendre un peu de l'être". Camus a dit que "même l'œuvre qui n'est", "affirme quelque chose encore". Des aspirations de justice, de charité, de noblesse humaines qu'on ne saurait trouver ailleurs avec une telle perfection font de cette œuvre, cher monsieur, un téléthéâtre d'une grande profondeur écrit dans une langue admirable.

Ne vous en déplaise,

Denis DIONNE

nadiens que proposent si souvent quelques-uns des nôtres. Anglo-canadiens et Américains sont actuellement absorbés dans un examen de conscience qui remet en question les buts et méthodes de leur enseignement à tous les degrés.

Leurs publications révèlent une situation alarmante, un chaos dont ils commencent à peine à sortir. Lisez ce qui se publie actuellement aux États-Unis et au Canada anglais. On y traverse une crise majeure, tout passe au crible de la critique: philosophie de la vie, méthodes et structures de l'enseignement, matière à enseigner et sujets à qui les enseigner.

"De fait, déclare le cardinal, pour quiconque ne se contente pas d'un regard superficiel sur la question, il apparaît clairement que le redressement que nos compatriotes et nos voisins entreprennent, les oriente vers l'intellectualisme que certains de nos nôtres nous reprochent et voudraient nous voir délaisser."

Et le conférencier conclut: "La spécialisation trop hâtive frustre la société des valeurs humaines qui la devraient enrichir intellectuellement".

Un niveau primaire

"La formation au niveau primaire, continue le prélat, s'avère d'une nécessité primordiale. L'éducateur a, dans l'enfant, une substance une, une nature une, une personne unique. Il lui incombe de la former, de l'aider à se développer à la fois dans son être physique, intellectuel, moral et religieux. Il doit garder présente et actuelle, la pensée de l'épanouissement futur de l'enfant... L'éducateur averti tiendra compte des périodes de développement physique dont la répercussion a une si grande importance dans la vie psychique."

"Depuis quelque cinquante ans, les méthodes actives sont devenues à l'honneur. Ce fut un bien... Et cependant, dans bien des milieux, on déplore une anarchie pédagogique comme conséquence de cette pratique devenue incoordonnée. A force de désirer que la nature de l'enfant ne doit pas être contrariée, l'on est arrivé dans certains milieux à ne pouvoir plus recruter d'instituteurs compétents."

Et le conférencier ajoute: "Il ne s'agit pas d'oublier que les moyens intuitifs sont des moyens pour atteindre une fin... L'usage stimule pour l'effort. Le maître aide l'enfant à franchir le pont entre l'abstrait et le concret... Mais il faudrait d'abord que soit assuré le recrutement des

maîtres spécialisés dans les nouvelles méthodes."

La fonction de l'Eglise

"Je sais, de conclure Son Eminence, que d'aucuns attendaient autre chose de moi, ce soir. Dans certains milieux on reproche à l'Eglise d'exercer dans notre province un monopole sur l'éducation. Quelques déclarations sensationnelles sur ce sujet brûlant pourraient fournir les manchettes des journaux de demain.

"Je dirai simplement ceci: l'Eglise considère que sa formule d'éducation est nécessaire au monde parce qu'elle s'adresse à l'homme tout entier et qu'elle est ordonnée à sa destinée éternelle. L'Eglise demande à tous les peuples de reconnaître ce droit qu'elle entend exercer librement. Si les structures actuelles devenaient, un jour, un obstacle à sa mission éducative, l'Eglise affirmerait ses libertés."

Nous croyons cependant que notre collaboration loyale et sincère entre le sacerdoce et la laïcité catholique, demeure encore le moyen le plus efficace pour atteindre les hauts sommets de l'idéal humain."

POUR VENDRE OU ACHETER

Maisons, commerces, etc.

Annoncez dans le Devoir

L'expérience a prouvé la valeur du DEVOIR comme stimulant des transactions immobilières.

Tél.: BE. 3361 Local 12

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE. LEE
COURTIERS D'ASSURANCES
Établi en 1929
276 onest, rue St-Jacques, Montréal

Horace Labrecque et Fils Ltee

Courtières d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1611, Avenue
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'inventeur
et formule de preuve d'invention
25¢
écritez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR AU BREVET D'INVENTION
934 ST-CATHERINE MONTREAL

Brevets d'invention

Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
RAYMOND-A. Robit et
Alfred Bastien
1210, rue Drummond, MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
440, rue St-Jacques, 1^{er} étage
Tél.: BE. 3491 R.T. Armand

MEDECINS

Dr. Maxime Brisebois
Electrothérapeute - Rayons X - L.G.M.C. - F.R.C.M.C.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 4, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi et de 2 à 4 h.
L.A. 3-2532 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies gastro-intestinales, Dr. Melillo, diabète, douleurs articulaires, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, "névroses", alcoolisme, ulcères, spasmes, étourdissements, rhumatisme, etc.
124 ouest Sherbrooke - VT. 8-4336

Lisez et faites lire

"Le Devoir"

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Saubegarde
MONTREAL

Hommages à tous les congressistes de la CANADIAN LUMBERMEN'S ASSOCIATION
J.-PAUL DUBE
Marchand de bois
Gros et détail — Livraison rapide
5461, rue Prévost — Montréal
Tél.: CR. 2-1031 — CR. 2-6973

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux délégués du 50e Congrès de la
CANADIAN LUMBERMEN'S ASSOCIATION
H. BOISSE LUMBER
GROS ET DETAIL
BOIS FRANCS
canadiens et importés, séchés à l'air ou au four.
RA. 8-9228
8013, 2ième Avenue
St-Léonard de Port Maurice



Le summum de l'élégance. — Cette mante-étoile de chinchilla, de grand luxe, est d'une haute élégance pour les grands soirs. Elle faisait partie de la collection de fourrures, signée Schiaparelli, montrée en vante première aux journalistes de la métropole, à l'occasion du défilé de modes du printemps de cette saison.

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

Cours d'anglais: 20 disques de 40 min. chacun, tournés-disques, livres, 3 mois d'usage. Payés \$250, à vendre \$150 seulement. S'adresser à 181 Martine (Jacques-Cartier) ou tel. soir: 11-2-58.

APPARTEMENT A LOUER

Appartement privé chauffé pour couple ou dames qui travaillent. 8150 Henri Julien. 10-2-58.

A VENDRE OU A ECHANGER

Plus ouvert à toutes sortes d'échanges, propriétés ou commerces, achats ou prêts. Case postale 114, Station "P", Montréal. 10-2-58.

BUREAUX A LOUER

Pour professionnels, à Gaietueau, ville en plein développement, s'adresser Edifice Pharmacie Roussin, Boite 232, Gaietueau, Qué. Tel. MO. 3-6201. 14-2-58.

BUREAU A LOUER

30 cents le pied carré. Prêt pour la location, récemment rénové, absolument privé, acoustique. J.N.O. 10-2-58.

CHAMBRE ET PENSION

Personne âgée, ambiance familiale, près église, par. Propre. Surveillant infirmière 5486 Côte St-Anoine. 10-2-58.

COMMIS DE BUREAU

Comptable d'assurance sur la vie, demande jeune homme ayant diplôme école supérieure ou études universitaires, avec ou sans expérience, pour ouvrages généraux du bureau. Position d'avenir pour jeune homme qualifié, références exigées. Avantages: fonds de pension, assurance-groupe, assurance hospitalière, etc. — Casier postal 104, place d'Armes. 17-2-58.

COTTAGE A VENDRE

Détaché, avenue Québec, près St-Florent, 5 pièces, garage. CR. 2-2717. 10-2-58.

CHAMBRE ET PENSION

Chambre, pension, confort, pour jeune homme, 25 min. à pied Université de Montréal. CR. 2-4822. 10-2-58.

CONSTRUCTION

Traité Construction. Faites effectuer séparément, construction maintenant. Nous finançons jusqu'à moitié. — Tel. LA. 2-0568, M. Harel. 20-2-58.

DUPLEX A LOUER

Ville Mont-Royal, 6 pièces, 2 étages, chauffage, foyer naturel, 2e étage, près de la station. Occupation 1er mai. RE. 8-2317. 11-2-58.

DIVERS

Vous cherchez grès de ciment à leur couleur naturelle si vous faites usage du merveilleux tonique "Jamais Gris"? Réservez pour demain matin. A.J. Brunette, 5142 St-Gabriel, Montréal. CR. 6-2412. 10-2-58.

EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS

Il n'importe quelle autre langue, facilement, rapidement, par la méthode des cours sur disques Linguaphone, seulement 29 minutes par jour dans l'intimité de votre foyer. Les résultats vous étonneront. Méthode de reconnaissance mondiale utilisée par les coléges, les gouvernements et par plus d'un million d'élèves. Enregistré, en français pour prospectus et détails l'appeler gratuitement. Institut Linguaphone, 901, 901 Bleury, Montréal. LN. 2-2536. 17-2-58.

GRATUIT

Aidez-vous la campagne? Un terrain gratuit pour vous à présenter: vous 5002 de l'Épée de 6 à 9 p.m. 25-2-58.

LOGEMENT A LOUER

Chambord, 8228, 2e étage, 6 pièces, chauffage, libre 1er mai. Loyer \$35. Tel. RA. 8-2295. 11-2-58.

OFFRES D'EMPLOIS

EMPLOIS REMUNERATEURS. Tous métiers, Canada, lies du Pacifique, E.-U., Amérique du Sud, Transport payé. Pour formule de demande, écrire: Dépt. 35K National, 1020 Broad Newpark, N.Y., E.-U. 11-2-58.

OFFRE D'EMPLOI

Travail intéressant à temps partiel

Rémunération excellente aux personnes qualifiées. Entrevues avec ménages, bureaux d'affaires, pour complation de statistiques. Aucune vente à domicile. Les candidats devront aimer travailler avec le public. S.V.P. écrire en établissant degré d'instruction, langues parlées et expérience, à case 588, Le Devoir. 11-2-58.

POUPONNIERE

Pouponnière Jean-Charles, licencie, spécialiste nouveau-nés, services médicaux. Tel. OR. 4-1857 à 99 rue Guil-laume, Longueuil. 1-3-58.

VENDEUSES DEMANDEES

\$100 par mois pour porter de jolies robes qui vous seront données en prime. Vous n'avez qu'à montrer à vos amies les robes de North American Fashion Frocks. Pas de sollicitation, de déposit ou d'expérience nécessaire. North American Fashion Frocks, Ltd., 3415, boulevard Industriel, dépt. Z-3527, Montréal. 11-2-58.

VENDEUSES DEMANDEES

\$100 par mois pour porter de jolies robes qui vous seront données en prime. Vous n'avez qu'à montrer à vos amies les robes de North American Fashion Frocks. Pas de sollicitation, de déposit ou d'expérience nécessaire. North American Fashion Frocks, Ltd., 3415, boulevard Industriel, dépt. Z-3527, Montréal. 11-2-58.

TRANSPORT-CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poëles, réfrigérateurs. Tel. 7-3756. J.N.O. 1-3569 Montréal.

Courcours de danses folkloriques

L'un des facteurs qui ont le plus contribué à la renaissance, au regain de popularité des danses de chez nous est certes le Concours provincial des danses de folklore organisé par le Salon national de l'agriculture, en collaboration avec les Cercles de fermières de la province de Québec. La vogue de ce tournoi est évidente, si l'on considère que l'an dernier 15 cercles représentant quatre comtés étaient en lice, tandis que cette année, comme l'a révélé M. P. Gouin, conseiller auprès du Conseil législatif, président du concours, 14 fédérations groupant 345 cercles locaux, dans 47 comtés différents sont inscrites aux épreuves préliminaires.

Les rencontres éliminatoires sont déjà en bonne voie. Ainsi, les cercles d'Inverness et de St-Maurice de Thetford ont triomphé des autres cercles de la fédération no 6, soit celle des comtés d'Arthabaska, Mégantic et Wolfe. De son côté, le cercle d'Henryville est sorti vainqueur pour la fédération no 11, dans les comtés d'Iberville, Missisquoi, St-Jean.

Le cercle de Ste-Martine représentera la fédération no 12, incluant les comtés de Beauhar-nois, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie et Napierville.

Deux tournois éliminatoires ont eu lieu samedi soir dernier. Dans le premier, pour la fédération des fermières du district de Montréal, qui comprend 21 cercles, dans les comtés de Vaudreuil, St-Jean, Jacques-Cartier et Laval, les deux cercles vainqueurs sont St-Laurent et Ste-Anne-de-Bellevue. L'autre, pour la fédération no 10, soit des comtés de Brome, Rouville et Shefford, s'est tenu à Rougemont.

Les semi-finales auront lieu durant le Vie Salon national de l'agriculture, soit les 13 et 14 février prochains. Ces soir-là, 128 danseurs et danseuses, choisis comme les meilleurs de 16 cercles rivaliseront d'habileté. Quatre groupements de danseurs, sortis vainqueurs aux semi-finales, s'affronteront le 18, alors que la trophée provinciale, présentement détenue par l'équipe de Ste-Martine, sera attribuée aux nouveaux champions.

TARIF

Annances classées

434 Notre-Dame est "Le Devoir" - Belair 3361

(Commandes prises jusqu'à 4h. la veille de la publication.)

Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les annonces devant être expédiées par la poste, ajouter les GROS CARACTÈRES. Une ligne en caractères ordinaires (12 points) (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Nous nous réservons le droit de refuser, sans motifs, les annonces qui ne nous paraissent pas d'intérêt public.

La récitation du chapelet communique à 9h. du matin et se continue sans interruption entre les offices. Bienvenue à tous.

La Femme au Foyer et dans le MONDE

VIE SOCIALE

Bal des pharmaciens

— Le douzième dîner-dansant annuel de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal et de la province aura lieu le 13 février prochain, à l'hôtel Mont-Royal.

Parmi les invités, mentionnons M. et Mme Alfred-F. Larose, doyen de la Faculté de pharmacie; M. et Mme Paul-H. Soucy, de Québec, président du collège des Pharmaciens de la province de Québec; M. et Mme J.-Antoine Marquis, L.P., directeur de l'École de pharmacie de l'Université Laval; M. et Mme Jean-G. Richard, président de l'Association pharmaceutique canadienne; M. et Mme Samuel Ragan, président de McGill Alumni Society; M. le chanoine Paul Contant, aumônier de l'A.P.M.; M. et Mme Gérard Richard, président de la Q.D.S.A.; M. et Mme J.-C. Cusson, v.p. du Collège des pharmaciens et receveurs de l'année; M. et Mme Emile Coderre, registraire du Collège des Pharmaciens; M. Hubert Brault, e.e.ph., président de l'Association des étudiants en pharmacie, Université de Montréal; M. et Mme L.-O. Régner, B.Ph., de Saint-Jean; M. et Mme Jean-Louis Savoy, M. et Mme René Chalk; M. et Mme Jean Dicaire; M. et Mme Paul Armand, Guy Beauchemin, Eugène Cadieux, de Granby; Clément Daignault, Charles-E. Descary, Hervé Lefebvre, Marcel Laberge, Elie Lacroix, Paul A. Larivière, Ernest Rigassio, J.-O. Taillefer, Hubert Trudel, Roland Michon, Albert Tremblay, secrétaire du Collège des pharmaciens; Florian Beau, Gérard-B. Genest, directeur général adjoint, Herdt et Charbon; Léon Viens, R. Wygant, Jean-Denis Perusse.

Amicale Mont-Royal

Sous la présidence d'honneur de M. le notaire Mariana B. Jodoin, M.B.E., mercredi, le 12 février, à deux heures, dans la salle du couvent, 1892, avenue Mont-Royal, aura lieu la partie de cartes annuelle de l'Amicale du pensionnat Mont-Royal, organisée en faveur des pauvres et des missions.

Parmi les invitées, on mentionne: Mmes Gérard Thibault, J.C. Legendre, Henri Groulx, Raymond Clermont, Raymond Allard, Moïse Clermont, Gérard Brunelle, H. Chicoine, Mlle Rattelle.

Mmes Raymond Saint-Cyr, L. Ph. Noël, Roger Clapin, Fernand Coupal, Gustave Hébert, Saint-Martin, Mailloux, Périard; Mlles Blanche Laurier, Raymond Jetté, Riendeau et Fernande Prénouveau font partie de l'organisation.

Information: Mme Raymond Saint-Cyr, LAFontaine 1-6788; Mme L.S. Ph. Noël, Clairval 9-3604; Mlle Raymond Jetté, DU-pont 8-4084 ou Mlle Fernande Prénouveau, LAFontaine 1-2920.

Déjeuner

— Les membres du Club des femmes d'affaires et de profession auront un déjeuner le 16 février prochain, à Sainte-Marguerite.

Cercle social féminin

— Le Cercle social féminin de Ville Mont-Royal présentera son défilé de modes annuel lundi, 10 février, à huit heures et demie, ainsi que le mardi 11 février à l'issue d'un déjeuner à une heure à l'hôtel de ville de Ville Mont-Royal. Mme R.J.P. Dawson, épouse du maire de Ville Mont-Royal, présidera le déjeuner. Mme Germain Beau-lieu est présidente du comité des billets.

Sanatorium St-Joseph

— Les vice-présidentes et conseillères de l'Association des dames patronnesses de l'hôpital St-Joseph, boul. Rosemont, organisent une partie de cartes qui aura lieu mardi soir 25 février, à 9h. dans les salons de l'institution. Pour informations, prière de s'adresser à Mme J.-R. Latendresse, 17 chemin Ste-Catherine, ou à Mme J.-O. Lacroix, 5567, 7e avenue, Rosemont.

Buffet-modes

Autre groupe d'invités au buffet-modes du collège Saint-Denis qui aura lieu vendredi, le 14 février, au centre social de l'Université de Montréal.

Me et Mme John Bumbay, Dr et Mme Jean-Pierre Dufresne, Dr et Mme Origène Dufresne, Dr et Mme Jean-Pierre Jean, Dr et Mme Georges Jolivet, Dr et Mme Roland Dussault, Dr et Mme Paul Martin; Mmes Joseph Duplessis, J.A. Archambault, L. Dufault, M.A. Michon, M. et Mme Gustave Bédard; Mlles Gabrielle Bédard, Micheline Bédard, Marielle Charron, Françoise Léger, Aline Bertrand, Lucille Bertrand, Denise Lortie, Jeannine Gauthier, M. Yvon Guilbault et Jean-Paul Gauthier; M. et Mme Marc Blackburn, Robert Lafont (St-Paulin), Lorenzo Jérôme, Paul Goyer, Gilles Prud'homme, Paul Dufresne, L. Benoit, Gérard Derome.

A la table de famille

Pour une cuisine plus complète ajoutez un oeuf à vos plats

Ajoutez un oeuf à vos plats. Ils n'en seront que meilleurs, plus nutritifs et plus appétissants. Oui, l'oeuf que vous ajouterez à certaines de vos recettes leur apportera un saveur supplémentaire et des vitamines, protéines et minéraux précieux, avec très peu de calories en plus. Dorothy Batcheller, directrice de l'économie ménagère vous offre à ce sujet quelques suggestions sur la manière de relever ainsi vos repas d'hiver.

Mousse à la gélatine: Préparez un paquet de dessert à la gélatine d'après les directives du fabricant. Faites refroidir jusqu'à ce qu'il ait une consistance si-ropueuse puis ajoutez un oeuf entier et battez rapidement avec un batteur électrique ou rotatif jusqu'à ce que le mélange soit léger, mousseux et de volume accru. On peut y inclure des fruits frais ou en conserve hachés, ou des noix. Versez dans des moules séparés ou dans un grand moule unique rincés à l'eau froide. Faites refroidir jusqu'à consistance ferme. Se sert avec de la crème ou une sauce cosetarde.

Les oeufs donnent une texture légère et une saveur crémeuse au dessert à la gélatine. Pour varier, on peut aussi battre simplement le blanc et faire une cosetarde avec le jaune.

Pain de viande: Ajoutez un oeuf à votre mélange de viandes, on peut, de même, augmenter la proportion de mie de pain ou de céréales pour "allonger" le pain de viande. L'oeuf lie la viande et la mie de pain et donne un pain qui se tranche facilement.

Sauce à la crème pour plats de légumes: Ajoutez un oeuf à la sauce à la crème et celle-ci sera plus lisse, plus nourrissante, plus savoureuse. Une sauce de ce genre transformera votre

plat de légumes, en plat principal. C'est ainsi, par exemple, que des pois à la crème saupoudrés de fromage feront un excellent souper, avec une salade.

A la King: Ajoutez un oeuf à la sauce "à la King" qui accompagnera poulet, viande, ou oeufs. La saveur en sera plus riche.

Croûte aux fruits: Ajoutez un oeuf et une ou deux cuillères à thé de sucre à une recette pour biscuits de thé, avant d'ajouter du liquide. Versez la pâte sur des fruits réchauffés; cerises ou prunes en conserve, etc., et mettez dans un four chaud jusqu'à ce que la pâte soit cuite, environ 15 minutes à 425°F.

Macaroni au fromage: Ajoutez un oeuf cuit dur et tranché pour deux portions, en préparant votre macaroni au fromage. Placez les oeufs en couches sur le macaroni. Ils apporteront un surcroît de protéines de premier choix et de prix modique à ce plat populaire.

Sauce pour le poisson: Ajoutez un oeuf dur écrasé par demi-tasse de sauce à la crème, bien assaisonnée et vous obtiendrez un complément délicieux pour vos plats de poisson frit ou bouilli.

Sauce mayonnaise: Ajoutez un oeuf cuit dur et haché, par quart de tasse de mayonnaise, et mettez celle-ci sur vos salades de betteraves ou de pommes de laitue.

Croquettes aux pommes de terre: Ajoutez un oeuf pour deux tasses de purée de pommes de terre assaisonnée pour obtenir des légères croquettes, ou un soufflé. Faites des boulettes de pommes de terre, sautez-les dans la chapelure, passez-les au beurre fondu et faites dorer à four modéré ou dans une poêle à frire avec un peu de graisse chaude; ou encore, mettez vos pommes de terre dans une casserole graissée, saupoudrez de fromage râpé et faites chauffer et dorer à four modéré.

Salade aux pommes de terre: Ajoutez un oeuf dur, haché ou en tranches, par tasse et demi de pomme de terre cuite, coupée en dés. Pour obtenir une salade aux pommes de terre de saveur plus relevée, Dorothy Batcheller suggère de la préparer au moins une heure avant de la servir, et de la faire refroidir. Les pommes de terre absorbent ainsi toute la saveur.

Les pays où les enfants peuvent contracter mariage légalement

NATIONS-UNIES (PA) — Les Nations unies rapportent qu'il existe encore de nombreux pays dans le monde où il n'y a pas de restrictions juridiques pour empêcher un homme d'épouser une femme-enfant.

Au Tanganyika par exemple, on considère comme normal qu'un homme de race africaine ou indienne épouse une fille de moins de douze ans suivant la coutume de la tribu ou les coutumes religieuses, pourvu que le mariage ne soit pas consommé avant que la jeune épouse ait atteint l'âge de 12 ans.

Dans le nord du Nigeria, l'âge du mariage pour une fille est entre 12 et 15 ans et dans une province du nord, il n'y a que très peu de filles célibataires au-dessus de 13 ans.

Ces constatations apparaissent dans un rapport soumis par le secrétariat des Nations unies à la commission sur le statut des femmes, organisme qui dépend du Conseil économique et social.

Pas de minimum

Ce rapport rappelle que dans les pays musulmans il n'y a pas d'âge minimum fixé pour le mariage, mais qu'en pratique les jeunes ne se marient pas avant d'être pubères. Au Pakistan, on a fixé à 15 ans l'âge limite du mariage pour les deux sexes.

Dans les villages musulmans de la Côte d'Ivoire, une fille peut se marier avant d'être pubère pourvu que la consommation n'ait pas lieu avant la puberté.

Dans ce rapport, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont cités dans les territoires qui n'ont pas de loi fixant l'âge limite du mariage. Dans cette catégorie, on relève également les noms du Victoria, de la Tasmanie, du territoire de la capitale en Australie, de la Sierra Leone et de la Gambie, en Afrique occidentale britannique; du Kenya et de l'Ouganda, en Afrique orientale britannique; de Dominique et Grenada dans les îles sous le Vent; de Chypre, dans la Méditerranée.

Dans la plupart des pays, il faut le consentement des parents ou des tuteurs lorsqu'il s'agit de mariage entre mineurs.

Le rapport cite un certain nombre de pays où l'âge minimum est de 12 ans, avec le consentement

des parents. Au nombre de ces derniers, on remarque Terre-Neuve, la province de Québec, le Yukon, l'Irlande, l'Irlande du Nord, l'Espagne, la Bolivie, la Guyane britannique, le Chili, la Colombie, Cuba, l'Émirat, le Honduras, le Nicaragua, Panama, le Paraguay et le Venezuela; Queensland, la Nouvelle-Galles du Sud, l'Australie occidentale et les territoires du nord de l'Australie, les Bahamas, Trinidad et Tobago; Santa Lucia, dans les îles du Vent; la Rhodesie et le Zwaitland, en Afrique.

Le ministre du Travail aux États-Unis cite le New Hampshire comme État américain où l'âge limite du mariage avec le consentement des parents ou des tuteurs est le plus bas, 13 ans. Dans huit autres États, l'âge minimum est de 14 ans; dans huit autres, 15 ans et dans les 32 derniers États, dont le district de Columbia, il est de 16 ans.

Cours de chapellerie

Le 17 février, au 4231, avenue Western, chez les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, se donneront des cours de chapellerie les lundis après-midi et le soir, pour les anciennes et les mercredis après-midi et le soir, pour les débutantes.

Retraites fermées et particulières

Il y aura retraites fermées pour jeunes filles, du 21 au 23 février, prêchées par le Père Morency, S.J.; pour dames, du 28 février au 2 mars, par le Père Maurice Gauvreau, S.J. Pour informations: SR. 1-0776.

Des retraites particulières se donnent en tout temps au couvent de Marie-Réparatrice, 1105, Côte Vertu, St-Laurent. Tel.: Rivside 7-7943.

Retraite fermée d'orientation

Une retraite fermée d'orientation, pour jeunes filles, sera prêchée, dès le début du carême, par le Père Paul Deslauriers, S.J., à la Maison-Mère des Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 665 est boul. Gouin, à Ahuntsic, (près de St-Hubert).

La retraite commencera vendredi, 21 février, à 8 h. du soir, et se terminera, le dimanche soir.

Le prospectus est envoyé sur demande. Information: Dupont 8-1263.

LA PROTECTION DES YEUX

Les ouvriers dont le travail fait jaillir des particules de pierre ou de métal peuvent perdre la vue, s'ils ne portent pas des lunettes protectrices. La plupart des entreprises ou ce danger existe insistent pour que les employés portent ces lunettes et l'ouvrier devrait se faire un devoir de protéger ses yeux.

BROSSAGE DES DENTS

Après avoir mangé, des particules d'aliments restent logées entre les dents et se mettent à former les acides destructeurs de la carie au bout de quelques minutes. Il faut se brosser les dents aussitôt que possible après avoir mangé.

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORIZONTALEMENT

1—Qui passent les premiers
2—Donner signe de vie — Passe par le centre
3—Bois exotique — Onomatopée
4—A plusieurs zéros — Lieu d'un célèbre échec diplomatique
5—Voyelle doublée — Prend part
6—Sans éclat
7—Personnel — C'est la fin du cerf dans la chasse à courre — Poème
8—Fleuve d'Angleterre — En groupe — Petit de ruminant
9—Emploie — Pas beau à voir
10—Qui protège — Conjonction
11—Fin de participe — Situé — Note
12—Travaillent certains cuirs — Note inversée

VERTICALEMENT

1—Diligence
2—En kaiser — Suit certains champs
3—Mettre à l'écart — Navire
4—Grand luxe — Groce
5—Pour le poète — Possédé — En vain
6—Colère — Ont leur fête
7—Pronom — En masse — Lieu de recueillement
8—Jeune plante — Pour
9—Négation — Possède — A bréviations courantes
10—Ville de Bavière
11—Juste — Note — Sélection
12—Sans commentaire — En matière de

Maxime

NETTOYAGE

ENTREPOSAGE

Service de 3 heures

BE. 1158 — BE. 7151

Maison Georges Gelineau

— Inc.

Décoration intérieure

Confection et vente de draperies

Meubles et cuisines modernes

5930, rue St-Hubert

CR. 7-5660

Estimations gratuites

Solution de samedi

Horizontalement:—
REPARTITION; ETAGE — LAR-MES; MARINE — CABLE, OLE-

"Pour DESODORISER votre demeure ou salles de réunions, et obtenir une ODEUR EXQUISSE en tout temps, rien de meilleur que le

PAPIER D'ARMENIE

(PONSOT)

l'encens de réputation mondiale. 35c. le livret chez votre pharmacien, ou à la

Maison Ponsot, (Canada), 2089 est, boul. Gouin, Montréal, P.Q.

Bienvenue à toute commande, si minime soit-elle.

LA SANTE PAR LE YOGOURT NORMANDIE!

La Ferme Normandie de St-Hubert vous en offre aux meilleures conditions de prix et de qualité... grâce aux éléments qu'il contient:—

1° PROTEINES complètement assimilables
2° BACTERIES Bulgares
3° VITAMINES en grande quantité

LE YOGOURT NORMANDIE EST GARANTI PUR ET CONTRÔLE PAR LE DEPARTEMENT de Santé de Montréal

TELEPHONEZ POUR ECHANTILLONS GRATUITS

Le YOGOURT NORMANDIE est fait exclusivement avec le lait des vaches de la Ferme NORMANDIE, et bénéficie du contrôle constant et méticuleux du Département de la Santé de la Ville de Montréal. Lorsque vous servez du YOGOURT NORMANDIE, vous pouvez être sûr qu'il est absolument frais, la date portée sur le contenant en témoigne.

Yogourt naturel — Framboises
Dégraissés spécial pour régimes

CHEMIN CHAMBLY - ST-HUBERT, QUE.

Nous livrons par toute la ville et sur la rive Sud

OR. 6-2300

Chez Miville

Le quart d'heure de blagues

Aujourd'hui, c'est la semaine d'une nouvelle émission de blagues, à la radio et à la TV.

Et tout d'abord, Chez Miville tous les jours à 10h. 30 a.m., avec Miville Couture, réalisation de Paul Legendre.

On entend aussi Miville Couture, chaque matin à 7h. 30, dans "Chinons nous, support" où il présente en cinq langues les chansons françaises et une nouvelle chanson étrangère.

Les deux heures de "Au lendemain de la veille", avec ses actualités, commentaires, blagues, qu'on n'entend pas ailleurs, paraissent et plaisent à tous.

"Femina", le lundi, est consacré à la cuisine. Le programme passe tous les jours à 10h. 00, suivi de "Psychologie de la vie quotidienne".

Ce soir, à CBF, à écouter: "Rencontre" (8h. 00) pour ceux qui ne l'ont pas vue à la TV la veille, "La vie au jour le jour" avec Jean-Paul Lefebvre et Philippe Vaillancourt.

A 9h. 00, l'orchestre de Radio-Canada, sous la direction d'Otto Werner-Mueller, jouera l'ouverture tragique de Brahms, la suite d'orchestre op. 25 de Siegfried Borris et la symphonie No 2 en do mineur de Tchaikovsky.

La lecture de chevet, répartie sur toute la semaine à 10h. 30, sera "Les âmes mortes" de Nicolas Gogol. Puis "Adagio" et "La fin du jour".

CBFT

Alors que CBMT présente "On Camera" et "Studio One", on verra au réseau français à 6h. 45 M. Edras Miville questionné par M. André Laurendeau. Une suite de programmes populaires avant d'arriver au Reportage de 10h. 30. Pour les amateurs, "Café de Paris" à 11h. 15, "Adagio" et "La fin du jour".

CONCOURS DE POESIE

Prix de Nice

Le quatrième Grand Prix de Poésie du Club des Jeunes de Nice sera décerné à Pâques 1958, à l'occasion des Quatrième Rencontres poétiques de Provence qui se tiendront à Sclos de Contes (Alpes-Maritimes) du 15 au 21 avril 1958.

Ce prix sera décerné par un jury comprenant: Jean Cocteau, de l'Académie Française, président; Gabriel Audisio, Jacques Lepage, Armand Lunel, Paul Maréchal, Jean Verdet.

Les textes — obligatoirement inédits — doivent être écrits en français, forme et sujet libres et adressés en trois exemplaires au secrétariat du Prix: Jacques Lepage, Sclos de Contes (A.M.), avant le 1er avril 1958.

Les textes devront être signés d'une devise qui sera reproduite sur une enveloppe; celle-ci cachetée, contiendra le nom et l'adresse de l'auteur. Les auteurs participants devront obligatoirement avoir moins de 40 ans.

Les textes ne doivent pas excéder 80 pages dactylographiées.

Le prix a été jusqu'ici décerné à Jacques Bonnaud, Pascal Claude, Jacques Givert, Gilles Fournel.

Les poètes sont cordialement invités aux Quatrième Rencontres de Poésie de Provence auxquelles participeront les membres du jury et de nombreux poètes de langue française.

Elles se tiendront à "L'Avallancha", Sclos de Contes (Alpes-Maritimes).

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au secrétariat du Prix.

La soif de Por

de Quentin SERVAN

Récit solide, fourmillant d'annotations justes et généreuses sur l'expédition de Canadiens français vers l'Ouest. Le jeune lecteur y trouvera de véritables caractères, un peu typés comme il se doit. En plus de l'aventure, très valable, des traits de mœurs du passé. A recommander dans cette collection.

J.S.A.

(Fides, éd.)

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

LE FESTIVAL DRAMATIQUE

Création de "Ciel et mécanique"

par Jean VALLERAND

Les épreuves du Festival National d'Art Dramatique pour la région ouest du Québec se sont terminées samedi soir à l'Orphée par la création de Ciel et Mécanique, comédie en trois actes de Luc Durand, représentée par Le Guignol à Moustaches.

Ciel et Mécanique est une blague qui s'inscrit, mais avec moins de bonheur, dans la tradition de la Tour Eiffel qui fut le sujet de la Revue Bleue et Or des étudiants de l'Université de Montréal.

Il y a là quelques tableaux vraiment drôles, le caquet du début, la chasse aux âmes par des élus en robes de nuit, la ronde des balayeurs. Il y a là quelques phrases bien "tapées": "Le ciel est aux culottes". "Je suis vivant de fatigue". Au début, on s'attend à quelque chose dans le genre des Mères de la Tour Eiffel de Cocteau, une sorte d'apologie humoristique du lieu commun, une gâterie monumentale et surréaliste.

Mais l'action en vient vite à languir et l'on finit par quetter avec impatience le gag qui va rir, la situation qui sera vraiment drôle. L'auteur insiste trop lourdement sur la vulgubilité philosophique de certains personnages: Saint-Pierre, le Premier Ange, Adélaïde, Marie-Madeleine. Les propos sont presque continuellement fort ennuyeux. Le

comique de la pièce est diminué de vouloir s'éparpiller dans des incidents dont la portée satirique ne passe pas la rampe.

A la lecture, le texte se révèle peut-être aussi bon que celui que Hanoletaux a écrit pour La Tour Eiffel qui tue. Ce genre de numéro de revue ne vaut guère, mais assez cependant pour tenir en haleine pendant deux heures. Ciel et Mécanique aurait duré une demi-heure; c'est à dire une petite merveille: toute une soirée, c'est trop demander de notre

avec Lise Lasalle, une petite comédienne sensationnelle que l'on voudrait bien voir un jour dans une vraie pièce.

Décors intéressants d'André Linget, musique de scène bien montée sur bande sonore.

Après la représentation, monsieur Richard West a commenté la pièce, distribué à tous les interprètes des éloges enthousiastes et formulé quelques réserves portant sur des détails insignifiants de mise en place. Il demandait ensuite quelques minutes de méditation pour réviser ses notes avant de décerner les trophées;

bienveillance.

La pièce a été jouée dans un style d'amateurisme sympathique ou les acteurs trop conscients de la présence du public avaient, de façon générale, une tendance agaçante à jouer pour la galerie. Néanmoins, par la mise en scène à laquelle il sort de préférence, Luc Durand qui a fait lui-même la mise en scène de Saint-Pierre, l'interprète de Saint-Pierre, a eu de bonnes trouvailles. Pierre avait une patte chaude dans la bouche au début du spectacle; la patate n'était pas refroidie à onze heures et quarante-cinq. Luc Durand s'est fait, pour le personnage d'Adélaïde, une silhouette qui aurait pu être tout à fait à l'acte au bout de la charge caricaturale. Denise Morelle apportait beaucoup de sincérité au rôle de Marie-Madeleine, une sincérité de patronne. Guy Sanche, en Premier Ange, faisait très programme de télévision pour enfants. Jean-Louis Millette était peut-être le plus "vrai" de toute la troupe

un quart d'heure plus tard, distribution des prix.

Je sais quelle tâche infernale c'est que de juger SEUL des concours du genre de celui qu'est le Festival National d'Art Dramatique. Il faut, autant que possible, faire plaisir à tout le monde, ne faire de peine à personne et, à travers les complexes possibilités des récompenses, décerner des prix de consolation. Personne n'aurait voulu être à la place de monsieur West. Sa tâche était d'autant plus délicate que presque chaque soir des claqueurs bien organisés s'en sont donné à cœur joie et ont tenté d'influencer le jugement du public LIBRE. C'est la règle du jeu, mais personne n'est obligé de s'y laisser prendre.

Mais le Festival National d'Art Dramatique revendique à toutes fins pratiques le droit d'être reconnu d'utilité publique. Le public et les critiques ont toujours le droit de manifester leurs opinions; ce droit devient encore plus impératif quand, un événement artistique s'engage dans la

vie culturelle d'une nation.

Aussi me permettrai-je de regretter que François Guiller, le remarquable interprète de Rascasse dans Voulez-vous jouer avec moi représenté jeudi soir dernier n'ait pas été acclamé comme le meilleur comédien du Festival. Je ne méconnais pas le talent du jeune Luc Durand à qui fut décerné le trophée Jean Lallemand, mais Guiller est déjà un comédien professionnel capable d'affronter les grands rôles du répertoire qui sont de son emploi. Cela doit être dit.

Je regrette aussi que le trophée Calvert pour la meilleure production n'ait pas été attribué au Théâtre des Jeux et des Ris pour En attendant Godot de Samuel Beckett représenté lundi dernier.

Certes, il y avait là quelques faiblesses d'importance que l'on signale dans mon compte rendu publié mercredi dernier, mais il suffisait aux jeunes comédiens du Théâtre des Jeux et des Ris d'une ou deux semaines de travail avec un metteur en scène expérimenté pour que leur interprétation de la pièce de Godot soit digne d'affronter le public régulier (le public payant) d'un grand théâtre dans une grande ville. Entre ce spectacle et la représentation de Ciel et Mécanique il y a toute la distance entre le professionnalisme et l'amateurisme de patronage.

A mon sens, la meilleure production visuelle (encore une vilaine traduction mot à mot de l'anglais "best visual production") fut Voulez-vous jouer avec moi qui aurait dû avoir le trophée Martha Allan tandis que son régisseur Philippe Trudel aurait dû remporter le trophée Eugène Jousse, pour son travail de régisseur. Comme disait l'autre: "Voilà mon opinion et le partage."

RECITAL GILES

Il n'existe pas aujourd'hui dans le monde musical de nom plus prestigieux que celui du pianiste soviétique Emil Giles, que l'on entendra en concert pour la première fois à Montréal, le jeudi 13 février prochain, au théâtre Saint-Denis.

Giles devait donner un récital à Montréal, il y a deux ans; les billets avaient même été mis en vente dès les premiers jours et la salle était presque vendue. Mais le célèbre artiste russe avait alors dû contremander sa tournée nord-américaine pour cause de maladie. Le récital avait donc été annulé et les billets remboursés. Aussi tous ceux qui avaient été déçus de l'absence de Giles ont eu une occasion unique de se rendre compte de la qualité de son art. C'est pourquoi ce soir-ci Giles est en excellente forme. Précédée d'une réputation qui tient presque de la légende, on peut déjà être assuré que le concert que Giles donnera au Saint-Denis le 13 février sera un véritable triomphe pour cet artiste dont les disques sont si sensationnels.

Il y a deux ans, les critiques américains les plus écoutés ont rendu à Giles un hommage unanime et spontané. Récemment un artiste a été déclenché chez nos voisins du sud un tel enthousiasme. En voici quelques preuves:

Howard Taubman, du New York Times: "C'est un grand pianiste, un virtuose dans la grande tradition." Claudia Cassidy, du Chicago Tribune: "Il a obtenu un triomphe spectaculaire; il est étonnant." Louis Biancoli, du New York World-Telegram and Sun: "Il est remarquable; il vous coupe le souffle." Edwin Schloss, du Philadelphia Inquirer: "Il a fait le début le plus triomphal auquel on ait assisté depuis des dizaines d'années à notre Académie de musique." Rudolph Elie, du Boston Herald: "Le légendaire pianiste soviétique se range parmi les maîtres consommés de l'art du clavier, aujourd'hui." Enfin Harold Schonberg, du New York Times: "Un des grands pianistes d'aujourd'hui."

La légende Giles prendra donc corps pour les Montréalais le jeudi 13 février, au théâtre Saint-Denis. Comme la demande de billets sera très forte pour ce concert, on est prié de retourner ses places au plus tôt, afin d'éviter tout désappointement.

Chasseurs de castors de CLEMENCE

Petite histoire pour enfants, assez conventionnelle. Le jeune homme qui, pour subvenir aux besoins familiaux, suit un groupe de chasseurs de castors au confluent du Missouri et de la Colombie dans les Rocheuses. Incidents, tracas, trappes, le tout au Belvédère. Ça se laissera lire avec intérêt par les jeunes. A noter des fautes de français et d'orthographe.

J.S.A.

(Fides, éd.)

ST-DENIS BIJOU
Édité
CONSTANTINE
demande si
vous piquez?
Le film de Christiane CARERE
COLLEGIENNES
GINI GUISOL
MINI MORLAY

Leonid Kogan au Saint-Denis

par Jean VALLERAND

Depuis que les disques de David Oistrach ont envahi le marché occidental, la Russie a la réputation de produire les meilleurs violonistes du monde. C'est l'espoir de voir une fois de plus cette attente comblée qui a attiré vendredi soir tant de monde au récital que donnait au Saint-Denis le violoniste Leonid Kogan. Ce public n'a pas été déçu, Leonid Kogan est un des plus grands violonistes de l'époque et il faut évoquer le souvenir de Jascha Heifetz pour établir des comparaisons.

Ce que l'on remarque d'abord chez le violoniste, c'est cette sonorité qui semble être devenue une tradition russe, cette sonorité moelleuse, suave, chaude et prenante qui a toute l'incandescence d'une liqueur fine. Les auditeurs plus attentifs aux nuances spécifiquement violonistiques se sentent cependant étonnés de la maîtrise du violoniste. Il réussit des sonorités filées d'une stabilité étonnante, capables de plonger dans la jalousie les violonistes les plus maîtres de leur art.

Mais Leonid Kogan ne cherche pas à faire virtuose; il est extrêmement attentif à la musique qu'il exécute, il l'aborde par l'intérieur et manifeste à l'égard de toutes les œuvres qu'il joue la plus totale humilité. Son application le retient parfois au seuil du vertige, comme ce fut le cas de la Sonate en do mineur de Beethoven dont l'exécution sembla plus le résultat d'une remarquable connaissance stylistique que d'une émotion profonde.

La Sonate en Fa mineur de Prokofiev, par contre, a été une expérience musicale inoubliable. Ici le soliste s'est retrouvé seul avec la musique qui s'est mise à chanter comme des incarnations de l'instrument.

L'exécution que Kogan donne du Poème de Chopin ne fait pas oublier l'insurpassable interprétation qu'Enesco en a gravée sur disques, mais elle

s'en approche. L'Havannaise de Saint-Saëns commence à paraître sur nos radios, mais on met à la jouer une joie communicative. Quant au Trône de Ravel, il est peu de violonistes actuellement qui puissent jouer ces pages avec autant de sûreté et de concentration.

Les Quatre Préludes de Chochakovsky sont de courtes œuvres pleines de mélodie et d'humour. Leonid Kogan est un violoniste hyérophique qui se dégage de son jeu, l'artiste le doit surtout à sa sonorité, mais aussi à la continuité, à la persistance de sa sincérité. Kogan est un maître suprême du violon, mais il est aussi un musicien. Ses qualités de musicien sans doute, une fois épuisée la plaisir sensoriel provoqué par la sonorité, ce qui garantit à Kogan l'admiration des auditeurs, il fait participer ses auditeurs à son émotion; toute la musique est là.

La synchronisation des rythmes et du phrasé entre le violoniste et son accompagnateur Andrei Mitnik tenait du miracle, bien que Mitnik se maintienne trop volontiers à l'arrière-plan. Un peu étouffé dans le Beethoven, le dialogue concertant s'est toutefois rétabli dans le Prokofiev.

Un récital de violon comme Montréal n'en a pas eu depuis longtemps.

"AU SERVICE DE L'AMOUR" à l'Université, le 13 février

Montréal. — Le grand film de Maurice Cloche, "Au service de l'amour", sera présenté en la salle de l'Auditorium de l'Université de Montréal le jeudi 13 février prochain, à 8h. 30, à l'occasion de la clôture de la croisée missionnaire en faveur des missions des Pères de Saint-Croix. La soirée sera sous la présidence de Mgr Paul Touche, P.A., V.G.

Immédiatement après le film, il y aura distribution des prix aux souscripteurs de la croisée missionnaire organisée par les élèves de Saint-Croix de la métropole et de l'extérieur.

Un film viril

Le R.P. Joseph Legault, c.s.c., procureur des missions, nous donne une excellente idée de ce film qui qualifie de "viril, loin des pieuseries de couvent". "Sur le chapitre de l'amour, dit-il, le cinéma nous en fait voir de toutes les couleurs. Il existe pourtant un diable d'homme qui a le don de sortir des sentiers battus: Maurice Cloche. Il nous révèle dans ce film un cœur d'homme entièrement donné à la cause de l'amour. L'action se passe en Afrique, l'Afrique des couleurs et des rythmes que nous révèle magnifiquement la caméra de Claude Renoir. Une Afrique pourtant bien différente de celle des romans et des réclames touristiques, l'Afrique des petites gens, blancs ou noirs, qui veulent vivre et mourir. La petite colonie française où nous mène Maurice Cloche est rongée par le trafic des fiancées, mises à prix sous l'œil insouciant des administrateurs blancs qui ont probablement de bonnes raisons pour se taire. C'est dans ce milieu difficile que l'homme au service de l'amour entre en scène. Il de-

barque de l'avion avec des projets pleins la tête et du courage pour dix. Et parce qu'il est prêt, il aura fatalement à défendre certaines causes populaires; il devra mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, entre les Blancs intéressés et les spéculateurs d'amour humain. Il aura également à s'ajuster à l'équipe missionnaire dont il fait partie, à travers des déboires dont il n'est pas toujours innocent. Épuisé, il devra retourner à Paris, dans un état voisin du découragement; il hésitera quelque temps entre le monastère et la brousse. Mais l'appel de l'Afrique emporte ses craintes et le film se termine sur un nouveau départ, le vrai.

Dans ce film, comme dans Monsieur Vincent, comme dans Dieu a besoin des hommes, vous cherchiez en vain le genre "bon film pour jeunes filles".

LA COMEDIE CANADIENNE

GRATIEU GELINAS présente

l'alouette

Première: 22 février

Réservez par téléphone UN. 1-3339

Relâche mercredi — Soirées à 9h. Dimanche et mardi à 7 h. 30.

Billets: 2.90 - 2.40 - .90

LOEWS

MARION BRANDO
SAYONARA
4^e SEM. "THEY SHOT ME DOWN" en TECHNICOLOR

PALACE

MARIO LANZA
SEVEN HILLS OF ROME
Réalisé par RASSEL - Musica ALIASO - Paga CASTLE
en COLOR

CAPITOL

HENRY FONDA
ANTHONY PERKINS
THE TIN STAR
avec PALMER FAY

PRINCESS

JOEL MCCREA
THE TALL STRANGER
avec MAYO
CinémaScope - 70mm
avec WALL
Looking for DANGER

Superbe!

ICE FOLLIES
MATINEES à 1h. 30 et 2h. 30 le samedi
à 9 h. 16 FEV.
Six rôles et cinq musiciens.
Billets: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50.
1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50.

FORUM
MORE STARS THAN ANY OTHER SHOW
TRADITIONAL FROM COAST TO COAST
MATINEES à 1h. 30 et 2h. 30 le samedi
à 9 h. 16 FEV.
Six rôles et cinq musiciens.
Billets: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50.
1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50.

"THE QUIET AMERICAN" DE G. GREENE

Une vaste fumisterie de Hollywood

par Henri PIERRE

La première mondiale du film "The Quiet American" vient d'avoir lieu à Washington en présence de hauts fonctionnaires du département d'Etat, de plusieurs ambassadeurs, dont notamment celui du Viet Nam. On comprend mieux après l'avoir vu, pourquoi les auteurs du film ont tenu à lui donner en quelque sorte un baptême officiel. Du livre discuté et discuté de Graham Greene, il ne reste que quelques dialogues parfois reproduits mot pour mot... A part cela, l'œuvre de Greene est trahie d'un bout à l'autre de cette production qui s'achève sur une conclusion morale dans le style et l'esprit de Foster Dulles...

Il faut reconnaître à Joseph Mankiewicz la modestie d'avoir dans le générique ajouté au-dessous du titre en caractère gras, ces quelques mots en lettres plus petites: "écrit pour l'écran et d'après le roman de Graham Greene. Il aurait pu tout aussi bien dire "Revue et corrigé", dirigé par Joseph L. Mankiewicz, et sans doute dans son esprit "amélioré". Le livre de Greene, avec son fond d'anticolonialisme, souvent systématique, injuste et exaspérant, avait été accueilli par des critiques sévères aux États-Unis, qui dénonçaient le côté odieux et caricatural de ce brave Américain, animé par le démon du bien mais dont l'innocence et l'ignorance aboutissaient aux pires catastrophes.

Le film de Mankiewicz est un peu la contre-attaque, la réhabilitation de tous ces Américains "Bien tranquilles" Dieu sait s'ils sont légitimes et dans le monde, mécontents des coups, et surtout des coups bas donnés par Greene.

Dans son livre, Greene avait pris pour héros et aussi pour victime Pyle, l'Américain, Mankiewicz, lui, contre tout son génie, Fowler le journaliste anglais. Pourquoi pas, après tout, puisque c'est Fowler qui est le narrateur du récit. Mais Mankiewicz va plus loin en faisant de Fowler le "villain", le "méchant" personnage de son film. C'est l'intellectuel, cynique, amoral, désabusé, refusant de prendre parti. Bref le côté "noir" du personnage est souligné.

La véritable escroquerie commence dès l'instant où, par opposition, le caractère de l'Américain Pyle est faussé par un éclairage habile qui laisse dans une totale obscurité ses horribles qualités ou ses insuffisances. On a reproché à Greene d'avoir caricaturé Pyle, mais celui de Mankiewicz est stéréotypé dans l'autre sens. C'est le brave garçon, un peu naïf, mais honnête et courageux, débarrassé entièrement des côtés un peu monstrueux que lui avait donnés Greene.

On cherche en vain, par exemple, dans le film les passages où Pyle justifie en bon puritain son intention de voler la maîtresse de son ami en invoquant des considérations sociales, et l'assurance d'une vie conjugale stable dans le Massachusetts; ou encore celui où Pyle s'effraie du sang répandu sur ses chaussures ou moment où il doit se rendre en visite officielle. D'ailleurs les responsabilités de Pyle dans l'explosion de la place Garnier à Saigon, sont tout à fait exagérées. Greene avait été sévère pour l'Américain, mais n'avait pas fait un saint, au contraire, de Fowler, vite hanté par le remords de sa participation à l'assassinat

de Pyle par les communistes. Dans le film les nuances ne sont pas observées, et face à l'Anglais "noir" se détache un Pyle "blanc" et éblouissant, fidèle chevalier sans peur et sûr, sans reproche.

Mais l'escroquerie atteint son sommet à la fin du film. Quand il s'agit de faire de la fausse monnaie, Mankiewicz n'y va pas de main morte. Bouleversant ironie, la tradition américaine de l'"happy ending" est ici le substitut tout bonnement à conclusion à celle de Greene. Dans le livre, Pyle, la jeune Annamite, revient vivre avec Fowler, et apprend en même temps que celui-ci a pu divorcer pour l'épouser. Tout cela ajoute encore aux affres de conscience de Fowler. Mankiewicz a trouvé cela insuffisant et peu moral. Pour l'éducation du public, Fowler doit être puni d'une manière plus tangible. Pyle, le dédaigne, fidèle au souvenir de Pyle, et reprend sa pénible vie d'entraîneuse. Fin si peu plausible, que même le critique du "Washington Post" écrit qu'il s'agit là d'un "point de vue américain typique qui confond le désir et l'amour et qui exige que l'amour avec un grand "A" triomphe toujours... Après le film, ajoute-t-il, je ne pouvais m'empêcher de me demander si dans les six mois, la jeune indigène ne serait pas revenue avec le journaliste amoral ou au moins désabusé.

Mais il y a mieux. Mankiewicz a privé Fowler de son Annamite. Il va maintenant lui infliger un sermon, celui de l'inspecteur de la sûreté française Vigot. C'est Claude Dauphin qui tient ce rôle (il le joue remarquablement) de confesseur et moralisateur. Il explique à Fowler qu'il a été joué de bout en bout par les communistes qui se sont servis de sa passion contrariée... puis, il évoque les gens qui comme lui, s'éloignent intellectuellement avancés, mais retardés moralement... Si Pyle a été tué, c'est qu'il représentait un idéal; bref, c'est le procès des intellectuels sans fibre morale, désabusés, et qui finissent par faire consciemment ou non le jeu des communistes, etc.

Tout cela, rappelons-le, n'existe pas dans le roman... Il y a pire lorsque Mankiewicz, non content d'improviser, déforme la pensée de l'auteur en ajoutant un texte propre commentaire à un texte authentique. Dans les dernières lignes du roman, Fowler dit: "J'aurais souhaité qu'il existât quelqu'un à qui j'aurais pu dire que 'I was sorry'". L'inspecteur Vigot de Mankiewicz lui dit alors: Je suis justement de passer devant la cathédrale... ou se demande pourquoi, il ne lui donne pas en même temps les heures des confessions, etc.

Gazette artistique

9 février, Centre de l'U. de M., trio Roter Cantin, Gisèle Miller et Maryse Racicot (flûtes et clavier).

9 février, Centre de l'U. de M., à 10h. 30, récital de Monique Fournier. Tocate et fugue en sol mineur, de Bach, Sonate No 10 de Mozart, Variations et fugue sur un thème de Haendel de Brahms et trois pièces pour piano de Chopin.

10 février, dîner de la Société des Amis de la Musique (115 du couvent pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat de bourses à des musiciens).

11 fév., Jeunes Musicales, au Palais. Récital du violoniste mexicain Henri Szeryng (Beethoven, Paganini, Saint-Saëns, José Sabre-Marroquin, Ernesto Halffter).

12 fév., Société Musique de chambre McGill, salle Redpath, 8h. 45. Avec le flûtiste Jean-Pierre Ramond (Concertos de Vivaldi et de Jean Rivier).

12 février, au St-Denis, récital du pianiste soviétique Emil Giles.

14 février, au St-Denis, le chœur d'enfants d'Obernkirchen.

15 fév., 8h. 30, salle d'Aray McGee. Cie d'opéra présente trois pièces en un acte.

14, 15 et 16 fév., "La cantatrice chauve" d'Eugène Ionesco et "L'ours" d'Anton Tchekov par les Apprentis sorciers, à la Boulangerie, 1515A Davidson, CR. 9-4114.

21, 22, 23 et 24 fév., "Les chaises" d'Eugène Ionesco et "L'ours" d'Anton Tchekov par les Apprentis sorciers, à la Boulangerie, 1515A Davidson, CR. 9-4114.

23 février, Centre de l'U. de M., Gérard Serget (violin), Romain Desroches (alto), Claude Desroches (harpe), Pierre Morin (violoncelle) et Jean Morin (flûte).

1er, 4, 7 et 8 mars, "Les chaises" d'Eugène Ionesco et "L'ours" d'Anton Tchekov par les Apprentis sorciers, à la Boulangerie, 1515A Davidson, CR. 9-4114.

A partir du 8 mars, ouverture de la maison du Grand Opéra de Montréal avec "Le barbare de Séville" de Rossini.

9 mars, Centre de l'U. de M., Jacques Verdon, violon et Guy Lafond, piano.

11, 14 et 15 mars, "Les chaises" d'Eugène Ionesco et "L'ours" d'Anton Tchekov par les Apprentis sorciers, à la Boulangerie, 1515A Davidson, CR. 9-4114.

23 mars, Centre de l'U. de M., Gisèle Miller, flûte; Mireille Bégin, clavier; Huguette Desroches, hautbois.

26 mars à 8h. 30, La Chorale Bach dans "La Passion selon saint Jean" de Bach (Église Évangélique).

21, 22, 23, 28, 29 mars et 1er avril "La cantatrice chauve" d'Eugène Ionesco et "L'ours" d'Anton Tchekov par les Apprentis sorciers, à la Boulangerie, 1515A Davidson, CR. 9-4114.

Personne ne saurait reprocher à Mankiewicz ses opinions et ses bonnes pensées. Malheureusement elles ne représentent, ni la lettre, ni l'esprit du livre de Graham Greene. La trahison est ici trop imprudente, et on peut lui en vouloir de n'avoir pas écrit un film qui se serait appelé: "Un Anglais désemparé...". Un Britannique bien cynique... On le déplore d'autant plus que le film est intéressant, bien dirigé et remarquablement joué par Michael Redgrave, Audie Murphy, Giorgio Moll...

Mais en fin de compte comment Graham Greene a-t-il accédé à un film qui donne un sens bien différent sinon même tout à fait opposé à celui de son ouvrage. Il aurait dû être plus énergique dans la défense de ses lecteurs contre la malhonnêteté intellectuelle et la contrefaçon. Est-il en définitive la victime ou le complice de Mankiewicz et de son préchi précha que Fowler fustige avec tant de vigueur méchancelé...

Programmes de radio

Le lundi, 10 février

7.30-Radio-Journal
7.35-Chiens sans passeport
8.00-Au lendemain de la veille
8.15-Nouvelles
10.00-Émission du cordon bleu avec Johane Benoit.
10.15-Psychologie de la vie quotidienne
Mia Roddes et Théo Chénier.
10.45-Je vous ai tant aimé
11.00-Francine Louvain
11.30-Des Jours à l'autre
11.35-Des Jours à l'autre
12.00-Jeunesse dorée
12.05-Radio-Journal
12.10-Rue principale
12.15-Le Réveil Rural
12.30-Émission de dernière minute
1.00-Radio-Journal
1.05-Carnet de notes
1.15-Vies de

Indice de relâchement de la politique de restriction monétaire au pays

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et New York étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

Comme la Bourse de Toronto a affiché durant la dernière séance un ton à la baisse pour la 1ère fois durant les 6 séances précédentes, c'est à se demander si la correction a été assez accentuée, en face de la lourdeur persistante des prix du cuivre et des nouvelles économiques, toujours peu intéressantes.

Wall Street a faibli, en fin de semaine, par suite de la faible demande pour les stocks, en dépit de liquidations peu abondantes. Qu'en conclure, sinon que les spéculateurs ne sont pas pressés d'acheter, tant qu'il n'y aura pas des indices plus évidents que le rajustement actuel dans les affaires, a perdu de sa force.

Moody's conseille de ne pas se presser pour acheter dans les conditions actuelles.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

169 gains vs 70 reculs la semaine dernière sur nos Bourses Canadienne et de Montréal

La tendance fut quelque peu indécise, la semaine dernière, sur les Bourses Canadienne et de Montréal. En effet, sur 366 titres transigés, 169 furent à la hausse, 70 à la baisse et 127 demeurèrent stationnaires, au regard de 131, 107 et de 136 respectivement durant le cours de la semaine précédente.

Cette irrégularité fut accompagnée d'un virement moindre. En effet, 2,035,598 changements de mains durant la semaine écoulée, comparativement à 2,351,219 actions transigées durant le cours de la semaine précédente; ce qui porte donc le total des transactions, depuis le début de l'année à ce jour, à 11,061,423 actions, au regard de 22,440,130 actions transigées durant le cours de la même période l'an dernier. Un coup d'oeil sur le tableau ci-contre permettra à quiconque de constater que bien des valeurs minières, industrielles et pétrolières furent passablement achalandées au cours de la semaine dernière. On constatera, en outre, sur un autre tableau, que sur six catégories de titres transigés, 6 furent à la hausse, et aucune à la baisse.

En marge de la nomination de M. Maurice Joubert à la tête de la National House Builders Association

M. Maurice Joubert, de Montréal, vient d'être élu président de The National House Builders Association, dont les 35 organisations affiliées prévoient, pour 1958, la construction de plus de 140,000 nouvelles résidences. Agé seulement de 42 ans, M. Joubert a su se distinguer, depuis longtemps, comme un expert dans le domaine de la construction résidentielle, au point que ses confrères, anglo-saxons en majorité, n'ont pas hésité à l'élire à la tête de la puissante association précitée. Comme on sait, M. Joubert s'occupe particulièrement du développement de 10,000 acres de terrain à Duvernay, sur l'île Jésus ou la Hauteville Development Corporation exécute bien des travaux de construction. La municipalité de Duvernay a obtenu sa charte, le mois dernier seulement, et M. Joubert en est le premier maire. Nos félicitations à M. Joubert et nos compliments à ses confrères anglo-saxons pour n'avoir pas hésité à nommer l'un des nôtres à leur tête, donnant ainsi à notre groupe ethnique une marque de sympathie à laquelle il n'est pas insensible. Une fois de plus, nous avons la preuve que la compétence peut conduire au sommet.

La situation économique au large se redresserait vers la fin de mai ou au début de juin?

S'il faut en croire General Research Associates, si la contraction actuelle, dans les affaires est selon la moyenne, "il y aurait lieu d'espérer en un redressement de la situation vers la fin de mai ou au début de juin". Comme on prévoit que le nombre des chômeurs atteindra sous peu les 625,000 personnes, au moins, soit 10% du total des travailleurs canadiens, il est donc logique de croire que l'entreprise privée, aussi bien que les autorités gouvernementales et municipales, feront tout possible pour stimuler les affaires. Comme les taux d'intérêt ne cessent de baisser et comme tout indiquerait que le loyer de l'argent continuera d'être avili, il sera donc plus facile pour nos corps publics d'obtenir les fonds nécessaires pour l'exécution de maints travaux publics d'importance en vue de stimuler les affaires. L'aidé d'Ottawa à la construction résidentielle, accrue à deux reprises durant ces derniers mois, n'est-elle pas un puissant stimulant pour l'industrie du bâtiment? Que cela se généralise et maintes autres industries seront aussi plus actives, avec les conséquences heureuses que l'on sait sur le revenu de nos gens et, par le fait même, sur maintes valeurs boursières.

L'encours de The Empire Life Insurance Co atteint le chiffre sans précédent de \$210,354,748.00

L'assemblée annuelle de The Empire Life Insurance Co a eu lieu en fin de semaine. Le rapport présenté laisse voir pour \$22,000,000 de nouvelles affaires en 1957, et, compte tenu des pertes annuelles à cause de décès, etc., l'encours atteignait donc, à la fin de 1957, le total sans précédent de \$210,354,748, soit \$24,000,000 de plus qu'antérieurement. Quant à l'actif global, il a augmenté de \$2,238,225 au sommet de \$31,256,205. Il a été réalisé un taux d'intérêt moyen de 4.61 pour cent sur ses placements en 1957, au dire de M. Charles P. Fell, président de cette entreprise progressive, ayant vu son revenu net augmenter de \$28,861 en 1957 au chiffre-record de \$6,289,338.28. Dans son message aux actionnaires et assurés, M. H. H. Blackman, gérant général fit allusion au surplus accru, atteignant \$3,192,817.79, puis il en vint à parler du plan familial préconisé — incidemment, 15 pour cent de nouvelles affaires enregistrées l'an dernier le furent en vertu de ce plan. Le gérant général de The Empire Life dit, aussi, quelques mots au sujet des plans d'épargne-retraite en vigueur depuis l'an dernier à la suite des amendements apportés à l'impôt sur le revenu. La réponse du public semble lente, probablement parce qu'on n'en réalise pas toute l'importance. Pour notre part, nous en avons fait ressortir dans notre chronique les principaux plans et à notre opinion, il est avantageux de se prévaloir des avantages conférés. Avant de clore notre chronique nous tenons à faire remarquer au public que The Empire Life possède 2 succursales dans notre ville, dont la succursale Montréal sous la direction de M. E. C. Lanctot.

La bourse a-t-elle entièrement escompté les mauvais rapports annuels et trimestriels attendus?

Maints courtiers et certains économistes semblent plus optimistes, actuellement. Une chose certaine, c'est que la bourse se comporte mieux depuis la fin de janvier 1958. Comme cette dernière escompte ordinairement les développements au moins 6 mois à l'avance, c'est à se demander si maintes valeurs mobilières ne sont pas en train de vouloir refléter le relèvement prévu dans les affaires pour le 3ième et 4ième trimestre de 1958. A notre opinion, cela nous semble quelque peu prématuré, d'autant plus qu'il est fort possible que les gros défavorables annuels qui seront publiés sous peu soient quelque peu défavorables — on l'a vu par celui de la Brown Company, ces jours-ci. Et que dire des effets des rapports couvrant le premier trimestre dont la plupart seront aussi défavorables? Reste, maintenant, à savoir si ces nouvelles défavorables attendues ont été entièrement escomptées par le marché? Pour une bonne part, du moins, mais comme ces nouvelles pourraient bien entraîner des réductions ou des omissions de dividendes, il est possible que le sentiment spéculatif reflète défavorablement ces développements. Il en sera, toutefois, autrement pour les valeurs qui maintiendront leurs taux actuels de dividendes, d'où la nécessité d'un choix judicieux dans ses achats présentement.

MARCEL CLEMENT

Bureau of Industrial Service (Canada) Ltd

Ouvert à Montréal sous la direction de M. Maurice Gauthier

Le Bureau of Industrial Service (Canada) Ltd., filiale de l'agence de publicité Young & Rubicam, Ltd., annonce l'ouverture à Montréal de ses nouveaux bureaux de relations extérieures qui seront dirigés par M. Maurice Gauthier.

"Cette nomination, qui cadre avec le programme d'expansion des services offerts aux clients, permettra au Bureau d'établir de plus étroits rapports avec nos clients de Montréal", déclare M. V. Frank Segee, gérant de la filiale canadienne. "Il nous sera en outre possible d'offrir un service plus efficace dans la province de Québec pour nos clients de Toronto".

M. Gauthier, qui est entré au service du Bureau le 2 janvier, était auparavant gérant des Services français de Ford-Canada où il dirigeait la rédaction française de la publicité, des relations extérieures, de la vente et de la mise en marché, en plus d'assumer la fonction d'interprète en simultané pour les conférences et les congrès.

Avant de se joindre à Ford-Canada, M. Gauthier s'était signalé dans les domaines de la publicité, de la publication et des relations extérieures à Montréal où il était auparavant publiciste de l'Orchestre Symphonique.

A noter...

Lors d'une enquête dans 237 compagnies américaines, 196 ont déclaré vendre de leurs produits au Canada, selon le National Industrial Conference Board, dont nous parlerons ces jours-ci.

C'est demain soir à 6h.15 p.m. qu'aura lieu au Club de Réformisme le dîner de The Junior Investment Dealers' Association of Canada, section de Montréal. Les membres auront le plaisir d'entendre M. George Grezian, directeur de la maison Green-shields & Co. Inc., et ancien gérant général de la Banca Rom-nas, de la Roumanie, leur parler des faits qui affectent le prix des valeurs mobilières. "Incidentement M. Robert B. Stewart, de la Dominion Securities Corp., vient d'être nommé directeur de l'Association ci-haut mentionnée, en remplacement de M. David Salter, de A. E. Ames & Co. Les membres de la même association iront visiter, le 14 mars, l'usine de la General Motors, à Oshawa et celle de Industrial Business Machine, à Toronto.

C'est ce matin que la Dominion Oilcloth réunira ses actionnaires à son siège social dans notre ville pour la tenue de son assemblée annuelle.

Liberal Petroleum tiendra son assemblée annuelle vendredi de cette semaine à Edmonton.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu l'assemblée annuelle de la Canada Cement Co., à son siège social dans notre ville.

On lit dans le dernier bulletin de la statistique fédérale qu'en janvier, la production de véhicules automobiles s'est élevée à 32,808, pour une diminution de 27 p. 100 sur les 45,103 de janvier 1957 et une augmentation de presque 11 p. 100 sur les 29,671 de janvier 1956. La production d'automobiles au cours du mois a diminué de 27 p. 100 sur un an, soit 28,049 contre 38,377, mais elle a augmenté de 13.5 p. 100 sur les 24,731 de la même période en 1956. La production de véhicules commerciaux (4,759) a baissé de 29 p. 100 sur janvier 1957 (6,726) et de quelque 4 p. 100 sur janvier 1956 (4,950).

Soixante-sept usines, qui s'occupent principalement de la fabrication de jouets et de jeux ont expédié en 1956, des produits d'une valeur de \$15,644,000, soit un quart de plus que la valeur (\$12,311,000) des expéditions de 56 fabriques, un an auparavant. Ces usines ont employé 1,741 (1,405) personnes, leur ont versé en rémunération \$4,028,000 (\$3,320,000) et ont dépensé en matières premières et fournitures \$8,299,000 (\$6,231,000).

Les 96 usines qui s'adonnaient principalement à la fonte, au laminage et à la fabrication de barres, tiges, feuilles, lames et ustensiles de cuisine en aluminium ont fait des expéditions au montant de \$90,471,000 en 1956, soit une forte augmentation sur l'année précédente (\$79,840,000) mais encore un peu en deçà du total atteint en 1955 (\$92,724,000). Ces usines ont employé 6,884 (6,832 en 1955) personnes, leur ont versé \$25,664,000 (\$24,025,000) en rémunération et ont déboursé \$56,330,000 (\$45,962,000) pour les matières premières et les fournitures.

Les fabricants de bijoux et d'argenterie ont déclaré, en 1956, des expéditions au montant de \$53,461,000, augmentation sensible sur les \$48,016,000 d'un an auparavant. En 1956, 220 (221 en 1955), établissements ont employé 4,877 (5,178) personnes, leur ont versé en rémunération \$13,991,000 (\$13,680,000), et ont dépensé en matières premières et fournitures, \$29,500,000 (\$25,711,000).

Baisse du taux d'intérêt prévue

OTTAWA (PC) — La diminution du taux d'escompte de la Banque du Canada est prévue pour un nouveau indice de relâchement de la politique de restriction monétaire susceptible de provoquer cette année

Rapport du Service des mines de Québec

Sur la région minière du lac Bachelor

L'hon. W. M. Cottingham, ministre des Mines de la province de Québec, a autorisé la publication d'un nouveau rapport géologique sur la région du lac Bachelor, district électoral d'Abitibi-Est.

Préparé par R. B. Graham pour le service des gîtes minéraux du ministère des mines, ce rapport (R. G. 72), intitulé: partie sud-ouest du canton de Lesueur, district électoral d'Abitibi-Est, est accompagné d'une carte géologique dessinée à l'échelle de 1,000 pieds au pouce et présente la description des formations géologiques, de la tectonique et des gisements de minerai d'une étendue de terrain de 34 milles carrés située à l'ouest et au sud-ouest immédiats du lac Bachelor.

En plus de l'étude de ces caractères géologiques de la région, M. Graham décrit en détail les zones de minéralisation de métaux précieux et communs de même que de pyrite qui y ont été relevés. Les principaux travaux d'exploration et de mise en valeur effectués par six compagnies minières de même que les résultats obtenus dans l'exécution de ces travaux sont également décrits dans le rapport.

On peut se procurer des copies de ce rapport de même que de la carte qui l'accompagne en s'adressant au ministère des mines à Québec ou aux autres bureaux du ministère situés ailleurs dans la province.

Production de fer et de lingots d'acier

La production de lingots d'acier et de fer en gueuses a été moindre en janvier de cette année qu'en janvier de l'année précédente, d'après des estimations provisoires du BFS. La production de lingots d'acier, en janvier, a baissé de 15% sur un an plus tôt, soit de 456,440 à 387,410 tonnes, et elle a été inférieure de 8.9% aux 425,167 tonnes de janvier 1956. Dans la même comparaison, la production de fer en gueuses a diminué de presque 15% (de 304,895 à 260,245 tonnes) et elle a été inférieure de 8.7% aux 285,084 tonnes de janvier 1956.

Notre industrie du verre, active

Selon le rapport de la Statistique fédérale

Les expéditions de l'industrie canadienne du verre ont atteint, en 1956, la valeur inégale de \$87,169,000, augmentation de près de 8% sur les \$80,631,000 d'un an auparavant. Les importations de verre et verrerie se sont élevées, au cours de l'année, à \$50,447,000 (\$43,431,000 en 1955) et les exportations, à \$1,506,000 (\$2,706,000).

La production de verre moulé soufflé ou étiré (bouteilles et jarres, verrerie culinaire à feu, verre à vitre) s'est élevée par \$147,993,000 (\$45,146,000). Le Canada n'a pas fabriqué de verre à glace. Les expéditions de verre taillé, biseauté et de vitreaux se sont élevées de près de 10%, soit de \$35,665,000 (un an plus tôt) à \$39,175,000.

Cent douze (cent huit en 1955) usines ont fabriqué du verre et des produits de verre en 1956. Ces établissements ont employé 8,173 (7,870) personnes, leur ont versé en rémunération \$28,331,000 (\$26,291,000), et ont dépensé en matières premières et fournitures, \$35,491,000 (\$31,001,000). Cinquante-sept de ces usines étaient situées en Ontario, 39 au Québec et 8 en Colombie canadienne.

La récolte de bleuets a baissé

De plus de moitié en 1957 par rapport à 1956

Québec (PC) — Une baisse sensible est notée dans la valeur et le volume de la récolte commerciale de bleuets du Québec pour 1957.

Le bureau provincial des statistiques rapporte que la valeur de la récolte s'établit à \$524,455, soit une baisse de près de \$549,000 sur l'année précédente. En 1956, la valeur de la récolte s'était chiffrée par \$1,072,718.

Quant à la récolte elle-même, elle accuse une baisse de près de 1,800,000 livres sur l'année précédente. Elle fut de 3,085,032 livres en regard de 4,875,993 livres pour 1956.

Les régions de l'Abitibi et du Témiscamingue ont connu la meilleure récolte que les régions du Lac-St-Jean et de Chicomil. Elles recueillent 54% du total de la récolte comparativement à 41% pour les deux régions du nord-est de la province. Ce sont les régions de Charlevoix et du Saguenay qui fournissent les 5% qui restent. Le prix moyen payé aux cueilleurs fut de 17 cents la livre en regard de 22 cents en 1956.

une forte baisse générale des taux d'intérêt.

Au cours des cinq derniers mois, le taux de la Banque centrale a fléchi d'environ 25 pour cent.

Le taux de la Banque du Canada, qui témoigne de la disponibilité de crédit sur le marché monétaire, a atteint cette semaine son plus bas niveau depuis 18 mois, soit 3.24 pour cent, une baisse de .28 pour cent par rapport à la semaine dernière et de .59 pour cent au regard de la semaine précédente.

Certes, le taux est encore loin du minimum de 1 1/2 pour cent de 1955, mais il a quand même fléchi de 1.09 pour cent depuis le 22 août, date à laquelle il s'élevait à 4.33 pour cent maximum.

Aux Etats-Unis, il semble que les taux d'intérêt tendent à baisser plus rapidement qu'au Canada.

L'indice général prix de gros

Est à la hausse au pays, selon le B. F. S.

Entre novembre et décembre, l'indice général des prix de gros au Canada (1935-1939=100) s'est accru de 0.8 p. 100, de 224 à 225.9; il a renversé une évidente tendance à la baisse des quatre mois précédents. L'indice est presque de 1 p. 100 plus bas qu'il était un an plus tôt, alors qu'il courait de 12 mois le 1er décembre 1956 il se montait approximativement de 3 p. 100. Six des huit éléments ont été plus élevés au cours du mois qu'un mois plus tôt, l'un deux n'a pas changé et l'autre a baissé légèrement.

L'indice des produits animaux a enregistré la plus forte augmentation (2.3 p. 100) par suite de prix élevés pour les bestiaux et les peaux de bœufs, les viandes fraîches et préparées (à l'exception du bœuf et du porc) dans quelques grandes villes; en effet, ces prix ont contrebalancé des baisses pour les oeufs, le saindoux, le suif, les peaux de veaux et quelques articles en cuir. L'indice est monté de 230.5 à 235.8. L'indice des substances végétales a aussi monté pour passer de 193.6 à 195.9 par suite surtout du prix plus élevé des céréales, des aliments pour bestiaux et volailles, des huiles végétales, du café, des oignons, du raisin, des oranges, du tabac non manufacturé et du foie Timothy; ces hausses, en effet, ont contrebalancé les prix plus bas des fruits frais, du sucre, des fèves et du beurre de cacao. L'indice du groupe des produits du bois s'est accru de 297.3 à 299.8; les prix plus élevés pour le papier-journal, la pâte de bois, et les bardeaux de cèdre ont contrebalancé les prix plus bas du bois de dimension de pin blanc. L'indice des minéraux non métalliques est monté de 189.4 à 190.7 par suite des hausses du charbon, des produits d'amianté et du sable et du gravier à Winnipeg, lesquelles ont contrebalancé les baisses de l'essence dans cette ville. L'indice des métaux non ferreux a avancé de 168.4 à 169.3, car les prix plus élevés du cuivre et de l'étain ont plus que contrebalancé les prix plus bas du plomb électrolytique. Les produits chimiques sont passés de 182.5 à 182.9 parce que la hausse du savon de toilette a été plus marquée que la baisse de la peinture. L'indice des produits textiles (234) n'a pratiquement pas changé; l'avance accusée par le coton brut a été un peu plus que contrebalancée par le recul enregistré par les sacs de jute, la serge végétale et les tissus de laine. Le fer et ses produits n'ont pas changé (252.3), car des prix légèrement plus bas pour les produits d'acier ont été contrebalancés par des prix plus élevés pour les boulons mécaniques.

Salaire moyen de \$66.38 par semaine

Ottawa (PC) — Le salaire hebdomadaire moyen dans les industries manufacturières du Canada s'établissait à \$66.38 au 1er octobre 1957 contre \$65.85 un mois auparavant et \$64.53 l'année précédente, selon le Bureau fédéral de la Statistique. La semaine de travail était de 40.6 heures contre 40.3 au 1er novembre et 41.5 heures au 1er décembre 1956.

Les démêlés de Mica Co., of Canada

Renvol d'une injonction d'arbitrage

MONTREAL (PC) — Le juge W.B. Scott, de la Cour supérieure, a renvoyé hier une injonction d'arbitrage qui empêchait M. Edward F. Avery, de Toronto et Washington, de se prévaloir à l'assemblée des actionnaires d'une tranche d'actions déléguées de la Mica Company of Canada, de Hull, dans le Québec.

Le tribunal a donné raison à l'ancien président de la compagnie après avoir constaté que Stewart Weaver, un étudiant à l'Université McGill, n'avait pas respecté un engagement contracté le mois dernier en présence du juge en chef au sujet de cette injonction.

Accordée en mai dernier, l'injonction avait récemment été prolongée jusqu'au 15 avril. Le juge Scott a de plus ordonné à M. Weaver de produire au plus tard jeudi des valeurs au montant de \$5,700 pour couvrir les frais entraînés par une autre injonction d'arbitrage prise contre Peter Crosby et Mme Helen Hood, tous deux d'Amérique, et contre la North American Banking Corporation, une société de Panama.

Une étude sur Hiram Walker-Gooderham & Worts

Effectuée par la firme L. G. Beaupien & Cie

Incorporée en 1926, Hiram Walker est une société-holding qui contrôle plusieurs entreprises qui produisent des spiritueux.

La capacité totale des distilleries de la société en Amérique du Nord est voisine de 200,000 "U.S. proof gallons" (3,785 l d'alcool pur) par jour. Elle comprend la plus grande distillerie du monde, située à Peoria (Ill.).

La société a d'importantes filiales en Écosse et en Argentine. Cependant, le gros de ses ventes (89%) se fait aux États-Unis. Hiram Walker est la deuxième distillerie par ordre de grandeur au Canada et la quatrième sur le continent nord-américain.

Au cours des récentes années, la consommation des spiritueux per capita aux États-Unis restait pratiquement inchangée. Il semblerait qu'elle a maintenant atteint un palier et qu'elle n'augmentera plus qu'avec l'accroissement de la population. Sous ce rapport, la génération nombreuse des enfants nés dans les années d'après-guerre permet de miser sur une forte augmentation de la consommation totale quand elle atteindra l'âge majeur dans les années après 1960.

Dans la forte concurrence parmi les différentes marques, la publicité joue un grand rôle, ce qui donne un avantage aux grandes distilleries par rapport aux petites, car seules les premières peuvent se permettre une forte publicité dans les magazines à tirage national. Ainsi, l'industrie a tendance à se concentrer parce que l'expansion des grandes sociétés oblige souvent les petites entreprises à fermer.

Le bilan consolidé comprend les filiales aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne. La filiale argentine n'est pas consolidée à cause de la politique monétaire de ce pays.

La situation financière de la société est excellente. Le fonds de roulement au 31 août 1957 était de \$15.6 millions. Cependant, il ne faut pas oublier que ce chiffre comprend les stocks qui se montent à \$122.9 millions dont une partie est composée de produits en cours de vieillissement et ne peut pas être considérée comme une disponibilité.

Depuis la deuxième guerre mondiale, la société a dépensé quelque \$34 millions pour l'expansion, ce qui a renforcé sensiblement sa position vis-à-vis de la concurrence. On projette à l'heure actuelle la construction d'une usine d'emouteillage et d'un magasin à Walkerville (Ont.) dont le coût est estimé à \$4 - \$5 millions.

La valeur comptable de l'action présente a augmenté de \$7.70 à la fin de la deuxième guerre mondiale à \$22.78 en 1957.

RESULTATS

(Exercices terminés le 31 août en millions de \$E.U.)

Ventes et revenus	1957	1956
Frais de		
divers	398	373
fabrication	304	287
Frais de vente		
généraux	46.6	38.2
Amortissements	2.9	2.9
Impôts	21.8	19.4
Bénéfice net	22.5	21.1
total		
Bénéfice par action		
nouvelle \$ E.U.	2.61	2.43
Dividende:		
par action \$ Can.	1.00	1.00
bonis	0.33	0.33
	1.33	1.33

Le bénéfice pour le trimestre termine le 30 novembre 1957 s'est monté à \$0.87 par nouvelle action, comparativement à \$0.95 pour la même période de l'exercice précédent.

Le nouveau taux de dividende régulier de 35c par trimestre (\$1.40 par an) par action représente une augmentation sur les distributions précédentes.

Hiram Walker vient au quatrième rang des six producteurs de spiritueux qui se partagent 80% des ventes aux États-Unis. Sa marge bénéficiaire est cependant la plus élevée, grâce au fait que la société a réussi à limiter la hausse des frais d'exploitation.

L'industrie des distilleries est sensible aux fluctuations de la conjoncture parce que la consommation des spiritueux diminue avec la baisse des revenus personnels. Malgré cela, les bénéfices de Hiram Walker accusent depuis 1934 une remarquable stabilité et une tendance assez régulière à la hausse, ce qui, combiné à l'absence virtuelle de dette, confère à l'action un standing élevé.

L'action donne un bon rendement qui est mieux assuré depuis que le boni est incorporé dans le dividende régulier et elle possède des chances d'appréciation à terme moyen et long.

Rocky Petroleum Ltd

Le bilan de Rocky petroleum Ltd. au 31 mars 1957 fait ressortir un actif disponible de \$32,895 et un passif exigible de \$573,091. Le capital autorisé est de \$8,500,000 actions de 50 cents au pair, dont 1,114,216 étaient émises; depuis lors, la compagnie a en émis 1,722,592 en retour de \$320,064.

L'administration actuelle a assumé le contrôle en octobre dernier; elle est à faire un relevé des opérations et de la compagnie avant le 31 mars 1957 et dans les cinq mois qui ont suivi.

\$21,000,000 de pertes par le feu

Dans les maisons selon All Canada Insurance Federation

Il se produit chaque semaine au Canada plus de 1,000 incendies dans les maisons d'habitation, soit plus que dans tout autre type de constructions, selon la Fédération des assureurs au Canada.

L'an dernier, plus de 500 personnes, dont près de la moitié étaient des enfants, ont trouvé la mort dans des incendies — et la plupart d'entre elles dans des incendies de maisons d'habitation. Par ailleurs, les dommages matériels causés par ce genre d'incendies s'élevaient chaque année à plus de \$21,000,000.

Voici, pour la sécurité dans nos maisons, les recommandations de la Fédération, qui représente plus de 200 compagnies canadiennes d'assurance-incendie, automobile et accidents:

- 1) Faites attention à vos cigarettes; l'an dernier plus de 29,000 incendies ont été causés par la négligence des fumeurs.
- 2) Mettez devant le foyer un écran pour les étincelles.
- 3) Veillez à ce que vos cheminées, poêles et fournaises soient propres et en bon état.
- 4) Ne placez pas vos appareils de chauffage portatifs devant les portes ou les escaliers.
- 5) Si vous quittez la maison ou si vous sortez d'une pièce pour plusieurs heures, débranchez vos appareils de chauffage portatifs.
- 6) N'employez pas de liquides inflammables pour le nettoyage. On peut trouver des nettoyeurs inflammables et de très bonne qualité pour un prix modique.
- 7) Les installations électriques doivent être vérifiées périodiquement par des spécialistes.
- 8) Ne placez jamais les fils électriques sur des crochets, des poignées de porte ou sous des tapis. Ils peuvent s'user et devenir dangereux.
- 9) Donnez très tôt à vos enfants des habitudes de prudence en ce qui concerne le feu.

GEOFFRION, ROBERT & GELINAS, INC.

VALEURS DE PLACEMENT

507, PLACE D'ARMES, MONTREAL

72, RUE ST-PIERRE, QUEBEC 382, RUE MELLON, ARVIDA

Fils privés avec New-York, Toronto et Québec

Nouveau PLAN DE SÉCURITÉ FINANCIÈRE



- INSTRUCTION UNIVERSITAIRE DE VOS ENFANTS
- ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ
- RETRAITE HEUREUSE
- VOYAGE OU CROISIÈRE DE REPOS

Vous pouvez l'atteindre grâce à ce nouveau plan qui permet l'achat systématique des unités de participation du

Fonds Collectif A

FONDS MUTUEL DE PLACEMENTS

- ✓ DUREE DU PLAN: 3 ANS
- ✓

Cavalcade SPORTIVE



par Gérard "Gerry" Gosselin

Nous avons souvent déploré le fait que le Canada ne développait pas ou presque pas de champions, sur la scène internationale sportive. Puisque c'est un trait de caractère du Canadien de manquer de souffle, d'éparpiller ses talents dans des entreprises à courte vue, nous pouvions rarement nous féliciter des championnats convoités et aux compétitions internationales, les nôtres ne se signalaient jamais. Il faut évidemment faire une exception pour le hockey, seul sport où nous excellions. Mais il nous faut plaisir de constater des rectifications à ces jugements. Lucille Wheeler, de St-Jovite, vient en effet de doter le Canada de deux championnats de grande classe, dans le domaine du ski. Son triomphe, comme celui des grands athlètes, est le fruit d'un long entraînement et d'une ténacité digne d'éloges. Nous sommes fiers de ses succès qui ne resteront pas stériles, car son exemple sera contagieux et ouvrira la voie à une foule d'imitateurs. Il en est de même à la boxe où un Canadien français prend la vedette depuis quelques mois. Nous voulons parler d'Yvon Durelle dont les récents succès établissent à tout le monde sportif que nous ne sommes pas exclusivement des joueurs de hockey et des joueurs de cartes.

Personne n'osera blâmer le Canadien de sa défaite de samedi soir contre Chicago. Les joueurs de Toe Blake, ce qu'il en reste, ont été vaincus par la force de la défense de leur adversaire. Les joueurs de Toe Blake, ce qu'il en reste, ont été vaincus par la force de la défense de leur adversaire. Les joueurs de Toe Blake, ce qu'il en reste, ont été vaincus par la force de la défense de leur adversaire.

N'y a-t-il pas lieu de trouver exagérée cette somme de \$150.000 versée par les Orioles de Baltimore au jeune Dave Nicholson pour signer son premier contrat. Voici un joueur sans expérience, qui peut demain être victime d'un accident grave et qui reçoit plus en une minute que Ted Williams pour toute une saison. Il y a sûrement anomalie quand un club refuse de donner \$5.000 d'augmentation à une vedette établie et qui consent à payer un boni de \$150.000 à un jeune homme de 18 ans dont l'avenir reste problématique.

En parlant de nos champions modernes, au début de cet article j'ai peut-être oublié Marlene Stewart, la golfesse et Marilyn Bell, la coureuse du détroit Juan de Fuca, mais ces deux demoiselles représentent surtout l'élément anglais de notre population, tandis que Lucille Wheeler est bien de chez nous, puisque son père est propriétaire du Gray Rocks à St-Jovite. Les perspectives d'avenir des Royaux de Montréal sont des plus brillantes. Le récent engagement de Bob Lennon en est la garantie. Voici un joueur dont la puissance au bâton rappellera le souvenir de Duke Snider. Frappeur gaucher, il a réussi 64 circuits, il a trois ans pour le club Nashville. Les des faiblesses des Royaux, ces deux dernières saisons, était l'absence d'un puissant frappeur gaucher qui réussisse les circuits à la douzaine.

Il y avait bien Jim Gentile, l'an dernier, mais il n'a commencé à cogner des coups de quatre-buts que durant le dernier mois de la campagne. S'il se rétablit de l'accident d'automobile dont il a été victime la semaine dernière, il formera avec Lennon un des plus redoutables duos de la Ligue Internationale. Gentile a été blessé au bras mais on croit qu'il n'en paraîtra rien au début de la période d'entraînement. La Commission Athlétique de Montréal fait remarquer que seule elle a le pouvoir d'imposer des amendes et de prononcer des suspensions et toute annonce en ce sens doit être faite par elle, directement par son président ou par l'intermédiaire de son secrétaire.

En lisant entre les lignes des rapports des médecins de Roy Campanella, on croit comprendre que la carrière du fameux receveur est terminée. La paralysie pourrait disparaître en une couple de mois, mais il est possible qu'elle persiste indéfiniment. C'est un coup dur pour les Dodgers qui devront maintenant bâcler un échange pour obtenir un remplaçant de grande classe à Roy Campanella. On parle de Don Newcombe qui serait offert en échange pour le receveur Ed Bailey. Newcombe n'a rien fait qui vaille avec Brooklyn, l'an dernier. Il ne paraît pas heureux. Un changement d'uniforme sera peut-être profitable et à lui et à ses patrons. A côté de ce problème, les Dodgers ont une consolation. La vente de billets va à merveille à Los Angeles. Et l'on prévoit un record d'assistance pour la partie d'ouverture. Le record pour une partie régulière appartient aux Indiens de Cleveland avec un peu plus de 86.000 spectateurs. On est aussi en lieu de croire que le club attirera plus de deux millions de spectateurs pour la saison. On a déjà vendu des billets pour un montant de \$1.500.000 soit \$700.000 de plus qu'à la même date à Brooklyn.

Canadien Jr gagne 5-3

Le Canadien junior d'Ottawa-Hull a triomphé du club Peterborough au compte de 5-3 dans une partie pour le trophée Laurier.

Bob Boucher a compté 2 buts pour le Canadien. G. Tremblay, Annable et Ralph Backstrom ont réussi les autres buts des gagnants.

SOMMAIRE

Première période

1-Canadien: G. Tremblay 6:53

2-Peterborough: Lamb 9:39

3-Canadien: Boucher 13:30

Aucune punition

Deuxième période

4-Canadien: Boucher 2:04

5-Peterborough: Brison 16:43

6-Canadien: Annable (Carter) 19:59

Punitions: Lamb 12:25, Longpré 14:30

Troisième période

7-Canadien: Backstrom 19:40

8-Peterborough: Brison 19:40

Punitions: Lamb 6:10, Spencer 8:20, Rousseau 11:20, Boucher 17:55

Black 17:35, Orlowski 19:20, Backstrom 19:45

Robinson accepte

Cincinnati (AP) — Frankie Robinson a accepté les conditions des Redlegs de Cincinnati de la Ligue Nationale pour 1958.

Agé de 22 ans, Robinson a conservé une moyenne de .322 au bâton l'été dernier.

Un nouveau poste

Burlington, Iowa (AP) — Walter Dixon, 37 ans, a été nommé instructeur du club Burlington de la Ligue de baseball Three-I pour l'été prochain.

L'an dernier, il a géré le club Lafayette.

Le Canadien gagne à New-York

Marcel Bonin brille avec deux buts — Henri Richard a deux assistances — 20e but de Don Marshall — Première défaite de Worsley contre le Canadien

NEW-YORK, AP) — Les Canadiens ont remporté, hier soir, une brillante victoire de 3-1 sur les Rangers encastrés remplis à craquer. Canadien cette saison.

Ce gain, creusant un fossé de 25 points entre le Canadien et le club new-yorkais, était le 16ième du Tricolore à l'étranger cette saison. Les joueurs de Toe Blake n'ont subi que six

échecs en 26 parties en voyage.

Marcel Bonin s'est distingué avec deux buts et Henri Richard a obtenu deux assistances.

Les Canadiens ont pris une avance de 2-0 dans la première période. C'est Don Marshall qui a réussi le premier but de la partie sur des passes de Floyd Curry et Tom Johnson. Ce but fut enregistré pendant que Dollard Saint-Laurent était au banc des punitions. Pour Marshall, il s'agissait de son 20ième but de la saison.

Environ 5 minutes avant la fin de cet engagement, Marcel Bonin a porté le compte à 2-0, avec l'aide de Henri Richard.

Encore Bonin

Dans la quatrième minute de la deuxième période, sur un beau jeu de passes avec Henri Richard, Marcel Bonin donna un troisième but au Canadien en comptant son deuxième but de la partie, son 13ième de la saison.

Vers le milieu de cette reprise, l'arbitre Eddie Powers, qui avait été blessé la veille au Forum, fut bousculé involontairement par un joueur et il fut projeté sur la glace, mais il se releva vite pour faire continuer le jeu.

Dans la deuxième moitié de cette période, les Rangers furent plus menaçants mais à chacune de leurs sorties, Jacques Plante ou Doug Harvey brisaient tous leurs élan.

SOMMAIRE

Première période

1-Canadien: Marshall 11:37

2-Canadien: Bonin 15:26

Punitions: St-Laurent 11:06, Le-wicki 17:50, Sullivan 17:46

ARRÊTS: Plante 12, Worsley 12

Deuxième période

3-Canadien: Bonin 3:08

Aucune punition

ARRÊTS: Plante 12, Worsley 8

Troisième période

4-New York: Lewicki 8:48

Punitions: Gadsby 19:45

ARRÊTS: Plante 12, Worsley 31

Total, arrêts: Plante 32, Worsley 31

LE HOCKEY

DISTRIBUTEURS
FORD ANGLAIS
CAMIONS PANEL VAN
STATION WAGON

benoit
MOTEURS

7865 ST-HUBERT
VENTE - PIÈCES - SERVICE
CR. 4-4384

SAMEDI

Ligue NATIONALE

Chicago 3; Canadiens 2

Boston 7; Toronto 3

New-York 5; Detroit 2

hier

Canadiens 3; New-York 1

Toronto 2; Boston 0

Detroit 2; Chicago 1

Ligue QUEBEC

Royal 2; Chicoutimi 10

Québec 7; Tr.-Rivières 4

DISTRIBUTEURS
FORD ANGLAIS
ZEPHYR ZODIAC
AUTOMATIQUES

benoit
MOTEURS

7865 ST-HUBERT
VENTE - PIÈCES - SERVICE
CR. 4-4384

Classement

Ligue NATIONALE

P.J. G. P. N. P. P. P. P. P.

Canadiens 53 35 12 6 193 109 76

New-York 53 21 23 9 140 154 51

Detroit 53 21 24 8 116 159 50

Boston 53 19 23 11 144 142 49

Toronto 52 18 24 10 148 148 46

Chicago 52 19 27 6 112 138 44

Ligue du QUEBEC

P.J. G. P. N. P. P. P. P. P.

Chicoutimi 47 27 17 4 189 162 58

Shaw 47 25 19 3 186 169 53

Québec 45 22 21 2 154 158 46

Royal 46 10 24 4 147 155 40

Tr.-Riv. 50 18 29 3 132 164 39

Ligue AMERICAINE

P.J. G. P. N. P. P. P. P. P.

Hershey 51 29 16 6 184 140 84

Cleveland 49 27 19 3 187 113 57

Providence 49 22 25 159 154 49

Springfield 51 18 28 7 155 186 43

Rochester 49 19 24 6 147 177 44

Buffalo 49 19 27 3 149 191 41

DISTRIBUTEURS
FORD ANGLAIS
ANGLIA PERFECT
CONSUL

benoit
MOTEURS

7865 ST-HUBERT
VENTE - PIÈCES - SERVICE
CR. 4-4384

Chicoutimi écrase le Royal

CHICOUTIMI (PC) — Évoluant au grand complet pour la première fois depuis plusieurs mois, les Saguenéens de Chicoutimi, détenteurs de la première place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec, n'ont éprouvé hier aucune difficulté à triompher du Royal de Montréal au compte de 10-2. Les Saguenéens ont compté dans les trois périodes, Claude Pronovost, gardien de buts substitué du Royal, a été blessé vers le milieu de la période médiane et fut remplacé par Edouard Lalancette, jeune cerbère de Chicoutimi. Lorsque Pronovost abandonna la partie, le compte était de 6-0 pour les Saguenéens.

Jacques Locas, qui domine la ligue pour le nombre de francs buts, en a marqué deux pour porter à 32 son total depuis le début de la saison. Jackie Leclair et Fernand Perreault ont également enregistré deux buts. Jean-Jacques Pichette, Bob Courcy, Georges Roy et Lou Smrke ont été les autres compteurs.

Jean Kowalechuk et Lulu Denis ont compté les buts des Mont-

realais.

L'arbitre Len Corriveau a imposé un total de 12 punitions, dont trois majeures.

SOMMAIRE

Première période: 1. Chicoutimi, Pichette 2:30; 2. Chicoutimi, Leclair (Perreault, R. Rousseau) 4:37; 3. Chicoutimi, Locas (Hicks, Smrke) 9:28; 4. Chicoutimi, Perreault (Leclair, G. Rousseau) 11:05.

Punitions: Lund 7:44, Locas 11:48.

Deuxième période: 5. Chicoutimi, Courcy (Pichette, Harvey) 1:39; 6. Chicoutimi, Locas (Hicks, Smrke) 3:29; 7. Chicoutimi, Roy 12:44; 8. Chicoutimi, Smrke (Deslauriers, Hicks) 17:29; 9. Montréal, Denis (Balfour) 18:57.

Punitions: Roy 5:21, Pichette majeure 10:50, Bradley majeure 10:50.

Troisième période: 10. Chicoutimi, Leclair (Perreault, G. Rousseau) 4:35; 11. Montréal, Kowalechuk (Boucher, Burnet) 8:32; 12. Chicoutimi, Perreault (Leclair, G. Rousseau) 9:18.

Punitions: Bowness 6:05, majeure 18:06, Caron 7:32, Locas

Boston blanchi par Toronto

Les Maple Leafs de Toronto ont blanchi, hier soir, les Bruins de Boston, au compte de 2-0, pour resserrer davantage la lutte entre cinq clubs de la Ligue Nationale. Le club de Billy Reay n'est plus qu'à cinq points des Rangers de New-York qui sont au deuxième rang du classement.

Une avalanche de punitions marqua la première période. Frank Udvari étant l'arbitre. Il imposa huit punitions dont cinq aux Maple Leafs.

Ed Chadwick, le gardien de buts des Leafs, a repoussé 14 rondelles alors que Harry Lumley exécutait six arrêts.

Billy Harris a compté le premier but de la partie à 12:02 minutes de la deuxième période, sur des passes de Aldcorn et Rheame, pendant une punition à Vic Stasiuk.

C'est le jeune Aldcorn qui compta le deuxième but de la partie, sans aide.

Une foule de 13.503 personnes a vu le gardien de buts Ed Chadwick repousser son quatrième blanchissage de la saison.

Joueur prometteur

Washington (AP) — Un jeune joueur d'intérieur, Navarro Rano Davis, 21 ans, a signé un contrat avec les Senators de Washington.

Il sera cédé au club Fox Cities, Wis., de la Ligue Therr-I, un circuit de classe "B".

Rio Tinto Mining

TORONTO (PC) — M. H. E. Nelems a démissionné comme vice-président, préparé aux opérations de Rio Tinto Mining Co. of Canada et a aussi résigné ses fonctions d'administrateur délégué de Northspan Uranium Mines et Milliken Lake Uranium Mines.

Un porte-parole de la compagnie annonce que M. W. P. Arnold, actuellement administrateur délégué d'Algom Uranium Mines, occupera le poste laissé vacant par M. Nelems. M. Ron Lord, administrateur délégué de Pronto Uranium Mines, assumera les mêmes fonctions avec Milliken.

13-11, Leclair 17-07, R. Rousseau 18-06, Lund punition d'équipe 18-06.

Arrêts: Pronovost 7 - Lalancette 7 - total 24; Boisvert 25.

Les compteurs

Moore, Montréal 30 36 66
H. Richard, Montréal 22 41 63
Bathgate, New-York 20 32 52
Geoffrion, Montréal 27 23 50
Horvath, Boston 20 30 50
Howe, Detroit 23 24 47
Stasiuk, Boston 18 24 44
Buxy, Boston 17 26 43
Delvecchio, Detroit 14 29 43
McKenney, Boston 20 22 42
Harris, Toronto 16 24 40
Henry, New-York 25 15 40
Beliveau, Montréal 16 25 40
Toppazzini, Boston 18 22 40
Litzberger, Chicago 19 21 40
Mackell, Boston 13 24 37
Provost, Montréal 12 23 35
Brian Cullen, Toronto 16 18 34
Olmstead, Montréal 9 25 34

Les Red Wings de Détroit l'emportent sur Chicago

Chicago (AP) — Un but par Nick Mickowski 12 secondes avant la fin de la partie a valu une victoire de 2-1 aux Red Wings de Détroit sur les Black Hawks de Chicago, hier soir, devant 11.168 spectateurs. Norm Ullman a obtenu une assistance sur ce but.

Eddie Litzberger avait marqué le premier but de la joute sur des passes de Bobby Hull et Ted Lindsay pendant une pu-

rition à Strate.

Gordie Howe égalisa les chances vers la fin de la deuxième période, avec l'aide de Alex Delvecchio et Smith.

Par ce gain, les Red Wings ont repris la troisième position du classement.

SOMMAIRE

Première période

1-Chicago: Litzberger 11:37

Hull: Lindsay 12:30

Punitions: Strate 3:35, Hull 4:20

ARRÊTS: Mickowski 17:39

Deuxième période

4-Québec: Sabourin 5:10

O'Ree, Hayden 10:38

3-Québec: Blaine, Teal 10:38

Sabourin 19:13

Punitions: Maxwell 1:47, Thibault 4:44, Mascotte 18:30, Hillman 18:30, Carter 18:46

Deuxième période

4-Québec: O'Ree, Sabourin 9:43

5-Québec: Sabourin, O'Ree, Hayden 10:24

6-Québec: Hayden, Cherr 16:29

7-T-Rivières: Pénin, Collins 17:49

Punitions: Sabourin 16, Blaine 13,15

Troisième période

8-T-Rivières: Johnson, Bolielle, Anderson 1:01

9-Québec: Teal, Kester 9:01

10-T-Rivières: Kelly, Carter, Cleary 11:15

11-T-Rivières: Bolielle 18:25

Aucune punition

ARRÊTS 14 13 2-35

MAUCOTTE DEPOUR 10 11 16-37

ARRÊTS: Lumley 9, Chadwick 7

Troisième période

2-Toronto: Aldcorn (seul) 16:33

Punitions: Baum 10:42

ARRÊTS: Lumley 9, Chadwick 10

TOTAL: Lumley 24, Chadwick 31

Assistance: 13.503

ARRÊTS: Lumley 9, Chadwick 7

Troisième période

2-Toronto: Aldcorn (seul) 16:33

Punitions: Baum 10:42

ARRÊTS: Lumley 9, Chadwick 10

TOTAL: Lumley 24, Chadwick 31

Assistance: 13.503

ARRÊTS: Lumley 9, Chadwick 7

Troisième période

2-Toronto: Aldcorn (seul) 16:33

Punitions: Baum 10:42

ARRÊTS: Lumley 9, Chadwick 10

TOTAL: Lumley 24, Chadwick 31

Assistance: 13.503

ARRÊTS: Lumley 9, Chadwick 7

Troisième période

2-Toronto

Lettre d'Ottawa

Effets du contrôle étranger sur les sociétés canadiennes

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du "DEVOIR"

OTTAWA. — Avant d'être complètement pris par la tourmente électorale, replongeons-nous dans une atmosphère plus sereine et terminons notre rapide analyse des problèmes posés par les relations économiques canado-américaines. Référons-nous de nouveau au savant opusculé des professeurs Brecher et Reisman.

Lorsque MM. Irving Brecher et S. S. Reisman parlent de contrôle, ils entendent par là la possession des actions délimitantes des sociétés canadiennes et non la propriété d'obligations. La participation du capital étranger à notre expansion économique n'est pas un mal en soi. Au contraire, elle a contribué à faire du Canada la grande puissance économique qu'il est devenu. De plus, les capitalistes étrangers et le personnel technique qu'ils nous ont fourni ont assurément aidé notre pays à prendre les dimensions qu'on lui connaît. Les détenteurs de capitaux étrangers ont donc servi le Canada. C'est indiscutable.

Ont-ils toujours fait passer au premier plan l'intérêt du Canada? Il est permis de différer d'opinion sur le sujet. De toute façon, la faute — si elle a été commise — ne leur est pas complètement imputable. C'est aux déficiences de la politique canadienne de développement de nos ressources naturelles qu'il faut s'en prendre.

MM. Brecher et Reisman signalent que les motifs principaux des sociétés-mères américaines (ils se sont limités à ce sujet) ont été: la volonté de développer et de garantir les sources de matières premières dans un domaine où les besoins américains ou mondiaux sont ou promettent de devenir supérieurs à l'apport des sources existantes; le désir d'introduire sur le marché canadien une marchandise ou un service à titre d'expansion des opérations d'une compagnie-mère américaine. Sur ce deuxième point, les capitalistes américains, à cause des tarifs, ont souvent cru préférable de fonder des succursales canadiennes plutôt que de procéder par voie d'exportation.

De plus, les capitaux américains sont venus remplir le vide créé par l'abandon des Canadiens à prendre des risques et par leur tendance à se cantonner dans la capitalisation indirecte, c'est-à-dire dans l'achat d'obligations plutôt que dans celui d'actions délimitantes.

Enfin, notre régime fiscal a accordé au capital étranger certains avantages marqués dont la commission Gordon a fait mention et qui contribuent à resserrer le contrôle américain sur les filiales canadiennes. L'autonomie des filiales canadiennes dépend de plusieurs facteurs. Mais elle reste en fonction directe des intérêts de la société-mère.

Un des avantages que les filiales retirent de leurs liens avec les sociétés-mères, c'est que celles-ci mettent à la disposition des premières tous leurs services de recherche. Mais, à l'exception de certaines filiales de dimensions majeures, ces recherches se font surtout par les sociétés-mères, dans leurs propres laboratoires. On y emploie sans doute un certain nombre de savants canadiens mais la majorité des spécialistes sont d'origine américaine. Et c'est là le désavantage.

L'expansion des filiales canadiennes dépend également des besoins des sociétés-mères. Elle est donc soumise à des impératifs sur lesquels les filiales n'ont que peu de contrôle. Les besoins d'autonomie économique des Canadiens passent au second plan des préoccupations de l'entreprise.

On le voit surtout en temps de récession, lorsque certaines sociétés-mères restreignent l'expansion des filiales pour ne pas ruiner leurs propres marchés extérieurs ou empêcher l'écoulement au Canada des produits de leurs usines américaines.

L'attribution du marché de la filiale est donc l'une des préoccupations premières de la société-mère. Elle se fait en fonction des intérêts de celle-ci plutôt que de celle-là. C'est le vice capital du système actuel.



M. Jean-Claude LESSARD, vice-président de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, parlera de "la fixation des taux de péage" lors du prochain déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce du district de Montréal, mardi midi, le 11 février en l'hôtel Windsor.

Les avantages du bois dur pour le parquet

De nos jours aucun matériau à parquet n'est aussi économique que le bois dur canadien à parquet.

C'est le seul que l'on peut poser directement sur le faux-plancher et une fois fini, il n'est pas nécessaire de recourir à d'autres matériaux, ce qui élimine en construisant une opération complète. Au dessus du premier plancher, là où le trafic n'est pas trop lourd, c'est le seul matériau que l'on puisse poser directement sur les solives.

Un parquet de bois dur canadien dure aussi longtemps que la maison elle-même. Lorsque c'est nécessaire, il en coûte peu pour le remettre à neuf et il retrouve toute sa beauté.

M. Pearson sera-t-il le Lloyd George du parti libéral canadien?

HAMILTON, Ont. (PC). — M. Donald MacDonald, chef social-démocrate de l'Ontario, croit qu'il se pourrait fort bien qu'à l'exemple de M. Lloyd George en Angleterre, M. Pearson n'ait pour toute autre destinée que de faire sombrer le parti libéral dans l'oubli.

Le parti social-démocrate représentera bientôt l'opposition officielle à Ottawa, a-t-il prédit lors d'un congrès de mise en présentation tenu hier soir dans cette ville.

"Chaque jour nous apportons de nouveaux témoignages émanant de sources libérales selon lesquels le parti entend la

campagne électorale dépourvu d'enthousiasme et d'esprit de corps", a-t-il déclaré.

Il a ensuite cité des nouvelles de presse, qu'il a dit être l'oeuvre de journalistes libéraux, tendant à indiquer que le parti est menacé d'un "désastre".

Et il a ajouté: "Il ne s'agit évidemment pas d'un phénomène nouveau. Il s'est produit dans presque tous les pays du monde libre au cours de la dernière génération, ou à peu près. Des qu'un vieux parti disparaît de la scène politique, il est remplacé par les forces progressistes du parti social-démocrate, qui prend ses racines dans les rangs des travailleurs et des cultivateurs.

Tout semble indiquer qu'il en sera également ainsi au Canada."

Embardée d'un camion

Un camion de la compagnie "Orange Crush" a causé de lourds dégâts aux bureaux de la maison Claude Aumont et Cie ainsi qu'aux bureaux de l'Alliance Laurentienne situés au numéro 2065 rue Saint-Denis.

Le camion, stationné aux coins de Saint-Denis et Sherbrooke, se mit en marche de lui-même pour s'arrêter à l'intérieur de l'immeuble mentionné. Vitaines et façade tout n'est que débris.

Rien n'égale la chaleur et la beauté du fini naturel du bois. On peut toujours conserver la beauté du grain, même lorsqu'il est nécessaire de le teindre, afin de l'harmoniser davantage avec la décoration et l'ameublement.

Point n'est nécessaire de cirer fréquemment vos parquets de bois dur, si vous les tenez bien propres. Ayez soin d'enlever fréquemment la poussière avant qu'elle ne pénètre dans le fini du bois.

Une fois ou deux par année, ayez soin également d'enlever la vieille cire de vos parquets au moyen des produits que l'on trouve sur le marché à cette fin. Puis des légères couches de cire redonneront à vos parquets tout leur éclat.



M. P. Adrien GAGNON, président de la section des employés de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, a été élu président de la campagne annuelle de souscription aura lieu du 9 au 24 mars. On sait que l'objectif a été fixé à \$1,671,000 et qu'il présente le strict minimum nécessaire au financement de 32 oeuvres subventionnées par la Fédération.

Les travailleurs sociaux élisent leur conseil

Réunis en assemblée générale pour la première fois samedi 8 février à l'Hôtel Queen's de Montréal, les membres de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec ont élu leur premier conseil d'administration.

La Corporation rallie présentement plus de 450 travailleurs sociaux professionnels de la province. Prés de 200 d'entre eux étaient présents samedi, venus d'un peu près toutes les régions de la province. Ils ont d'abord approuvé le rapport du comité conjoint provincial formé il y a deux ans de quinze membres délégués par les trois chapitres de l'Association canadienne des travailleurs sociaux ayant leur siège social dans la province. Ce rapport fut présenté par M. Maurice Painchaud qui signala que le comité s'était attaché à formuler un mode d'existence et d'opération initial satisfaisant pour la grande majorité des travailleurs sociaux. Il remet au premier bureau de direction de la corporation la responsabilité de continuer la tâche commencée.

L'assemblée procéda ensuite à l'élection du premier conseil d'administration de la Corporation des travailleurs sociaux professionnels de la province de Québec.

Furent élus: à la présidence, M. Maurice Painchaud, directeur du Service familial de Québec; à la vice-présidence, Mlle Marguerite Lalonde et M. l'abbé Shaun Govenlock de l'Ecole de service social de l'Université de Montréal; secrétaire-archiviste: Mlle Simone Paré de l'Ecole de Service social de l'Université Laval de Québec; secrétaire-correspondant: Mlle Gladys Poirier du Ministère des anciens combattants à Montréal; trésorier: M. J.C. Lafrance du Service social du diocèse de St-Hyacinthe; conseillers: Mlle Margaret Griffiths, M. Gilles Lacroix, Mlle Thérèse Clapperton, M. Roland Plamondon, Mlle Constance Lethbridge, Mlle Alice Monette.

Walter Gordon s'oppose à la réduction des importations américaines au Canada

NEW-YORK (PC). — M. Walter L. Gordon, président de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, s'est dit opposé à la réduction des importations américaines au Canada et a proposé d'accroître les exportations canadiennes aux Etats-Unis pour corriger le présent déficit de la balance commerciale.

S'adressant aux membres de la Canadian Society of New York, M. Gordon a souligné que les mesures prises, soit par le Canada soit par les Etats-Unis, qui visent à retarder le rétablissement de l'équilibre commercial, par l'imposition de droits et par des restrictions, sont déplorable.

Dans un discours sur les relations canado-américaines, le conférencier a abordé plusieurs questions, en particulier les brillantes perspectives économiques du Canada; l'évolution du

pays qui, d'agriculture qu'il était devenu industriel; l'inquiétude qu'inspire aux Canadiens l'accroissement des capitaux américains dans la grande industrie canadienne et, finalement, "la crainte... historique qu'à preuve le Canada, d'abord d'être dominé, puis d'être absorbé par les Etats-Unis".

"Car si les Canadiens se sont déplacés et se déplacent encore vers les villes le sens physique du mot, leur coeur et leurs esprits sont encore, à plusieurs égards, sur la ferme."

C'est pourquoi peut-être tant de Canadiens sont tellement irrités par les méthodes américaines d'écoulement des surplus agricoles.

Deux campagnes électorales pour le maire J. Pratt

Le maire John Pratt de Dorval, en banlieue de Montréal, fera simultanément la lutte dans deux élections cette année.

Il tentera de se faire réélire député fédéral sous la bannière du parti conservateur dans le comté de Montréal-Jacques Cartier-Lasalle, à l'élection générale du 31 mars, puis cherchera ensuite à se faire réélire maire de Dorval le lendemain, le 1er avril.

M. Pratt a été élu député le 10 juin dernier. C'était la première fois qu'il livrait bataille dans l'arène fédérale. Il est maire de Dorval depuis deux ans.

Mlle Gertrude Trotter, Mr Joseph Kage, Mlle Françoise Marchand.



AU CLUB H.E.C. — M. Robert E. BAILEY, vice-président de Thomas & Betts Ltd., sera le conférencier au dîner hebdomadaire des diplômés de l'Ecole des hautes études commerciales, aujourd'hui, à midi trente, à l'hôtel Queen's. M. Bailey parlera de l'importance de l'électricité.

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. — le samedi 5 h. 30

SPECIAUX DU LUNDI

Bougies "duprex"



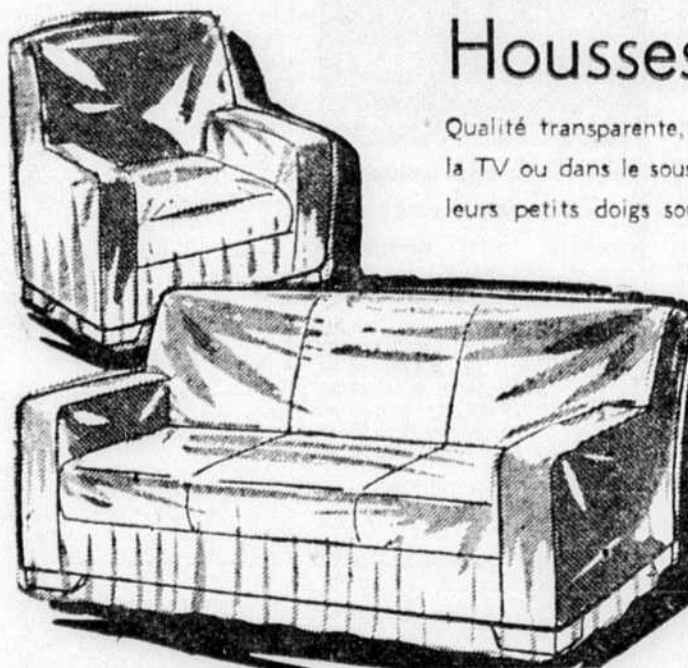
Brûlant durant 15 heures.
Sans odeur ni fumée

la boîte
de 3
douzaine

1.39

Occasion de renouveler votre provision. Ces bougies conviennent à diverses fins mais surtout pour une lumière douce et sûre dans la chambre de bébé... d'une personne convalescente, etc. Elles sont populaires devant une image pieuse, statuette.

DUPUIS — QUATRIEME (283)



Housses plastique blanc

Qualité transparente, facile à nettoyer. Protection des meubles devant la TV ou dans le sous-sol de jeux. Nécessaire là où les enfants posent leurs petits doigts souillés.

Prix ord. 2.29 et 3.29

HOUSSE
CHESTERFIELD
chacune

2.49

HOUSSE DE
FAUTEUIL
chacune

1.89

DUPUIS — CINQUIEME (140)

Carpettes "axminster"

DE 4'6 x 6'6 — FABRICATION ECOSSAISE RENOMMEE

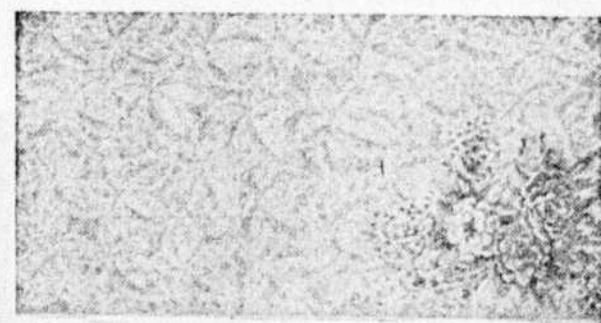
VERITABLES POILS DE LAINE SOYEUX ET LUSTRES
Dupuis offre les trois jolis dessins dans ces carpettes pratiques. Elles sont de toute première qualité et les fils tout laine ont été TRAITES CONTRE LES MITES.
Rouge oriental — gris et rouge — vert 2 tons.

Prix ord. 32.95

SPECIAL DUPUIS chacune

22.95

DUPUIS — SIXIEME (331)



AU CANADA

Entre 10 et 12 p.c. des travailleurs seront en chômage

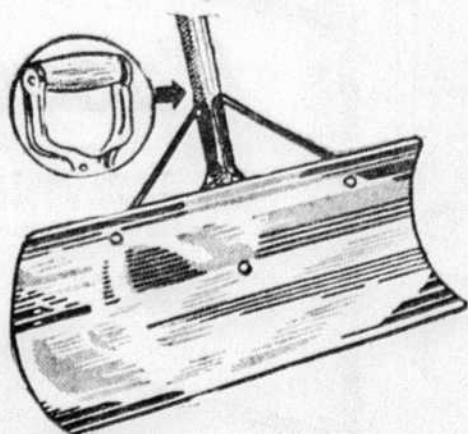
NEW-YORK (PC). — Au Canada le chômage atteindra cet hiver un niveau plus élevé qu'en toute autre période depuis 1930, a déclaré devant la Canadian Society of New-York M. Walter L. Gordon, président de la Commission royale qui enquête l'an dernier dans toutes les provinces canadiennes sur les conditions économiques.

Entre 10 et 12 pour cent des travailleurs seront peut-être en chômage, a-t-il précisé. Cela veut dire: entre 600,000 et 720,000 chômeurs.

Café-Thé
Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Pelles grattoirs

Tout aluminium de qualité forte et résistante



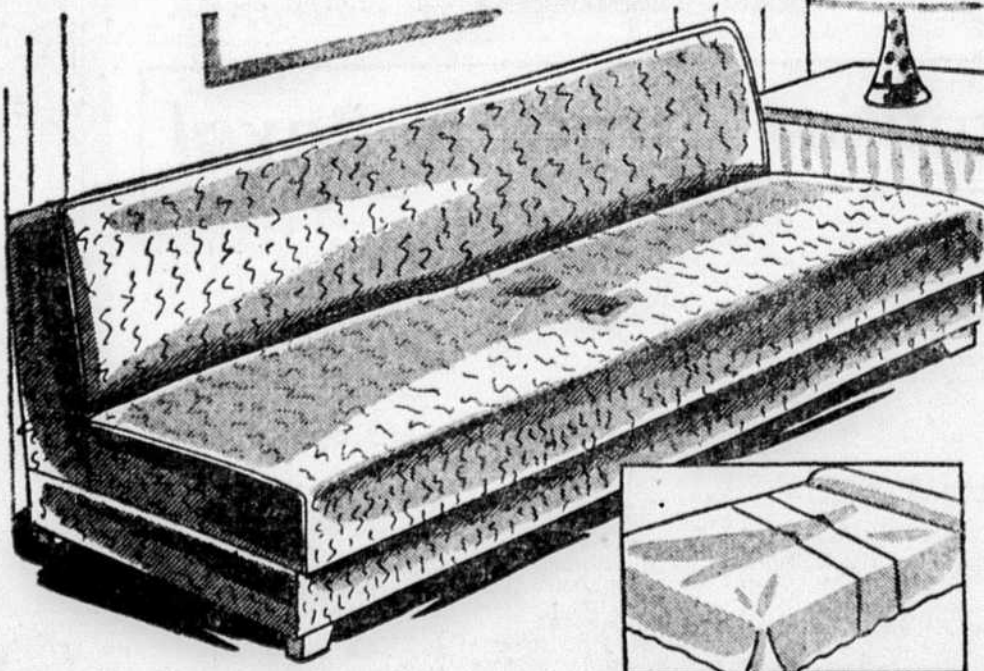
Ord. 4.89

3.98

PL. 5151 — local 300

Forcez à obtenir cette pelle pour nettoyer trottoirs, entrée de garage, également pour ouvrir un chemin rapidement et sans effort après une bordée de neige. Long manche en bois. Pelle renforcée de deux douilles d'acier. — Pointées en D.

DUPUIS — QUATRIEME (283)



Divans lits

LONGS ET SANS BRAS

Formant un lit confortable pour deux adultes

(Prix ord. 49.95)

39.95

Un sauve-espace et une fabrication tout à ressorts pour durer des années. Le jour un sofa élégant, la nuit un lit reposant. Couverture de tissus d'ameublement. La base avec tiroir à linge de lit.

DUPUIS — CINQUIEME (111)

dupuis
RAYMOND DUPUIS, président

865 est, rue Ste-Catherine — Montréal (PLateau 5151)